

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITÉ LARBI TEBESSI – TEBESSA



FACULTÉ DES LETTRES ET DES LANGUES

DÉPARTEMENT DES LETTRES ET LANGUE FRANCAISE

# MEMOIRE

En vue de l'obtention du diplôme de MASTER

Option : sciences du langage

---

**Le positionnement énonciatif dans le discours journalistique entre engagement et désengagement cas de la chronique (souffles)**

**de Amine ZAOUI**

---

**(1.2.3 LMD 1.2 Master) université de Tébessa**

**Présenté par :**

**ALIANI MANEL**

**BENNEDJOUE SALIMA**

**Devant le jury :**

	<b>Grade</b>	<b>Etablissement</b>
<b>Président :</b>		Université Larbi Tbessi - Tébessa
<b>Encadreur :</b> HIDOUS Lazher	MAA	Université Larbi Tbessi - Tébessa
<b>Examineur :</b>		Université Larbi Tbessi - Tébessa

**Promotion 2020-2021**



MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE  
UNIVERSITÉ LARBI TEBESSI – TEBESSA



FACULTÉ DES LETTRES ET DES LANGUES  
DÉPARTEMENT DES LETTRES ET LANGUE FRANÇAISE

# MEMOIRE

En vue de l'obtention du diplôme de MASTER

Option : sciences du langage

---

**Le positionnement énonciatif dans le discours journalistique entre engagement et désengagement cas de la chronique (souffles)**

**de Amine ZAOUI**

---

(1.2.3 LMD 1.2 Master) université de Tébessa

Présenté par :

ALIANI MANEL

BENNEDJOUE SALIMA

Devant le jury :

	Grade	Etablissement
Président :		Université Larbi Tébessi - Tébessa
Encadreur :	HIDOUS Lazher	MAA Université Larbi Tébessi - Tébessa
Examineur :		Université Larbi Tébessi - Tébessa

Promotion 2020-2021



## **Remerciements**

Nous remercions tout d'abord Dieu le tout puissant de nous avoir donné le courage, la force et la patience d'achever ce mémoire de master.

Nous remercions particulièrement notre encadreur de mémoire, D<sup>r</sup> HIDOUS Lazhar, qui n'a pas cessé de nous encourager, de nous assister, et nous prodiguer des conseils avisés pour mener au mieux ce travail. Ses multiples remarques et ses encouragements nous ont permis d'améliorer voire d'affiner, au fil du temps, notre recherche. Nous tenons à saluer son attitude humaine hors du commun.

Nos chaleureux remerciements vont également aux membres du jury pour avoir accepté de lire et d'évaluer ce mémoire. Que vous soyez assuré de notre entière reconnaissance.

Nous remercions également tous ceux qui étaient présents pour nous et qui nous ont aidés dans cette épreuve.

### **Dédicaces**

Afin d'être reconnaissant envers ceux qui nous ont appuyées et encouragées à effectuer ce travail de recherche ,nous dédions ce mémoire :

Au défunt professeur TAHAR Amor ,un homme passionnant et passionné qui rendait par sa seule présence ,ses cours attrayants .Que le bon Dieu l'accueille dans son vaste paradis.

A nos deux familles respectives

A tous les professeurs du département de la langue française

A nos camarades de classe

## Table de matières

Introduction générale .....	10
<b>Chapitre 01 : L'analyse du discours :questionner ce qu'on fait en parlant ,au-delà de ce qu'on dit .....</b>	<b>3</b>
<b>1. L'analyse du discours acquiert une identité au fil des temps !.....</b>	<b>5</b>
1.1. Ce dont on dit un discours ! .....	5
1.2. Voilà comment on reconnaît un discours ! .....	6
1.3. Lois régissant le discours.....	7
1.4. Discours et texte ne se comprennent apparemment pas. ....	8
<b>2- Mettons en avant la théorie de l'énonciation !.....</b>	<b>8</b>
2.1. Entre effacement et engagement: l'énonciation doit se frayer un chemin ! .....	9
2.2. La subjectivité linguistique s'est souvent ancrée dans l' énonciation !.....	9
2.2.1 Les marqueurs d'embranchement .QUI ,QUAND et OU l'On parle ?.....	10
2.2.2. Les marqueurs de modalité au service de la subjectivité .....	11
Les modalités affectives et appréciatives.....	16
<b>2.3. Quand l'effacement énonciatif prend le relais !.....</b>	<b>18</b>
La forme impersonnelle et la forme passive .....	19
L'emploi des guillemets : .....	19
Les formes « on-dit », « il paraît que », « soi-disant que »: .....	19
La polyphonie discursive .....	20
L'ironie comme forme d'effacement.....	21
Les énoncés non-embranchés .....	22
<b>Chapitre 2 : Discours journalistique :positionnement médiatique et enjeu énonciatif.....</b>	<b>24</b>
<b>1. Ce dont on dit un discours journalistique !.....</b>	<b>26</b>
1.1. Il s'agit d'un discours autant unique que remarquable .....	26
1.2. Un pacte reliant les sujets de l'échange journalistique !.....	27
<b>2. Presse écrite –La toupie ! .....</b>	<b>28</b>
2.1. Presse écrite à vocation plus large ... ..	29
2.2. C'est des cendres de la crise que naît la presse écrite algérienne... ..	30
2.3. Un itinéraire marqué par maintes stations. ....	31
<b>3. Des genres journalistiques ayant incessamment enrichi la presse écrite francophone !.....</b>	<b>32</b>
<b>4. Situation de communication / situation d'énonciation .....</b>	<b>37</b>
<b>Chapitre 3 : En quête du désengagement :du locuteur au chroniqueur effacé .....</b>	<b>42</b>
<b>I. Pas d'ambiguïté, notre corpus se veut très clair ! .....</b>	<b>44</b>
<b>1. Les deux fleurs à sentir absolument !.....</b>	<b>44</b>

1.2. Et si on délimite l'approche d'étude !.....	44
a) Présentation de la chronique « Souffles » : .....	45
b) Présentation du chroniqueur « Amine ZAOUÏ ».....	45
c) Ensemble des chroniques constituant le corpus à analyser : .....	45
<b>2.. Un choix réfléchi ne serait point anodin. ....</b>	<b>45</b>
2.1. « La liberté d'Algérie » , une histoire de réussite indéniable !.....	46
2.2. Une période qui en est pour beaucoup car elle en dit beaucoup! .....	47
<b>II. Un triple chemin menant au désengagement . ....</b>	<b>50</b>
1. Polyphonie linguistique ;voix se chevauchant en harmonie !.....	50
2. se dissimuler derrière l'ironie, c'est malin ça !.....	51
3. Présupposé et sous-entendu ,Ducrot a su trouver le moyen pour s'effacer !.....	53
<b>1. Axiologiques /non axiologiques, deux faces d'une même pièce. ....</b>	<b>60</b>
<b>2. Affectivité rime bien avec subjectivité. ....</b>	<b>63</b>
<b>3. Le verbe, de l'action à la modalisation. ....</b>	<b>65</b>
<b>4. L'adverbe toute une attitude derrière . ....</b>	<b>68</b>
<b>5. Lorsque la subjectivité s'exprime autrement ...</b>	<b>69</b>
<b>Conclusion .....</b>	<b>73</b>
<b>Résumé.....</b>	<b>88</b>
<b>Abstract.....</b>	<b>88</b>
<b>ملخص .....</b>	<b>88</b>



« Schémas, tableaux et figures ;il en faut absolument ... »

Schéma 01 :distinction entre les modalités d'énonciation et les modalités d'énoncés. .....	12
Schéma 02 : les différents types de modalités .....	18
Figure 01 : le contrat de communication.....	27
Tableau 01 : la comparaison entre le billet /la chronique /l'éditorial .....	36.
Tableau 02 : les éléments de la situation d' »énonciation.....	37.
Tableau 03 : les éléments de la situation de communiacatron.....	39

# **Introduction générale**

# Introduction générale

## Introduction générale

La presse écrite, en particulier la presse écrite quotidienne, se caractérise par le traitement rapide des informations. Cette rapidité prévaut sur toute autre considération et détermine le plus souvent et en grande partie le choix d'un genre journalistique.

L'étude que nous esquissons ici s'intéresse à un type d'articles qui est déterminé, justement, selon le critère d'urgence : la chronique qui se présente comme un article ou feuilleton, écrit au jour le jour, publié de façon régulière ; elle est pour ainsi dire le reflet heure par heure de la vie courante. De même, ce genre de la presse écrite, traditionnellement associé au pôle du commentaire, s'est glissé dans la plupart des journaux qu'il est devenu un besoin pour le lecteur.

C'est en fait une étude qui s'inscrit dans le cadre d'une problématique générale de l'énonciation d'un point de vue de l'analyse de discours et de la linguistique de l'énonciation cherchant à appréhender les stratégies discursives à l'œuvre dans l'écrit du journaliste en vue d'une subjectivation et /ou d'une objectivation de son discours, d'où la question centrale :

- Comment se positionne le chroniqueur par rapport à ce qu'il dit ? Afin de mieux y répondre, nous avons formulé les sous-questions suivantes :
- A travers quels procédés, le chroniqueur exprime-t-il ses attitudes, ses jugements ou ses émotions au sein de son discours ?
- Quels sont les moyens (les unités linguistiques) témoignant de l'engagement ou du désengagement du locuteur-énonciateur ?
- Comment et par quels moyens se manifeste la relation entre le chroniqueur et son lecteur ?

Ces interrogations nous ont en réalité conduites à nous intéresser à l'étude du discours journalistique, en mettant notamment l'accent sur la spécificité de la chronique algérienne. A travers cette petite aventure, nous essaierons alors de répondre à ces questionnements, et pour ce faire, nous avons formulé ces hypothèses que nous tâcherons de vérifier tout au long de notre analyse :

- Le locuteur journaliste imprime ouvertement sa marque à l'énoncé par le recours à des procédés énonciatifs, rhétoriques et humoristiques.
- L'implication et/ou l'effacement du chroniqueur se manifeste grâce à des marques et procédés linguistiques.
- Dans le but de créer un rapport de complicité avec son lecteur, l'énonciateur recourt à certaines expressions et unités lexicales lui permettant de parvenir à cette fin.

# Introduction générale

Dans notre étude, nous examinerons la chronique comme une activité énonciative tout en se fixant les objectifs qui suivent :

- Nous aspirons dans un premier temps à relever toutes les marques présentes dans notre corpus qu'elles soient d'engagement ou d'effacement.
- Nous souhaitons par ailleurs mettre en lumière aussi bien la pluralité que la diversité de l'écriture journalistique via la chronique, un article d'opinion par excellence.
- En sus des finalités supra citées , nous nous avons également donné comme priorité de démontrer que le journaliste est souverain dans son énoncé du moment qu'il décide de son positionnement énonciatif .

Il est important de préciser que notre recherche est fondée sur une démarche énonciative consistant à dégager d'une part les différents moyens linguistiques par lesquels le locuteur Imprime sa marque à l'énoncé, autrement dit il le prend en charge et d'autre part l'ensemble des procédés ou marques qui rendent son effacement possible.

Le présent travail comprend 02 parties ; la première est d'ordre théorique , la deuxième est d'ordre pratique.

La partie théorique comporte 02 chapitres :

- Dans le 1<sup>er</sup> chapitre , nous aborderons le discours et ses particularités pour atterrir ultérieurement sur certains concepts en relation avec le positionnement énonciatif .
- Quant au 2<sup>ème</sup> chapitre, il porte sur le discours journalistique , où la priorité sera donnée à la presse écrite et en particulier à la presse d'expression française en Algérie .

La partie théorique englobe à son tour 02 chapitres :

- Le 3<sup>ème</sup> chapitre , au cours duquel nous présenterons d'abord notre corpus , avant d'analyser en second lieu certains énoncés illustrant l'effacement énonciatif du locuteur.
- Dans le 4<sup>ème</sup> chapitre , nous allons traquer les traces prouvant l'engagement du chroniqueur.

A l'instar de tous les travaux de recherche , le nôtre s'achève par une conclusion dans laquelle nous revenons sur les résultats de ce travail afin de répondre à la problématique posée au départ d'une part et d'affirmer ou infirmer les hypothèses proposées d'autre part .

**Chapitre 01 : L'analyse du discours : questionner ce qu'on fait en parlant ,au-delà de ce qu'on dit .**

Il y a déjà eu dans l'histoire de grands massifs de savoirs et de pratiques voués à l'étude des textes , songeons par exemple à la rhétorique et à la philologie. Depuis les années 1960, un champ de recherche nouveau s'est développé sous le nom d'« analyse du discours » .

Dans ce premier chapitre, nous définirons ce domaine, ensuite nous nous attarderons sur la notion même de discours ,cette dernière étant aussi bien polysémique que difficile à cerner .Puis , nous reviendrons sur le positionnement énonciatif du sujet parlant (ou écrivain) en l'occurrence, le journaliste . Certes, celui-ci est à même de se manifester dans son discours comme il a la possibilité de jouer la carte de l'objectivité en optant pour l'effacement énonciatif .C'est ainsi qu' un énoncé ou un discours comporte des unités linguistiques aussi bien objectives que subjectives .

## **1. L'analyse du discours acquiert une identité au fil des temps .**

L'analyse du (ou de, ou des) discours est un domaine de recherche qui est situé à la croisée de plusieurs disciplines, elle est née, en effet, de la contribution d'une part des sciences du langage (grammaire, rhétorique, linguistique, énonciation, pragmatique, grammaire de texte...), et d'autre part, des sciences humaines et sociales (sociologie, psychologie, anthropologie). Son objet d'étude est le discours qui diffère du texte par le fait qu'il est interactif, contextualisé, pris en charge par un sujet défini, et pris dans un inter discours. Il s'agit donc d'une linguistique du discours(ou de la parole) ou encore d'une méthodologie dont une partie, liée à la langue, est proprement linguistique, et dont l'autre liée à ses conditions de production(le fait que la forme linguistique d'un énoncé soit liée à ses « conditions de production »<sup>1</sup> .L'objectif de l'analyse du discours est d'interpréter et d'analyser les discours en fonction de l'identité du sujet parlant(ou écrivain). Dans notre recherche l'énonciateur c'est le journaliste – comme nous l'avons déjà souligné supra- ainsi que d'autres sujets qui se manifestent aussi bien dans le même discours (hétérogénéité, discours rapporté), que dans des situations d'énonciation et des genres du discours. Maingueneau propose la définition suivante : « L'analyse du discours et l'analyse de l'articulation du texte et du lieu social dans lequel il est produit. »<sup>2</sup>

L'analyse du discours est née dans les années 50 à la suite de la publication de l'article de Zellig Harris « Discourse Analysis ». L'analyse du discours se veut en réaction d'une part à la tradition philologique des études de textes et, d'autre part, à la linguistique de la langue cantonnée dans la description de la phrase en tant que plus grande unité de la communication dans la conception traditionnelle, un sens stable et unique est attribué au discours/texte. La linguistique classique se veut donc descriptive et immanentiste. Par contre, avec l'analyse du discours l'accent porte sur l'articulation du langage et du contexte, sur les activités du locuteur. Il existe divers approche d'analyse du discours, chacune prenant en considération des aspects particuliers de l'objet discours. Le champ de l'analyse du discours est d'autant plus vaste et morcelé que nous pouvons même parler d'éclatement dans ce domaine. Par exemple, Benveniste s'intéresse aux phénomènes d'énonciation, Austin et Searle aux actes de langage, Ducrot aux connecteurs, à la présupposition et à la polyphonie, Sperber et Wilson aux processus inférentiels , Groupe Saint-Cloud aux lexiques, pour ne citer que ceux-là.

### **1.1. Ce dont on dit un discours .**

Dans l'usage courant on attribue le terme discours pour désigner un discours présidentiel ou discours prononcé par un président d'un parti politique quelconque.

Mais en réalité, tout ce qui implique un locuteur et un interlocuteur donne naissance à un discours.

---

<sup>1</sup> Korkut E et Onursal I , Pour comprendre et analyser les textes et les discours. Théorie et applications, Ed.L'Harmattan ,Paris, 2009 ,p.88.

<sup>2</sup> Cobby, F , « Analyse du discours, stratégies discursives, discours et argumentation et implication », document disponible sur <http://www.analyse-du-discours.com> , consulté le 28 mars 2021.

Dans la théorie de l'énonciation Benveniste affirme « "discours" réfère à la mise en fonctionnement de la langue et est donc inséparable de l'instance d'énonciation (tout ce qui réfère au je-tu, ici, maintenant du locuteur) »<sup>1</sup>

, ainsi Benveniste oppose "discours" au "récit" (histoire), qui se caractérise par l'absence de marque de subjectivité.

Cette définition de Benveniste semble entretenir un lien avec celle que Jean-Michel ADAM énonce de la manière suivante : « (...) un discours est un énoncé caractérisable certes par des propriétés textuelles mais surtout comme un acte de discours accompli dans une situation (participants, institutions, lieu, temps) »<sup>2</sup>

Selon MAINGUENEAU « le discours n'est pas un objet concret qui s'offre à l'intuition, mais le résultat d'une construction (...), le résultat de l'articulation d'une pluralité plus ou moins grande de structurations transphrastiques, en fonction des conditions de production »<sup>3</sup>

En d'autres termes, le discours est le résultat d'une construction faite par l'analyste qui englobe des données d'ordre linguistique (le texte oral, écrit ou iconique) et d'ordre situationnelle (le contexte).

## **1.2. Voilà comment on reconnaît un discours .**

Patrick CHARAUDEAU et Dominique MAINGUENEAU décrivent dans leur ouvrage de référence « Dictionnaire de l'analyse du discours » plusieurs traits essentiels du discours ,que nous allons présenter brièvement :

- Le discours est orienté : il se développe dans le temps en fonction d'une fin choisie par le locuteur.
- Le discours est une forme d'action : toute énonciation constitue un acte de langage qui vise à changer une situation (promettre, suggérer, affirmer, interroger, etc.).
- Le discours est interactif : c-à-d qu'il y a toujours une autre instance d'énonciation à laquelle on s'adresse, même si elle n'est que virtuellement présente : allocutaire (interlocuteur).
- Le discours est contextualisé : il n'y a de discours qu'en contexte : cela fait partie de sa nature même ; une phrase ne peut prendre un sens plein qu'en contexte (qui/quand/où). Dès lors, un même énoncé prononcé dans deux lieux différents peut correspondre à deux discours distincts.
- Le discours est pris en charge par un sujet : le sujet énonciateur «je» assume la responsabilité de son discours. MAINGUENEAU propose l'exemple suivant « l'énoncé "il pleut" est donné comme vrai par son énonciateur ce qui le rend

---

<sup>1</sup> Emile Benveniste, *Problèmes de linguistique générale*. Paris, Gallimard, 1974, p.80.

<sup>2</sup> Alpha Ousmane BARRY, *Les bases théoriques en analyse du discours*, 2002, p. 3. Disponible sur <http://www.er.uqam.ca/nobel/ieim/IMG/pdf/metho-2002-01-barry.pdf>

<sup>3</sup> Ibid .



responsable vis-à-vis de son contenu »<sup>1</sup>

- Le discours est régi par des normes : chaque acte de langage est régi par des normes particulières qui justifient sa présentation , par exemple une simple question implique que le locuteur ne connaît pas la réponse et que l'allocutaire pourra apporter une réponse pertinente.

### **1.3. Lois régissant le discours.**

GRICE a introduit dans le champ de la théorie pragmatique la problématique des « maximes conversationnelles », expression à laquelle on a préféré, dans la littérature francophone sur le sujet, celle de « lois du discours ».

Ces lois sont un ensemble de règles que les interlocuteurs sont censés respecter pour assurer la réussite de l'acte de communication.

GRICE place au sommet de cet édifice une loi fondamentale, qu'il appelle ;

« Principe de coopération »<sup>2</sup> selon lequel les partenaires de l'échange censés collaborer à la réussite de cette activité en mettant tout en œuvre pour qu'elle puisse évoluer et aboutir.

Les autres lois, dont les principales sont les lois d'exhaustivité, d'informativité, de pertinence et de sincérité, sont subordonnées au principe de coopération et en découlent logiquement :

#### **a) Loi d'exhaustivité**

l'énonciateur se doit de donner l'information maximale, la plus forte dont il dispose. Cette loi exige également qu'on ne dissimule pas une information importante pour la construction du sens des énoncés produits.

#### **b) Loi d'informativité**

stipulant qu' il ne faut pas parler pour ne rien dire et apporter à son interlocuteur les informations nouvelles nécessaires à la progression de l'interaction.

#### **c) Loi de pertinence**

Un énoncé doit être totalement approprié au contexte dans lequel il est produit, il doit se rapporter d'une façon ou d'une autre au sujet de la conversation.

#### **d) Loi de sincérité**

Postulant que l'énonciateur s'implique dans l'acte de parole qu'il accomplit. Pour promettre, il faut pouvoir tenir ; pour ordonner, il faut disposer du pouvoir de le faire ; pour souhaiter, il faut désirer la réalisation de ce souhait...

---

<sup>1</sup> Charaudeau .P et Maingueneau. D. Dictionnaire d'analyse du discours, Seuil, 2002 ,p.189

<sup>2</sup> H.P. Grice, « Logique et conversation », in Communications, 1979, n°30, p. 57.

#### **1.4. Discours et texte ne se comprennent apparemment pas !**

L'opposition entre discours et texte ne cesse de susciter les débats en sciences du langage. Le rapport entre texte et discours est-il un rapport d'inclusion ou d'appartenance ?

Le discours est un texte plus ses conditions de production. C'est ce que propose M.Grawitz pour qui toutes les recherches en analyse du discours

« (...) partent néanmoins du principe que les énoncés ne se présentent pas comme des phrases ou des suites de phrases mais comme des textes. Or un texte est un mode d'organisation spécifique qu'il faut étudier comme tel en le rapportant à ses conditions dans lesquelles il est produit. Considérer la structure d'un texte en le rapportant à ses conditions de production, c'est l'envisager comme discours. »<sup>1</sup>

Cette citation révèle un rapport d'équivalence entre un texte pris dans ces conditions de production et un discours.

En effet, avec la prise en compte des conditions de production, le discours était désormais défini comme toute production (verbale et non verbale) d'énoncés accompagnés de leurs circonstances de production et d'interprétation. C'est à partir de cette période que l'objet de l'analyse de discours ne consistait plus à rechercher ce que dit le texte, mais la façon dont il le dit. Selon les propos de J.M. ADAM « le discours est l'inclusion d'un texte dans un contexte ».<sup>2</sup>

#### **2. Mettons en avant la théorie de l'énonciation !**

La prise en compte de tous les phénomènes liés aux conditions de production du discours apparait comme pertinente pour la compréhension du fonctionnement de la langue.

Lorsqu'on aborde le sens des unités linguistiques, on est inévitablement amené à les relier à des facteurs extralinguistiques. Cette nouvelle appréhension de la langue a permis aux chercheurs de faire appel au concept de l'énonciation. La linguistique énonciative est à

l'origine des travaux de recherche qui ont débuté pendant les années soixante avec les réflexions d'Émile BENVENISTE. Celui-ci accorde une place importante à l'acte d'énonciation. Il met en évidence l'existence, dans le langage, d'un appareil formel de l'énonciation, qui est l'instrument de passage de la langue au discours.

D'autres chercheurs se sont intéressés à l'énonciation à l'image de CULIOLI qui annonce que la langue doit être étudiée à travers son fonctionnement en discours et non en

---

<sup>1</sup> Madeleine Grawitz ,Méthodes des sciences sociales ,Ed.Dalloz,1990 ,p.345.

<sup>2</sup> Jean-Michel Adam, La linguistique textuelle. Introduction à l'analyse textuelle des discours, A. Colin, coll.

« Cursus », 2011 ,p.23

tant que système et code. Toutes les approches de l'énonciation s'accordent à défendre une position pragmatique en linguistique. Cette linguistique énonciative ne sera pas la linguistique de la parole telle qu'elle a été envisagée par SAUSSURE ; elle concerne plutôt l'acte de produire un énoncé et non le texte de l'énoncé auquel se rapporte la parole de SAUSSURE.

En effet , l'énonciation s'oppose à l'énoncé comme l'acte se distingue de son produit. En outre , l'énonciation ne repose pas sur le seul énonciateur, d'où la primauté de l'interaction. Benveniste a donc raison d'écrire : «l'individu qui parle n'est pas nécessairement l'instance qui prend en charge l'énonciation »<sup>1</sup> . A leur tour , Anscombe et Ducrot disent : « L'énonciation sera pour nous l'activité langagière exercée par celui qui parle au moment où il parle. »<sup>2</sup> . Ce qui amène Kerbrat-Orecchioni à ajouter : « mais aussi par celui qui écoute au moment où il écoute »<sup>3</sup>. Cela montre la place de l'allocutaire dans le dispositif énonciatif et permet la prise en compte de divers mécanismes langagiers.

### **2.1. Entre effacement et engagement: l'énonciation doit se frayer un chemin .**

Le sujet communicant, en prenant possession de la parole s'institue en énonciateur, et institue du même coup le sujet interprétant en allocutaire. Le positionnement du premier dépend donc des données de la situation de communication dans laquelle il se trouve.

Parfois, l'énonciateur prend position c'est-à-dire qu'il s'engage dans son discours .Mais il peut arriver que l'enjeu de crédibilité exige de celui-ci qu'il ne prenne pas parti. D'où une délocutivité obligée de l'attitude énonciative qui devrait faire disparaître le Je sous des

constructions phrastiques impersonnelles et nominalisées. C'est le jeu de l'objectivité par l'effacement énonciatif.

L'écriture de presse qui constitue un échange langagier entre journaliste et lecteur , est en fait travaillée par les tensions de la subjectivisation et de l'objectivisation .

### **2.2. La subjectivité linguistique s'est souvent ancrée dans l' énonciation .**

La subjectivité autrement-dit l'engagement journalistique, en tant que notion, suggère ce qui a rapport à la personnalité du sujet parlant, à ses impressions, à son affinité, à ses états de conscience. Benveniste voit dans cette notion« la capacité du locuteur à se poser comme sujet »<sup>4</sup> . Suivant le raisonnement de Benveniste, subjectivité et langage sont intimement liés. Le langage, dit-il est « la possibilité de la subjectivité qui en constitue une propriété

---

<sup>1</sup> Jean-Michel Adam : Op.cit , p.85.

<sup>2</sup> Anscombe, Jean-Claude, Ducrot, Oswald, *L'Argumentation dans la langue*, Bruxelles,Ed . Mardaga, 1983,p.41.

<sup>3</sup> C.Kerbrat- Orecchioni , *L'énonciation De la subjectivité dans le langage*,Ed. Armand Colin, Paris,1980 , p.25

<sup>4</sup> Emile Benveniste : Op.cit,p.269

fondamentale »<sup>1</sup>

Kerbrat Orecchioni est aussi de cet avis, qui croit « qu'aucun lieu langagier n'échappe à l'emprise de la subjectivité »<sup>2</sup>

Cette subjectivité se manifeste grâce à tout un matériel linguistique, principalement constitué d'éléments et de micro-systèmes lexicaux . Nous distinguons deux principales catégories d'indices : marqueurs d'embrayage et marqueurs de modalité.

### **2.2.1. Les marqueurs d'embrayage .QUI ,QUAND et OU l'On parle .**

#### **a) Les déictiques personnels**

Parmi les indices de personnes, nous avons ceux que la grammaire traditionnelle appelle « pronoms personnels ». Ils réfèrent à une « réalité de discours » comme le dit Benveniste. Ils font également référence aux véritables personnes de la situation d'énonciation (locuteur et allocutaire). Il s'agit de je et nous (énonciateur ou locuteur), tu et vous (énonciataire ou allocutaire). Le il représente les êtres ou objets dont on parle, le délocuté.

#### **b) Les déictiques spatiaux**

Ce sont ces éléments de l'énoncé porteurs d'indications spatiales dont la référence est déictique, c'est-à-dire qu'ils renvoient au lieu de l'énonciation. Ils servent au repérage spatial de l'énoncé. Parmi les déictiques spatiaux, certains sont :

- démonstratifs :
- ✓ déterminants : ce... ci/là
- ✓ pronoms : ça, ceci/cela, celui-ci/celui-là, celle-ci, celle-là) souvent combinés avec un geste de monstration.
- ✓ Présentatifs : (voici, voilà) ; adverbes : (ici/là, près/loin, en haut/en bas...)
- ✓ Les éléments déictiques spatiaux apparaissent de manière à marquer la proximité ou l'éloignement de l'objet visé et de sa relation par rapport à la position occupée par l'énonciateur au moment de l'énonciation.

#### **c) Les déictiques temporels**

Ce sont les éléments porteurs d'indications temporelles dont la référence est déictique (ils renvoient au moment de la situation d'énonciation). Ces marqueurs signalent par rapport au moment de l'énonciation qui leur sert de repère, une situation de simultanéité, d'antériorité ou de postériorité. Ce repérage temporel se fait grâce aux formes temporelles des conjugaisons verbales : les temps du passé indiquent l'antériorité, les temps du présent la simultanéité, les temps du futur la postériorité.

---

<sup>1</sup> Ibid,p.263

<sup>2</sup> Kerbrat-Orecchioni, Catherine :Op.cit , p.117

Le repérage temporel peut se faire également par un ensemble d'autres indications temporelles :

- ✓ Simultanéité : adverbes (actuellement, en ce moment, maintenant, etc.)
- ✓ Antériorité : adverbes (hier/avant ; naguère/récemment), déterminants définis (le, le jour, le mois, la semaine, etc.)
- ✓ à venir : adverbes de (Demain /après demain, bientôt), déterminant défini (le, le mois, le jour prochain, etc. ,)

### **2.2.2. Les marqueurs de modalité au service de la subjectivité .**

Il s'agit d'une manifestation caractérisée par la sélection de modalisateurs et de substantifs évaluatifs organisant le discours, en termes de jugement de valeur, d'adhésion ou de rejet de la part du sujet.

C'est particulièrement ce type d'activité langagière qu'Orecchioni appelle « subjectivité au second degré »<sup>1</sup>. et dont l'analyse du discours doit se rendre compte.

Benveniste s'inspire de la définition du modus de Bally afin d'exploiter l'ensemble des parties du discours « La forme linguistique d'un jugement intellectuel, d'un jugement affectif ou d'une volonté qu'un sujet parlant énonce à propos d'une perception ou d'une représentation de son esprit »<sup>2</sup>

Il s'avère donc indispensable de mettre en lumière certains termes :

- ✓ La modalisation est conçue comme un processus de réaction à l'égard de l'énoncé. C'est l'opération par laquelle le locuteur donne son point de vue ou prend position par rapport à son interlocuteur ou par rapport à son énoncé (à ce qu'il dit).
- ✓ la modalité est conçue comme un résultat qui implique les traces de ce processus. le produit dans l'énoncé du processus de modalisation.

On conclut alors que tout comme dans le rapport entre l'énonciation (processus) et l'énoncé (résultat, produit). La modalisation est un acte alors que la modalité est la composante sémantique de cet acte par lequel se manifeste l'attitude du sujet énonciateur.

- ✓ Les modalisateurs, quant à eux , sont des marqueurs par lesquels l'énonciateur affiche son attitude face à son énoncé, à son interlocuteur et à la situation d'énonciation.  
« Les modalisateurs sont les éléments linguistiques qui révèlent non seulement la présence du sujet parlant mais aussi son attitude et sa prise de position dans son énoncé »<sup>3</sup>

Nous distinguons la modalisation des modalités :

---

<sup>1</sup> C.Kerbrat- Orecchioni :Op.cit ,p.40

<sup>2</sup> Emile Benveniste :Op.cit ,p.266

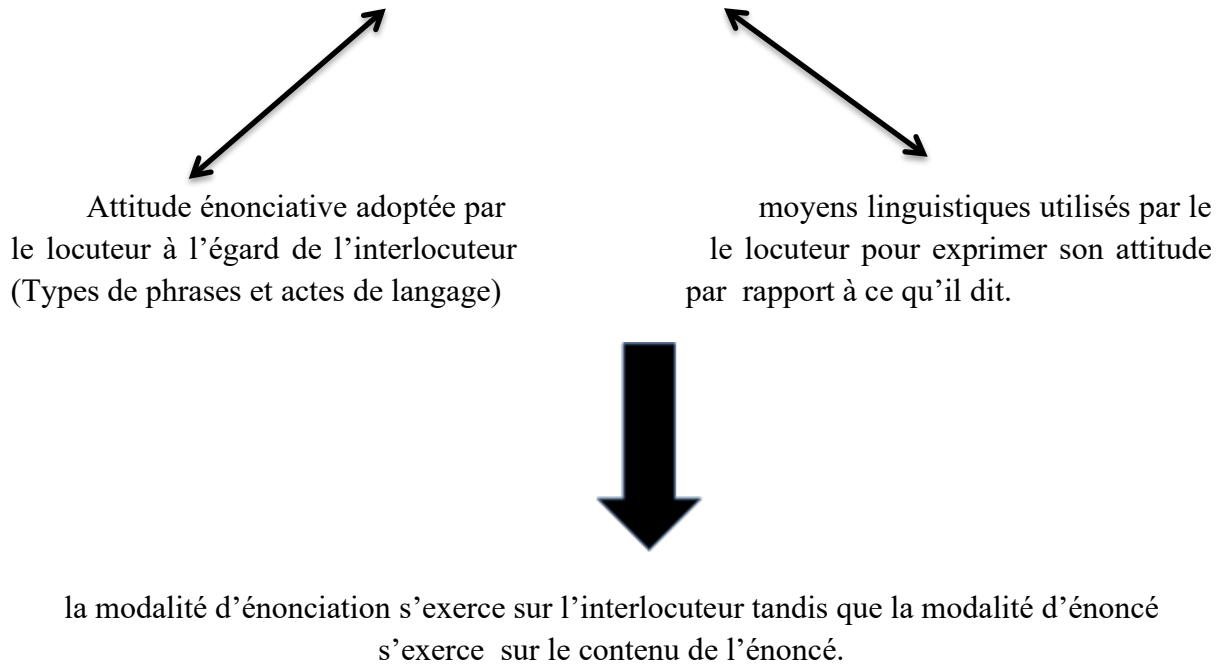
<sup>3</sup> Ibid .

Les modalités sont le résultat, le produit dans l'énoncé du processus de modalisation. C'est une des manifestations de la subjectivité dans l'énoncé. Nous disons qu'un énoncé est modalisé quand il contient une ou plusieurs modalités.

Il faut maintenant distinguer deux types de modalité : Modalités d'énonciation et modalités d'énoncé

**(Voir le schéma 1 )<sup>1</sup>** : Distinction faite entre

Les modalités d'énonciation et les modalités d'énoncés



---

<sup>1</sup> Safinaz Büyükgüzel ,modalité et subjectivité : regard et positionnement du locuteur ,synergie Turquie n° :4, 2011, p .140 .

## **A. Les modalités d'énonciation**

« Renvoient au sujet d'énonciation en marquant l'attitude énonciative de celui-ci dans sa relation avec son locuteur »<sup>1</sup>

L'énonciateur s'exprime donc sur sa manière de dire. Elles se manifestent à travers les énoncés où

- ✓ il s'agit de faire une assertion (énoncés déclaratifs en affirmation ou en négation).
- ✓ de donner un ordre (énoncés injonctifs).
- ✓ de poser une question (énoncés interrogatifs) ou de faire une exclamation .

### **1) L'assertion**

Le type assertif ou déclaratif « présente la structure de la phrase canonique groupe nominal-groupe verbal »<sup>2</sup> . Il sert à dire et / ou affirmer un fait et contient de multiples moyens pour l'expression. L'assertion « pose un état de choses comme vrai ou faux. D'un point de vue syntaxique, il s'agit d'énoncés qui comportent un sujet exprimé et dont le verbe porte des marqueurs de personne et de temps »<sup>3</sup> . Dans l'exemple suivant, ce sont des phrases assertives qui se succèdent :

Ex.1 : « J'ai entendu un grand bruit... Il était 10 heures du soir. Il faisait nuit. J'étais dans ma chambre. »<sup>4</sup>

### **2) L'interrogation**

Grâce à l'interrogation, le locuteur exprime une demande ou une question. Maingueneau souligne une autre fonction de l'interrogation ; « interroger quelqu'un, c'est se placer dans l'alternative de répondre ou de ne pas répondre. C'est aussi lui imposer le cadre dans lequel il doit inscrire sa réplique »<sup>5</sup> . L'interrogation se réalise par l'emploi des variantes syntaxiques qui s'exercent sur l'interlocuteur. La présence du type interrogatif dans le texte ci-dessous ne suscite ni une attente ni une réponse.

Ex.2 : Cette civilisation du « Mac Do », qui va de pair, selon les sociologues, avec l'augmentation du nombre de personnes vivant seules et avec l'accroissement de la proportion des femmes qui travaillent, peut-elle avoir des conséquences sanitaires néfastes ?

Va-t-on bientôt s'apercevoir que fast-food rime avec artériosclérose, cancer, obésité ou

---

<sup>1</sup> Riegel, M., J.-Ch. Pellat et Rioul R ,Grammaire méthodique du français. 4ème édition, Paris : Puf,2009,p.580

<sup>2</sup> Ibid,p.388

<sup>3</sup> Maingueneau, D. *Syntaxe du français*, Hachette, Paris , 1999, p.46

<sup>4</sup> Espaces 1, p.169

<sup>5</sup> Maingueneau, D :Op.cit,p.48.

déficit en vitamines ? »<sup>1</sup>

C'est un exemple dans lequel l'interrogation est utilisée pour traduire les idées du locuteur narrateur à propos du « fast-food », influencer et avertir l'interlocuteur, c'est-à-dire les lecteurs du quotidien Le Monde.

### **3) L'injonction**

Par l'injonction, le locuteur agit sur l'interlocuteur pour influencer et même changer les comportements de celui-ci. Selon la situation, la phrase injonctive peut manifester diverses nuances : ordre strict, conseil, souhait, prière, demande polie. « Le type impératif ou injonctif est associé habituellement à un acte d'intimation ou d'injonction (“ordonner quelque chose à quelqu'un”, au sens large, de la prière à l'ordre vif, en passant par le conseil). Il se caractérise par l'absence de sujet du verbe quand celui-ci est au mode impératif (Sortez ! )»<sup>2</sup>. Dans l'exemple suivant, le type injonctif est employé pour donner un conseil.

Ex.3 : « Ne cherchez pas à satisfaire tout le monde, c'est impossible : soyez vous-même ; vous éviterez de dépenser de l'énergie inutilement. »<sup>3</sup>

## **B. Les modalités d'énoncés**

« renvoient au sujet de l'énonciation en marquant son attitude vis-à-vis du contenu de l'énoncé »<sup>4</sup> . Elles recouvrent un domaine plus vaste que les modalités d'énonciation .L'énonciateur exprime son opinion sur ce qui est dit de manières différentes « Les modalités sont regroupées sous deux catégories essentielles. Ce sont les modalités logiques (vérité, possibilité, nécessité) et les modalités appréciatives ou évaluatives »<sup>5</sup>

### **1) Les modalités logiques**

C'est à partir du carré logique d'Aristote que sont développées les modalités logiques. On distingue trois types de modalités d'énoncé dans le domaine logico- sémantique : l'aléthique, l'épistémique et le déontique.

#### ➤ L'aléthique

Le terme vient du mot « aléthéia » du grec et signifie « la vérité ». C'est une proposition ou une modalité qui ne concerne que le vrai, le faux et l'indéterminé. Il correspond aussi à l'expression de la capacité intellectuelle du locuteur et de l'éventualité des

---

<sup>1</sup> 25 Le Monde, 4 Octobre 1989

<sup>2</sup> Riegel, M., J.-Ch. Pellat et Rioul R. : *Op.cit*, p.665

<sup>3</sup> [www.doctissimo.fr](http://www.doctissimo.fr)

<sup>4</sup> Riegel, M., J.-Ch. Pellat et Rioul R. : *Op .cit*,p.580.

<sup>5</sup> C.Kerbrat- Orecchioni :*Op.cit*,p.90



événements. L'aléthique permet d'exprimer le possible, l'impossible, le nécessaire et le contingent par les unités linguistiques comme : pouvoir, devoir, falloir, paraître, sembler ; il est nécessaire, il est possible, il est impossible ; sans doute, probablement, apparemment, vraisemblablement, inévitablement, nécessairement, immanquablement, inéluctablement, infailliblement...

Ex.4 : **Il est nécessaire** de consommer de la viande rouge française », a annoncé la FNB dans un communiqué, en citant les propos de la secrétaire d'État. »<sup>1</sup> [Nécessité]

Ex.5 : « L'été sera **sans doute** plus chaud qu'un été moyen. »<sup>2</sup> [Possibilité]

➤ Le déontique

Le mot déontique qui vient du mot grec « ta deonta » signifie : ce qu'il faut. Les modalités déontiques font appel essentiellement à la notion d'obligation, mais elles impliquent aussi les valeurs modales comme l'interdiction, la permission, le facultatif. En fonction du contexte, l'énonciateur présente l'action comme obligatoire ou permise en se servant des outils linguistiques comme : devoir, il faut que, nécessairement, forcément, obligatoirement, (il est) obligatoire, nécessaire, interdit, permis... Dans les exemples ci-dessous, la modalité déontique fonctionne avec ses valeurs d'obligation et d'interdiction.

Ex.6 : « Il ne **faut** pas traverser dans les passages réservés aux piétons. »<sup>3</sup> [Obligation]

Ex.7 : « Vous **devez** avoir un passeport. »<sup>4</sup> [Obligation]

Ex.8 : « Il est **interdit** de stationner. »<sup>5</sup> [Interdiction]

Dans les exemples 6 et 7 , nous pouvons repérer la présence des verbes « falloir » et « devoir » qui expriment une obligation. Tandis que dans l'exemple 8 , il s'agit d'une interdiction.

➤ L'épistémique

La modalité épistémique renvoie à la connaissance du monde du locuteur qui se manifeste à travers divers éléments linguistiques comme : il est certain que, nous savons que, il est inévitable que, bien entendu, certainement, sûrement, sans aucun doute, indéniablement...

---

<sup>1</sup> <http://www.lafranceagricole.fr>

<sup>2</sup> <http://www.lemonde.fr>

<sup>3</sup> Espaces :Op.cit, p.68

<sup>4</sup> Latitudes1, module 3, unité 8, p.95

<sup>5</sup> Ibid.

Voyons ces modalités sur les exemples ci-dessous :

Ex.9 : « Je suis **certain** que le nucléaire est sans danger. »<sup>1</sup> [Certitude]

Ex.10 : « Je **doute qu'**on guérisse un jour toutes les maladies. »<sup>2</sup> [Exclu]

Ex.11 : « Thierry ne **croit pas qu'**Emilie soit capable de se débrouiller seule à Paris. »<sup>3</sup>  
[Contestable]

Il faut noter par ailleurs que les modalités logiques peuvent acquérir des valeurs modales différentes selon le contexte. Elles peuvent aussi partager l'espace d'un même sens, tout comme dans le cas des verbes « pouvoir » et « devoir » pouvant signaler la modalité déontique, la modalité aléthique et la modalité épistémique en fonction du contexte.

Ex.12 : « Elle **doit** avoir oublié son sac. » [Probabilité]

Ex.13 : « Je **peux** être une femme mais je **peux** me débrouiller. » [Certitude]

Contrairement à leur morphologie, les verbes “devoir” et “pouvoir” se substituent puisque le verbe “devoir” désigne d'emblée l'obligation alors que dans l'exemple ci-dessus, il indique la probabilité. Le verbe “pouvoir”, dont la valeur principale est la possibilité, est utilisé pour marquer la certitude dans l'exemple 13 .

## 2) Les modalités affectives et appréciatives

Dans la langue, nombreux sont les termes affectifs et évaluatifs qui indiquent les sentiments et le système des valeurs de l'énonciateur. Ces marques peuvent être des noms, des adjectifs, des adverbes, des verbes... Nous empruntons à Kerbrat-Orecchioni la classification des adjectifs concernant la subjectivité. « Les modalités affectives servent à l'expression des sentiments du locuteur alors que les appréciatifs (et évaluatifs) traduisent le jugement de valeur et l'évaluation du sujet parlant »<sup>4</sup>

### ➤ Modalité affective

La subjectivité affective s'inscrit dans la parole par l'emploi des termes concernant les sentiments, les affects, les émotions, les passions... Par exemple, les adjectifs affectifs comptent parmi les unités linguistiques subjectives et la modalité fonctionne comme un concept qui permet d'introduire la subjectivité du locuteur par ses émotions et ses sentiments.

---

<sup>1</sup> Espaces :Op.cit, p. 155

<sup>2</sup> Ibid , p. 164

<sup>3</sup> Ibid , p. 156

<sup>4</sup> C.Kerbrat- Orecchioni :Op.cit ,p.94

« “Cette pénible affaire”, “cette triste réalité”, “la malheureuse Madame B”, “la pauvre femme” : autant d’expressions qui sont à considérer comme subjectives dans la mesure où elles indiquent que le sujet d’énonciation se trouve émotionnellement impliqué dans le contenu de son énoncé »<sup>1</sup>

Ex.14 : **Heureusement**, je n’ai pas mal et je peux me relever tout de suite.

➤ Modalité évaluative non-axiologique

Toujours selon Kerbrat-Orecchioni, « cette classe comprend tous les adjectifs qui, sans énoncer de jugement de valeur, ni d’engagement affectif du locuteur (du moins au regard de leur stricte définition lexicale : en contexte, ils peuvent bien entendu se colorer affectivement ou axiologiquement), impliquent une évaluation qualitative ou quantitative de l’objet dénoté par le substantif qu’ils déterminent, et dont l’utilisation se fonde à ce titre sur une double norme »<sup>2</sup>. Nous pouvons compter dans cette classe les adjectifs tels que : “petit”, “grand”, “long”, “court”, “loin”, “chaud”, “nombreux”... Parmi les autres unités linguistiques évaluatives non axiologiques, il faut citer des adverbes tels que : “naturellement”, “bizarrement”, “gravement”, “éperdument”, “curieusement”... et tous les verbes qui ne portent pas la trace de l’appréciation et du jugement de valeur du locuteur qui les utilise.

Bien que ce soit des marqueurs subjectifs, leur subjectivité est relative puisqu’ils ont un contenu dont la valeur peut changer d’une personne à l’autre.

Ex.15 : « Propriano est une **petite** ville de 3 500 habitants. »

➤ Modalité évaluative axiologique

La relation entre la langue et l’appréciation ou la dépréciation du locuteur n’est pas toujours facile à préciser et à formuler. Car les appréciations et les dépréciations sont des phénomènes complexes liés aux états psychiques, aux jugements de valeur, aux croyances, aux intuitions, aux intentions... surtout à la rhétorique des interlocuteurs. En appréciant ou en dépréciant ce qu’il énonce, le locuteur émet un jugement de valeur qui garde les traces de ses évaluations. Les éléments linguistiques qui marquent ce positionnement d’une manière favorable ou défavorable peuvent appartenir aux catégories sémantiques et pragmatiques différentes selon le contexte comme « aimer », « détester », « préférer », « bon », « bien », « mauvais », « mal », « normal », « anormal »... Autrement dit, ces termes peuvent porter une appréciation valorisante ou dévalorisante.

Ex. 16 : « La Corse est le lieu **idéal** pour des vacances sportives, culturelles ou reposantes »<sup>3</sup>

---

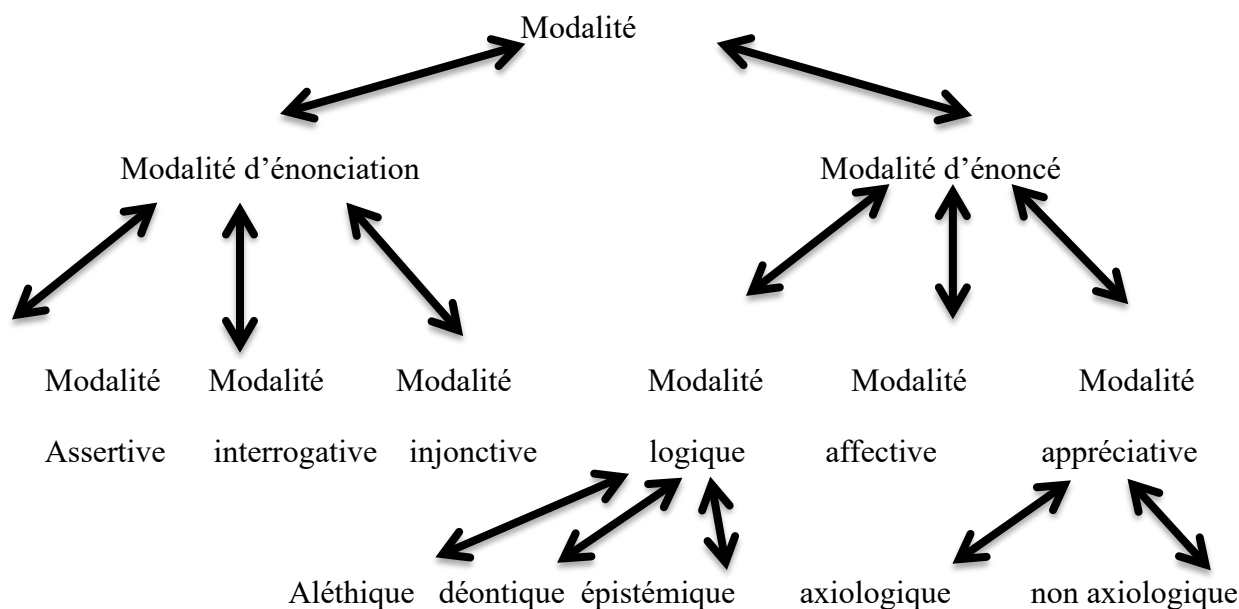
<sup>1</sup> Ibid ,p.140

<sup>2</sup> Ibid ,p.96.

<sup>3</sup> Latitudes : Op.cit ,p.104

Ex.17 : «J'aime être la **bonne** personne au **mauvais** endroit et la **mauvaise** personne au **bon** endroit. »

(Voir le schéma 2 )<sup>1</sup>: les différents types de modalités



### 2.3. Quand l'effacement énonciatif prend le relais .

Dans son discours, le journaliste tente d'adopter une posture en conformité avec la déontologie du journalisme qui exige qu'il s'efface dans un but de neutralité, d'impartialité et d'objectivité.

Selon Vion, l'effacement énonciatif « constitue une stratégie, pas nécessairement consciente, permettant au locuteur de donner l'impression qu'il se retire de l'énonciation, qu'il "objectivise" son discours en « gommant » non seulement les marques les plus manifestes de sa présence (les embrayeurs) mais également le marquage de toute source énonciative identifiable »<sup>2</sup>

Selon les intentions du journaliste qui veut s'effacer partiellement ou complètement de son discours, il adopte des stratégies discursives où la prise en charge énonciative prend

<sup>1</sup> Safinaz Büyükgüzel : Op.cit,p .140

<sup>2</sup> VION, Robert. Effacement énonciatif et stratégies discursives. *De la syntaxe à la narratologie énonciative*, 2001, p. 331

plusieurs formes dont les plus récurrentes sont :

### **2.3.1. La forme impersonnelle et la forme passive**

- ✓ La forme impersonnelle :

Entre les supporters doivent accepter cette défaite et il faut accepter cette défaite, la responsabilité de l'énonciateur se trouve atténuée dans le second exemple dans la mesure où le premier exemple comprend un message explicitement envoyé de l'énonciateur aux supporters alors que dans le second exemple, il nous paraît évident que le message n'appartient pas à l'énonciateur.

Nous observons la même remarque dans les exemples suivants :

Au lieu de dire tu dois t'engager, l'énonciateur se distancie en disant il faut s'engager.

Au lieu de dire il vous est nécessaire de faire un bilan, il dit il est nécessaire de faire un bilan.

- ✓ La forme passive :

La forme passive est employée de la même manière que la forme impersonnelle. Au lieu de dire le ministre a décrété une loi au profit des médecins, l'énonciateur se distancie et dégage, de ce fait, la responsabilité de l'information en disant une loi ministérielle au profit des médecins a été décrétée.

### **2.3.2. L'emploi des guillemets :**

Le journaliste emploie cette forme pour annoncer que ce qui est dit entre guillemets ne lui appartient pas et dans certains cas, il ne l'attribue non plus à une personne bien déterminée. Dans l'énoncé je vous laisse découvrir, entre guillemets, ce scandale, le journaliste qualifie l'évènement dont il est question de scandaleux tout en prenant de la distance vis-à-vis de ce qualifiant. Cette qualification est laissée au public qui va lui porter un jugement.

### **2.3.3. Les formes « on-dit », « il paraît que », « soi-disant que » :**

- ✓ « On-dit » est une forme par laquelle l'énonciateur tire son épingle du jeu transférant à autrui la responsabilité du propos. Elle représente une mise à distance de l'information que l'on rapporte dont on refuse d'endosser la responsabilité. Dans l'exemple on dit que la réunion aura lieu la semaine prochaine, la forme « on-dit » permet de laisser la responsabilité de l'information à un énonciateur non défini.
- ✓ « Il paraît que » est une forme productrice d'effet de sens identique à celui de la forme « on-dit ». C'est une expression de mise à distance de ce que l'on rapporte sans l'adoption effective de l'énonciation. Il s'agit d'un renvoi vers un autre anonyme. Selon L. Rosier « il paraît que » « rapporte un propos, en renvoyant à une doxa

anonyme, à un « on-dit », à la rumeur »<sup>1</sup>

- ✓ « Soi-disant que » est une locution qui est apparue vers 1435. Elle est formée de « soi » et de « disant ». Elle avait le sens de « dire quelque chose de soi-même », de « se dire ». Au fil du temps, on est passé de cet usage réflexif à
- ✓ « dire prétendument quelque chose de quelqu'un ou de quelque chose ». Cette forme est maintenant très proche de « on dit que ».

Ainsi, l'énoncé malgré sa préparation que l'on dit sérieuse, il n'a pas réussi peut être substitué par l'énoncé suivant : malgré sa préparation, soi-disant sérieuse, il n'a pas réussi.

De manière générale, « on dit que », « il paraît que », « soi-disant que » sont des tournures qui permettent au journaliste de se distancier de son énoncé sans l'attribuer de manière spécifique à une source précise. Selon L. Rosier ces locutions conjonctives « retournent l'énonciation vers un autrui de conscience collective »<sup>2</sup>

#### **2.3.4. La polyphonie discursive**

Partant de la définition de la polyphonie faisant référence à la pluralité des voix au sein d'un même discours, nous pouvons considérer qu'il y a polyphonie dès que deux voix coexistent dans le même discours, ce qui est le cas de toute forme de discours rapporté.

Selon Bakhtine « Le discours rapporté, c'est le discours dans le discours, l'énonciation dans l'énonciation, mais c'est en même temps un discours sur le discours, une énonciation sur l'énonciation »<sup>3</sup>

Selon Laurence Rosier « Les formes du discours rapporté sont : discours direct, discours indirect, discours indirect libre ... »<sup>4</sup>

- ✓ Le discours direct (DD)

Le discours direct (DD) se présente comme la reproduction des énoncés de la source citée . Selon George-Elia Sarfati « le discours direct entretient l'impression, peut-être illusoire, qu'un locuteur principale donne la parole à un autre locuteur qui est cependant absent. Cette vue est exacte si l'on considère que le discours ainsi restitué résulte de

---

<sup>43</sup> 1 Laurence Rosier « le discours rapporté en français », Ed Ophrys, 2008,p.173

<sup>2</sup> Ibid ,p.162

<sup>3</sup> Charron Jean et Loïc Jacob, Enonciation journalistique et subjectivité : les marques du changement , 1999, p.33.

<sup>4</sup> Laurence Rosier : Op.cit,p.174

l'inscription d'un énoncé à l'intérieur d'un autre énoncé ... »<sup>1</sup>

✓ Le discours indirect (DI)

Dans le DR en style indirect (DI), le journaliste rapporte les propos de la source tout en maintenant sa position de locuteur. Ainsi l'énoncé original de la source n'est pas mis en scène de manière autonome ; le locuteur citant l'intègre à son discours en l'adaptant aux exigences de sa propre énonciation. Cette adaptation a trait notamment aux déictiques de temps, de lieu et de personnes). D'après George-Elia Sarfati « Le discours indirect « ne reproduit pas la forme (c'est -à- dire « le mot a mot », ni même le « mot pour mot ») des propos rapportés. IL en constitue une reformulation sémantique globale qui opère directement sur leur sens ou leur contenu »<sup>2</sup>

✓ Le discours indirect libre (DIL)

Le discours indirect libre est une forme de discours rapporté qui se distingue, du point de vue formel, du DD, puisqu'il ne s'y trouve pas de guillemets ou italique, ainsi que du DI, puisqu'il n'y a pas de verbe introducteur ni de « que » qui le suit, ni enfin d'adaptation des marques de l'énonciation (sujet, lieu, temps). Il s'agit donc d'une sorte de polyphonie, sans pourtant que nous identifions aisément les sources des voix.

### **2.3.5. L'ironie comme forme d'effacement**

L'ironie est une figure de style considéré en rhétorique comme un trope « qui consiste à dire le contraire de ce qu'on veut faire comprendre au destinataire »<sup>3</sup>

Elle peut se manifester sous plusieurs formes stylistiques telles que : l'antiphrase , la métaphore, la litote ,l'hyperbole ...etc. L'ironie se présente également comme « une sorte de citation par laquelle le locuteur mentionnerait le propos d'un personnage disqualifié qui dirait quelque chose d'ostensiblement déplacé par rapport au contexte ... »<sup>4</sup>. Selon Maingueneau « l'énoncé ironique fait entendre une autre voix que celle du « locuteur », la voix d'un énonciateur qui exprime un point de vue insoutenable. Le « locuteur » prend donc en charge les paroles mais non les points de vue qu'elles supposent »<sup>5</sup>

---

<sup>1</sup> George-Élia Sarfati « Éléments d'analyse du discours » Armand Colin, Paris , 2007, p.59

<sup>2</sup> Ibid.p.61

<sup>3</sup> Charaudeau .P et Maingueneau. D. :Op.cit,p.330

<sup>4</sup> Ibid ,p.331

<sup>5</sup> Maingueneau, D. Nouvelles tendances en analyse de discours. Hachette ,Paris , 1987 ,p55

### **2.3.6. Les énoncés non-embrayés**

Les énoncés non embrayés sont des énoncés « coupé de la situation d'énonciation »<sup>1</sup>, c'est-à-dire des énoncés qui sont pris hors contexte. À la différence des énoncés embrayés, les énoncés non embrayés sont dépourvus de toutes marques d'embrayage, il s'agit souvent du récit.

Ces marques peuvent se manifester dans les textes littéraires narratifs au passé simple, dans des textes scientifiques, dans les articles de dictionnaire, comme ils peuvent se manifester comme une explication d'un mot ou d'une expression, ou sous forme de proverbe ou par l'absence des déictiques personnels ainsi que les déictiques spatiotemporels.

Les énoncés non embrayés ne peuvent pas être repérés en faisant références à la situation d'énonciation. Ils ont un énonciateur et un co-énonciateur, où ils sont produits en un moment et un lieu précis, mais ils se présentent comme coupés de la situation d'énonciation, sans relation avec elle.

---

<sup>1</sup> Maingueneau, D. Les énoncés détachés dans la presse écrite, Ed. Marc Bonhomme, Gilles Lugin, 2006,p..107



Tout texte relève d'un genre de discours. Les locuteurs disposent d'une foule de termes pour catégoriser l'immense variété des textes qui sont produits dans une société : « conversation », « manuel », « journal », « description », « polémique »... De telles catégories sont adaptées aux besoins de la vie quotidienne, et l'analyste du discours ne peut les ignorer.

Il va sans dire que nous ne pouvons analyser un discours qu'en le considérant selon le genre auquel il appartient. Ainsi un discours médiatique devra être analysé différemment d'un discours scientifique, juridique, politique ou publicitaire, puisque chacun est énoncé par des soucis, des intentions et des objectifs différents.

La difficulté de définir très strictement le style journalistique n'empêche pas la tentative d'appréhender les lignes de démarcations qui le séparent d'autres types de discours ou de délimiter les traits généraux qui le caractérisent. .Cela étant, nous nous décidons à approcher ce genre de discours autant varié que captivant.

**Chapitre 2 : Discours  
journalistique : positionnement  
médiatique et enjeu énonciatif**

## **Chapitre 2 :** **Discours journalistique : positionnement médiatique et enjeu énonciatif**

De nos jours, le discours médiatique est le principal acteur de la construction de la réalité sociale et des mouvements actuels . l'écriture journalistique passe alors pour le porte-parole de la société du fait qu'elle assume une responsabilité incontournable dans l'orientation de la perception du public.

Conçu tel un simple médiateur ; le discours journalistique ,qui sera abordé dans ce deuxième chapitre , constitue en fait un matériau bien plus complexe dont la production est soumise à maintes contraintes externes (sociales de production du discours) et internes (énonciatives, discursives de la mise en scène de l'information).

Sa visée informative fait qu'il soit rattaché à l'instant voire même à la quotidienneté. En conséquence , il demeure traversé par les tensions de la subjectivité et de l'objectivité .

## **1. Ce dont on dit un discours journalistique .**

Le discours journalistique, ou l'acte d'écrire sur un évènement, est censé être normé par les lignes directrices des manuels de journalisme. Le journaliste apprend à aller avant tout droit au but. Il doit présenter l'essentiel immédiatement (le sujet de l'information, l'action, l'endroit, le moment, le moyen, les causes, les objectifs). Ainsi, dans les manuels de journalisme, être direct consiste à donner dans le lead, les trois premières lignes du texte, tous les éléments d'information de base ou à répondre à des questions fondamentales : qui ?, quoi ?, où ?, quand ?, comment ?, pourquoi ?

Selon Moirand « La presse se caractérise par une forte hétérogénéité, voire une instabilité, des conditions de production des discours qu'elle diffuse, qu'elle les construise ou qu'elle les transmette. »<sup>1</sup>

### **1.1. Il s'agit d'un discours autant unique que remarquable .**

Si chaque discours a une visée précise, celui du journalistique est d'informer. Il en résulte que l'une des préoccupations les plus importantes que le discours journalistique cherche à remplir, consiste à produire un message facilement compréhensible. Pour ce faire, il cherche à être simple, concret, vif, clair et précis. Et « Le caractère concret, objectif et précis du style du journaliste est le meilleur auxiliaire de la rigueur avec laquelle doit être traitée »<sup>2</sup>. À ces caractères du style journalistique s'ajoute la simplicité grammaticale qui « commande d'éviter l'emploi de tournures de phrases recherchées »<sup>3</sup>. . Et « chaque phrase et presque chaque mot doit apporter un élément d'information, le maximum d'information. D'où l'importance du choix et de la précision de chaque substantif ou adjectif, de l'élimination systématique de tous les adjectifs et adverbes vagues et inutiles »<sup>4</sup>

Ainsi, le discours journalistique se caractérise généralement, par les traits suivants :

- ✓ la précision.
- ✓ la clarté et la concision.
- ✓ l'utilisation limitée d'adjectifs qui trahissent la subjectivité de l'auteur et son émotion.
- ✓ les chiffres et les dates.
- ✓ la prise en considération du récepteur lorsque le journaliste choisit les mots .

---

<sup>1</sup> Sophie Moirand, « Le modèle du Cercle de Bakhtine à l'épreuve des genres de la presse », Linx [En ligne], 56 | 2007, mis en ligne le 21 février 2011, consulté le 07 février 2021

<sup>2</sup> GAILLARD P, *Technique du journalisme*, Puf, Collection Que sais-je, 3ème édition, Paris, p. 92.

<sup>3</sup> Ibid.

<sup>4</sup> Ibid.

Outre les caractères cités ci-dessus, il y a d'autres qui pourraient marquer le discours journalistique :

- ✓ le discours de presse est une composante du discours social dans la mesure où ce discours est une mémoire des événements se produisant dans la société. Mémoire dépassant la connaissance individuelle; bref, une mémoire constituée collectivement.
- ✓ ce discours est essentiellement différé dans le temps et dans l'espace. Il se place soit avant les événements, dans ce cas il les anticipe, soit après, et alors il les diffuse. Dans les deux cas, il représente les événements car il n'est ni au moment ni au lieu de leur surgissement, même s'il garde une certaine proximité temporelle avec ceux-ci.
- ✓ Il n'est le fait ni d'un locuteur unique, ni d'un (des) récepteur(s) homogène(s).

### **1.2. Un pacte reliant les sujets de l'échange journalistique .**

Tout acte de communication est un objet d'échange entre deux instances : l'une de production, l'autre de réception, dont le sens dépend de la relation d'intentionnalité qui s'établit entre celles-ci. Selon Charaudeau l'information médiatique est déterminée par ces deux dispositifs. Pour décrire ce qui se joue dans l'acte de communication journalistique, il utilise le concept de « contrat ». Ce dernier est défini comme: « l'ensemble des conditions dans lesquelles se réalise tout acte de communication (quelle que soit sa forme, orale ou écrite), ... »<sup>1</sup>

Les deux instances supra-citées peuvent être définies comme suit :

#### a. L'instance de production

un procédé médiateur entre deux mondes : extérieur et médiatique . Charaudeau dit à ce propos « cette instance se trouve engagée dans un processus de transformation, dans lequel elle joue un rôle de médiateur, et parfois de constructeur d'événement, entre le monde extérieur où se trouve le fait à l'état brut, et le monde médiatique ... »<sup>2</sup>

#### b. l'instance de réception

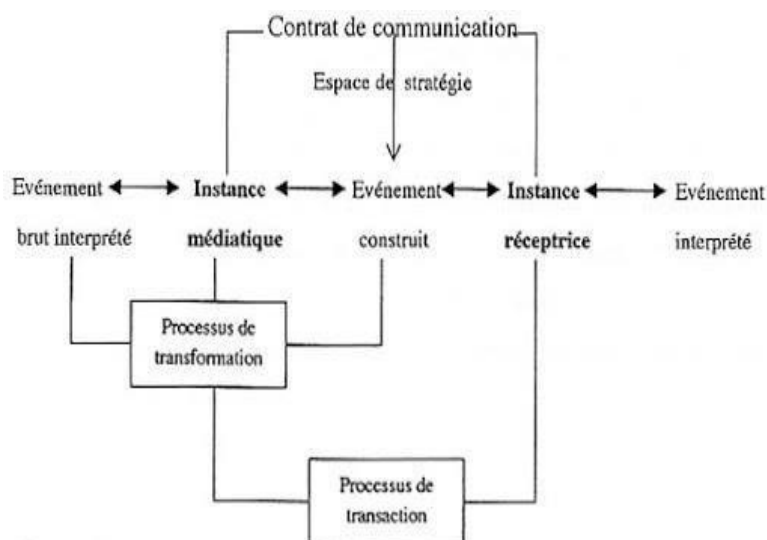
C'est la part de lecteur, «dont la figure majeure dans la presse écrite s'appelle lecteur- "a pour rôle de prendre connaissance (lire, écouter, voir) des informations qui lui sont présentées, [...], et de les interpréter selon ses propres besoins de savoir ou d'action.»<sup>3</sup>

---

<sup>1</sup> Charaudeau .P et Maingueneau. D : Op.cit, p.140.

<sup>2</sup> Ibid., p.142

<sup>3</sup> Ibid.



**Figure 01 : « contrat de communication »**

Patrick CHARAUDEAU explique le schéma « ci-dessus »<sup>1</sup> comme suit :

Le journaliste représentant l'instance de production puise « l'évènement brut » qui est déjà interprété dans le monde environnant. Puis, il le transforme en un nouvel évènement ce qui veut dire que l'information journalistique a toujours recours à « un contrat de communication qui transforme l'évènement d'un état brut à un autre état interprété ,dans lequel l'auteur utilise implicitement ces propres mots, pour faire passer l'information »<sup>2</sup>

Du coup, il s'avère primordiale d'évoquer un circuit de double processus :de transformation et de transaction ,entre l'instance de production et réception ,au cours duquel cet évènement brut constitue ultérieurement un évènement interprétable à la façon du journaliste .

## 2. Presse écrite –La toupie !

De tous les temps, l'homme a eu besoin de « nouvelles » sur le monde qui l'entoure pour s'informer, se nourrir intellectuellement, se libérer, s'émanciper . Gutenberg a ainsi fait don à la société d'un cadeau précieux, en 1450, avec l'invention du procédé d'impression à caractères mobiles , contribuant ainsi à l'apparition de la presse écrite.

Elle est définie généralement comme l'ensemble des quotidiens, des publications périodiques et des organismes professionnels liés à l'activité d'information.

---

<sup>1</sup> CHARAUDEAU Patrick , Les médias et l'information : l'impossible transparence du discours ,éd de Boeck

,Paris , 2005, p .94

<sup>2</sup> Ibid.

Elle représente un domaine tout à fait exceptionnel pour l'analyse des discours ,cette dernière étant preneuse d'un champ propice au test de ses hypothèses théoriques et à la mise à l'épreuve de ses outils descriptifs. Patrick Charaudeau proclame « elle est une sorte de laboratoire pour l'étude des transformations ,mais également de l'évolution et de l'entrelacement des genres discursifs ... »<sup>1</sup>

En effet, la presse écrite constitue un espace scriptural, fait de mots graphiques, de dessins et parfois d'images fixes, sur un support papier. Elle s'inscrit dans une tradition écrite caractérisée par une relation distanciée entre celui qui écrit et son lecteur, vu l'absence physique de l'instance d'émission et de l'instance de réception.

Il va sans dire que la presse écrite a beaucoup évolué depuis ses premiers balbutiements. Elle a non seulement évolué, mais elle a dû se transformer pour faire face aux nouvelles technologies.

### **2.1. Presse écrite à vocation plus large ...**

selon Pierre ALBERT « les fonctions de la presse peuvent être classées en 4 groupes : fonction informative, distractive, sociologique et psychologique »<sup>2</sup> ; que nous reprenons ici.

#### **A. La fonction informative**

C'est la fonction principale de la presse. Cette dernière transmet, explique et commente les nouvelles de l'actualité politique, économique, sociale et culturelle, que ce soit au niveau national ou international. Elle s'intéresse également aux faits divers, aux nouvelles locales et aux informations sportives. C'est par le biais de cette fonction que la presse vise à exprimer des opinions, à exposer des faits et à les expliquer .

#### **B. La fonction distractive**

A côté des articles, qui ont une fonction informative, la presse véhicule une masse de textes et d'illustration, qui ont pour but, non pas de favoriser la connaissance du monde extérieur, plutôt de l'oublier. Ces rubriques de distraction se présentent sous forme de jeux, informations sur le sport ou les spectacles...

Ce sont ces deux fonctions principales qui justifient l'existence de la presse et motivent sa lecture. Albert P. propose d'ajouter deux autres fonctions moins évidentes, la fonction sociologique et la fonction psychologique :

---

<sup>1</sup> Patrick Charaudeau, « Discours journalistique et positionnements énonciatifs. Frontières et dérives », *Semen*

[En ligne], 22 | 2006, mis en ligne le 01 mai 2007, consulté le 27 février 2021

<sup>2</sup> Pierre Albert, *La presse française*. Paris, Éd. La Documentation française, coll. Études de la presse française, 2008, p .215 .

C. La fonction sociologique

La presse joue un rôle important dans l'intégration sociale des individus dans la société globale et dans les différents groupes qui la composent. Cela est assuré par le dialogue qu'elle engage entre le lecteur et le monde: par la diffusion des valeurs civiques, morales et culturelles.

D. La fonction psychologique

La presse permet au lecteur de se sentir mieux, c'est en cela qu'elle joue un rôle psychologique « il est clair qu'à travers la lecture de la presse, par le défoulement des insectes ou par des passions qu'elle rend possibles, par la compensation des frustrations

ou des complexes d'infériorité par rapport aux grands de ce monde ou plus simplement par rapport aux autres ... »<sup>1</sup>

**2.2. C'est des cendres de la crise que naît la presse écrite algérienne...**

Aborder l'histoire de la presse algérienne n'est pas chose aisée. Non seulement à cause du peu d'intérêt porté à cette question par l'ensemble des chercheurs en sciences de l'information et de la communication, mais surtout parce qu'elle est très récente comparée à d'autres expériences, anglo-saxonne ou française, notamment. Ainsi, la naissance de la presse (écrite surtout) en Algérie ne remonte qu'à la période coloniale.

« La presse écrite algérienne produite par des indigènes existait déjà pendant la colonisation, mais clandestinement »<sup>2</sup>. Après l'indépendance, quelques titres ont vu le jour.

Mais la diffusion et la publication des titres n'ont jamais été aussi importantes que cette dernière décennie « qui a été plus que toute autre période (...) théâtre d'une évolution rapide, aboutissant à une grande diversification et à une multiplication des médias écrits. »<sup>3</sup>

Dès lors, il convient d'apporter quelques éclaircissements concernant l'histoire de la presse écrite algérienne. Ce petit détour nous permettra d'explorer les différentes phases par lesquelles est passée la presse en Algérie tout au long de son développement, c'est-à-dire depuis l'indépendance, jusqu'à l'époque actuelle, où l'on assiste à l'émergence de ce qu'on appelle la presse privée.

---

<sup>1</sup> Pierre Albert : Op.cit ,p .216

<sup>2</sup> Souriau-Hoebrechts (Christiane) : *La Presse maghrébine, Tunisie, Lybie, Maroc, Algérie*. In: *Revue française d'histoire d'outre-mer*, tome 57, n°208, 3e trimestre 1970. pp. 371-372. 57, n°208, 3e trimestre 1970. pp. 371- 372, disponible sur [www.persee.fr/doc/outre\\_0300-9513\\_1970\\_num\\_57\\_208\\_1517\\_t1\\_0371\\_0000\\_2](http://www.persee.fr/doc/outre_0300-9513_1970_num_57_208_1517_t1_0371_0000_2) consulté le 10 mars 2021

<sup>3</sup> Brahimi (Brahim) : *Le pouvoir, la presse et les intellectuels en Algérie*. In: *Revue française d'histoire d'outre-mer*, tome 78, n°291, 2e trimestre 1991. p. 280, disponible sur [www.persee.fr/doc/outre\\_0300-9513\\_1970\\_num\\_57\\_208\\_1517\\_t1\\_0371\\_0000\\_2](http://www.persee.fr/doc/outre_0300-9513_1970_num_57_208_1517_t1_0371_0000_2), consulté le 10 mars 2021



### **2.3. Un itinéraire marqué par maintes stations.**

Pour apprécier la situation actuelle de la presse algérienne et la mesure exacte de son originalité, une description de ses organes et de ses secteurs s'avère nécessaire. Il semble difficile de comprendre cette situation sans connaître les grandes lignes de son évolution. Aussi, nous proposons nous de présenter brièvement les grandes étapes de la presse algérienne, après l'indépendance, et de tenter d'en donner les caractéristiques essentielles.

BRAHIMI B. propose les périodes suivantes:

a) La période 1962 -1965

Bien que relativement courte, cette période marque un tournant dans l'histoire de la presse algérienne. Au lendemain de l'indépendance, la majorité des journaux européens disparaît, seuls 05 quotidiens demeurent. Cette période se caractérise essentiellement par la nationalisation de la presse coloniale.

En ce qui concerne la lecture, elle était le privilège des catégories sociales cultivées. Le tirage des numéros avoisinait seulement les 80 000 dont 15 000 pour l'unique quotidien arabophone.

b) La période 1965 – 1979

BRAHIMI B. pose que cette période est marquée par des événements politiques importants qui ont eu des conséquences directes ou indirectes sur la situation et l'évolution de la presse. Mis à part les journaux du parti, la presse sera placée sous l'égide du ministère de l'information et de la culture. Après la mort du président Boumediene et l'arrivée de Chadli Bendjedid, la presse devient un outil qu'utilise l'Etat pour implanter sa politique. Quant au tirage , il a connu un rapide accroissement, la diffusion s'est considérablement élargie, et le nombre de lecteurs a augmenté.

c) La période 1979-1988

Cette période constitue une étape importante, en effet, la presse commence à occuper une place centrale dans la société. Elle devient l'instrument privilégié de la communication politique et sociale. Le fait marquant des événements de cette période, a été celui « du code de l'information, adopté en décembre 1981, par l'assemblée populaire nationale, qui marque un tournant dans l'histoire de la presse algérienne. C'est en effet la première (loi du 6 février 1982, journal officiel n°6 du 9 février 1982) sur l'information depuis l'indépendance du pays »<sup>1</sup>. Toutefois, elle n'est pas aussi importante que la période suivante.

d) La période 1988-1991

Inaugurée par les événements d'octobre 1988, cette période peut être considérée comme une rupture avec les précédentes, pour BRAHIMI. B, « le soulèvement populaire du 5 octobre 1988 a entraîné de profonds bouleversements dans la vie politique et culturelle du

---

<sup>1</sup> BRAHIMI B :Op.cit,p .31

pays. Ces bouleversements ont eu des répercussions sur le champ médiatique non seulement sur le plan quantitatif (création de nombreux journaux et de stations de radio étatiques régionales) mais aussi sur le plan de la liberté de l'information (création de journaux privés changements importants au niveau des programmes de la radiotélévision et au niveau des journaux parlés et télévisés... »<sup>1</sup>

e) La période 1992 – 1997

Les années 90 restent une période exceptionnelle dans l'histoire de la presse algérienne . En effet, la presse a vécu une métamorphose : mis à part certains hebdomadaires, des dizaines de journaux partisans et privés n'ont pu résister et ont disparu.

Par ailleurs, on assiste à la parution de plusieurs journaux francophones comme Le Jeune Indépendant, L'Authentique, El Acil, La Tribune et Liberté. Ce qui a entraîné une prédominance de la presse francophone sur la presse arabophone. Quant au tirage de journaux, il a sensiblement baissé.

f) La période 1997 à nos jour

On assiste, durant cette période, à un changement qui s'est exprimé par l'industrialisation, la modernisation et de la professionnalisation du journalisme. La parution de nouveaux journaux, et l'augmentation du tirage, qui a atteint, selon BRAHIMI :

« Un million, cinq cent mille (1500000) exemplaires, dont neuf cent mille (900000) pour les journaux francophones, ont eu un impact sur la diffusion. Le secteur privé a gardé son avance sur le secteur public et le journal El khabar reste le journal le plus lu du pays avec plus de quatre cent mille (400000) exemplaires, suivi par Le Quotidien d'Oran avec cent quatre- vingt mille ((180.000) exemplaires environ. »<sup>2</sup>

### **3. Des genres journalistiques ayant incessamment enrichi la presse écrite francophone .**

Les genres journalistiques sont des catégories utilisées par les journalistes pour caractériser la forme que prendront leurs textes. A chaque genres correspondent non seulement une forme précise, mais aussi des fonctions bien distinctes «Les genres journalistiques, c'est-à-dire les différents manières de rédiger un article, sont l'un des points forts de l'écriture de presse, à laquelle ils confèrent diversité et originalité»<sup>3</sup>

José De Broucker ,quant à lui , distingue deux grands genres rédactionnels : le genre de l'information et le genre du commentaire « Le papier d'information vise à faire savoir et, éventuellement à comprendre, tandis que le papier de commentaire cherche à faire valoir une

---

<sup>1</sup> BRAHIMI B : Op.cit ,p.9

<sup>2</sup> BRAHIMI B. : Le droit à l'information à l'épreuve du Parti unique et de l'état d'urgence, Alger,Ed. SAEC- Liberté, 2002, p. 66.

<sup>3</sup> Yves Agnés, « Manuel de journalisme », Ed Média plus 2009, Blida, Algérie. P 200

conviction, un jugement... »<sup>1</sup>

Ainsi , en partant de cette classification de Broucker, nous aboutissons à une classification des genres fondée sur un ensemble de critères qui les catégorisent :

- ✓ Le genre de l'information :

Rapportant des faits et ayant pour principal objectif : livrer des faits, relater des événements, montrer des personnages. A cette catégorie appartiennent : la dépêche, la brève, le filet, le reportage, etc.

- ✓ le genre de commentaire :

Brassant plutôt les idées a pour objet : développer des idées, livrer une opinion, affirmer une position. Selon Viol, tout article du commentaire est forcément « subjectif ». A cette catégorie appartiennent l'éditorial, l'analyse, la chronique, la critique et le billet, etc.

### **3.1. Les articles de l'information**

- ✓ **La brève** : un article d'information brute et court, qui ne comporte pas de titre, et qui répond aux questions qui ?, quoi ?, quand ?, ou ?, et comment ?
- ✓ **Filet** : c'est un article d'information qui ressemble à une brève, certes le filet comporte un titre et un développement un peu plus important, il insiste sur le comment et le pourquoi du sujet traité.
- ✓ **Le compte rendu** : c'est la relation d'un fait (conseil municipal, assemblée, match...), relaté par le journaliste, sans pour autant donner son point de vue, autrement dit raconté ce dont il a été témoin.
- ✓ **Le reportage** : est un genre d'information qui exige une enquête de terrain, ou le journaliste récolte tout ce qu'il a vu, entendu, dans le but d'informer les lecteurs.

Le reportage comporte une sorte de subjectivité, un droit à la critique, mais exige la rigueur dans l'information.

- ✓ **L'interview** : fait partie des genres d'information, il se distingue par sa forme question-réponse, ce genre journalistique a pour but d'obtenir des informations inédites et originales sur une personne connue du grand public.

### **3.2. Les articles de commentaire**

- ✓ **L'éditorial** : c'est un genre journalistique qui fait partie des articles de commentaire, qui traite les sujets d'actualité, ou l'auteur donne l'impression au lecteur de donner son propre point de vue sur le sujet, il peut être rédigé par le rédacteur en chef ou par un journaliste désigné.
- ✓ **La chronique** : un genre journalistique de commentaire public à intervalles réguliers traitant un sujet de leurs choix, rédigé par un journaliste, intellectuel ou même par un

---

<sup>1</sup> BROUCKER J. : Pratique de l'information et écritures journalistiques, Paris, Ed CFPJ, 1995, p. 17.

écrivain.

- ✓ L'écho : c'est un article de commentaire, de caractère anecdotique et amusant, rédigée de façon piquante.
- ✓ Tribune libre : est un genre de commentaire, rédigé par une personne externe du journal où il exprime son opinion sur un sujet d'actualité.
- ✓ Le billet : un court article d'opinion en se basant sur la définition proposée par MARTIN-LAGARDETTE, qui définit le genre de commentaire « le billet » comme étant « court article d'humeur (généralement demi-feuillet) sur un fait ou une question d'actualité, caractérisé par sa concision et une chute inattendu ...»<sup>1</sup>

### **3.3.La chronique comme l'ont cernée les théoriciens .**

Afin d'essayer une définition de ce genre, voyons d'abord du côté du dictionnaire le petit Larousse « Rubrique de presse (journal, revue, etc) consacrée à l'actualité dans le domaine particulier, chronique politique, sportive»<sup>2</sup>

Du côté des théoriciens et des définitions qu'ils ont élaborées des genres journalistiques, la plupart d'entre eux considèrent la chronique comme l'expression d'un point de vue particulier avec un style particulier et humoristique est souvent divertissante. Rendez-vous régulier d'un journaliste avec son public. C'est le cas de Broucker.

« L'article dans lequel une « signature» rapporte ses observations, impressions et réflexions au fil du temps passé]...]. C'est en quelque sorte un journal d'auteur à l'intérieur d'un journal de journalistes. L'auteur en question, qui d'ailleurs peut-être ou ne peut pas être un journaliste, ses propres critères de sélection et d'appréciation du ou des sujets dont il désire s'entretenir selon son humeur»<sup>3</sup>

Le chroniqueur est parfois extérieur à la rédaction; il s'agit alors d'un auteur célèbre, d'un écrivain connu, d'un expert renommé etc. la chronique se distingue par son style, qui est souvent plus formel, plus soutenu, difficile, plus littéraire.

« Un journaliste chevronné, un intellectuel, une personnalité qui « a une plume» donne régulièrement son avis sur l'actualité en général, celle d'un secteur ou d'un sujet de son choix.»<sup>4</sup>

---

<sup>1</sup> MARTIN-LAGARDETTE J-L : Guide de l'écriture journalistique: écrire, informer, convaincre, Paris, Ed. Syros, 1994, p. 51.

<sup>2</sup> Le petit Larousse illustre, Ed LAROUSSE, Paris, 2006, P 215

<sup>3</sup> BROUCKER J : Op.cit, p .207

<sup>4</sup> Ibid.

### **3.3.1. La chronique se distingue ainsi ...**

Nous allons essayer de donner les caractéristiques fondamentales de la chronique.

- ✓ Du point de vue topographique, la chronique occupe une place stable dans le journal c'est-à-dire une unité de temps et de lieu même journal, même page, et même place dans la page.
- ✓ Du point de vue typographique, une chronique a toujours un sur titre immuable de parution en parution, le nom du chroniqueur et sa photographie. Elle peut être mise dans un encadré et l'écriture en alternance entre le gras et l'italique.
- ✓ Du point de vue situationnel unité de l'auteur, c'est le rendez-vous régulier d'un auteur avec ses lecteurs c'est-à-dire le même auteur qui écrit les chroniques.
- ✓ Unité de ton, le chroniqueur est souvent un humoriste à la plume légère parfois fielleuse. « L'écriture est très différente d'un auteur à un autre certains adapte le ton froid de l'analyse, d'autres le verve du polémiste, d'autres une manière plus intimiste...»<sup>1</sup>

C'est le plaisir l'humour et l'agréabilité en plus de celui des idées que cherche le lecteur dans la chronique.

- ✓ La diversité des sujets: Les sujets sont très divers d'une chronique à une autre et souvent à l'intérieur d'une thématique large.
- ✓ Du point de vue énonciatif, on trouve un grand investissement d'un chroniqueur dans ses propos, Un soin tout particulier est accordé à la fin de la chronique car elle expose un point de vue inattendue voir surprenant.

### **3.3.2. La chronique endossant trois caquettes .**

Yves Agnès et Jean Michel Croissandeau ont établie « trois types de chronique »<sup>2</sup>

- a. **Spécialisé**, Ce sont les chroniques axée sur l'actualité d'un secteur particulier: la politique, bien sûr, ou la musique, le cinéma, mais aussi bien l'économie, la science, les questions de société, le jardinage...
- b. **Généraliste**, abordant n'importe quel thème lié à l'actualité mais avec un seul sujet par article. Celui-ci est souvent proche de l'analyse, mais traite de manière plus subjective.
- c. **En «bloc-notes »** , la chronique comporte plusieurs sujets, puisés dans l'actualité de la période (la semaine le plus souvent, et le plus souvent présentés soit par la date soit par le thème.

---

<sup>1</sup> Agnès Yves et J.-M. Croissandeau, « lire le journal », Ed RP Lobies, 1979, p.81.

<sup>2</sup> Agnès Yves et J.-M. Croissandeau : Op.cit , p.57

### **3.3.3. Lorsque billet, chronique et éditorial se chevauchent .**

A l'instar de la chronique , l'éditorial et le billet sont des articles de presse appartenant au genre journalistique de commentaire .Tous les trois sont en fait considérés comme étant des genres voisins ou proches . Cela dit, chaque article se caractérise par des critères qui le distinguent des autres . Ainsi, Si l'on procède à une comparaison, on s'aperçoit que l'un des points d'opposition les plus importants entre les deux genres, à savoir la chronique et l'éditorial est que ce dernier est un genre où

« Une grande liberté de ton est possible, plus que dans aucun autre genre journalistique. Le style sera plutôt vigoureux, incisif, à la limite du langage parlé, du discours de tribun. L'éditorial est un texte qui réveille. Son auteur peut se laisser aller à son humeur. S'il se sent l'âme littéraire et s'il en a l'envergure, rien ne l'empêche de se livrer à un morceau de bravoure. Toujours, il signe son article, qui est parfois accompagné de son portrait photo. »<sup>1</sup>

A la différence de la chronique l'éditorial a une visée argumentative qui exprime l'orientation sociopolitique du journal . Il est aussi vu comme le lieu de la subjectivité par excellence dans le sens où l'éditorialiste impose son point de vue « un genre auto désigné et généralement signé, dans lequel on s'attend à retrouver des traces du surgissement du sujet de l'énonciation dans l'énoncé, c'est dans la façon de présenter, de nommer et d'éclairer les faits et les dires tels qu'il les perçoit et qu'il les rapporte, et dans la façon dont il les montre, que l'énonciateur se glisse... »<sup>2</sup>

Tout comme la chronique, le billet occupe une place de choix parmi les genres de la presse écrite. Parmi les définitions du billet que l'on peut citer ,on retrouve par exemple celle de Martin-Lagarrette. Pour ce dernier, le billet est un

« court article d'humeur (généralement demi-feuille) sur un fait ou une question d'actualité, caractérisé par sa concision et une chute inattendue : humoristique, paradoxale, impertinente, etc. Genre difficile, proche de la littérature, le billet offre un point de vue surprenant, démystificateur, en recul par rapport à l'événement »<sup>3</sup>

Ainsi, on peut dire que la chronique se distingue du billet par « son style, qui est souvent plus formel, plus soutenu, plus littéraire. Par ailleurs, le ton n'est pas nécessairement humoristique »<sup>4</sup>, mais également par le fait que le chroniqueur peut être souvent extérieur à la rédaction autrement dit la chronique peut être rédigée par un auteur autre que le journaliste

---

<sup>1</sup> MARTIN-LAGARDETTE J-L :*Op.cit*, p. 51

<sup>2</sup> Sophie Moirand, « Responsabilité et énonciation dans la presse quotidienne : questionnements sur les observables et les catégories d'analyse », *Semen* [En ligne], 22 | 2006, mis en ligne le 16 mai 2007, consulté le 17 février 2021.

<sup>3</sup> MARTIN-LAGARDETTE J-L : *Op.cit* , p. 51.

<sup>4</sup> Sylvie Durrer, « De quelques affinités génériques du billet », *Semen* [En ligne], 13 | 2001, mis en ligne le 04 mai 2012, consulté le 17 février 2021.

(écrivain, professeur ou même un expert).

Dans le tableau ci-dessous nous tenterons de présenter et de résumer la différence entre le billet, la chronique et l'éditorial, en se basant sur le tableau élaboré par Silvie DURRER (2001)<sup>1</sup>

	Billet	Chronique	Commen- taire	Editorial	Tribune libre
<i>Taille</i>					
Brièveté	+	?	+	+	+
<i>Topographie</i>					
Place stable	+	+	-	+	+
<i>Typographie</i>					
Encadré et/ou italique/gras	+	+	+	+	+
<i>Pragmatique</i>					
Instruire	-	?	+	+	+
<i>Statut du scripteur</i>					
Invité	-	?	-	-	+
<i>Enonciation</i>					
E marquée	+	+	+	+	+
<i>Style</i>					
Formel	-	+	+	+	+
<i>Ton</i>					
Humour	+	?	-	-	-
<i>Thématique</i>					
Évén. fort	-	?	+	+	+
Exp. pers.	+	?	-	-	-
<i>Statut compas.</i> autonomie (vs hyperstructure)	+	+	+	+	+

Tableau 01 : la comparaison entre le billet /la chronique /l'éditorial

#### 4. Situation de communication versus situation d'énonciation

Il paraît que « situation d'énonciation » et « Situation de Communication » sont deux notions bien différentes « Sans doute y aurait-il avantage, pour plus de clarté, à distinguer situation d'énonciation et situation de communication. La première serait un système de coordonnées abstraites associées à toute production verbale ; la seconde serait le contexte effectif d'un discours ... »<sup>2</sup>

<sup>1</sup> « ? » Le point d'interrogation présenté dans le tableau, indique (+et-) c'est-à-dire le critère est utilisé facultativement dans l'article (billet, chronique ou dans l'éditorial)

<sup>2</sup> Charaudeau P, Maingueneau D :Op.cit,p.229

En étudiant un énoncé donné, nous reconnaissons des éléments qui en débordent, qui dépassent le message brut pour en faire un acte de communication.

«C'est l'acte de production d'un énoncé par un locuteur dans une situation de communication. »<sup>1</sup>

De là, nous nous intéressons plus à la situation d'énonciation / la situation de communication :

a. La situation d'énonciation :

« la notion de situation d'énonciation est au cœur de réflexion sur l'énonciation , Il s'agit d'un système de données abstraites, de point de repère par rapport aux quels doit se construire toute énonciation, en particulier, pas d'énoncé sans détermination personnelle et temporelle »<sup>2</sup>

La situation d'énonciation est une notion qui est au centre des réflexions sur l'énonciation, elle s'intéresse au surgissement du sujet dans l'énoncé par un traitement des aspects indiciels du langage, l'observation des unités linguistiques : pronoms personnels, temps verbaux.... Appelées "déictiques" est à l'origine de la réflexion énonciatives.

Les éléments de la situation d'énonciation<sup>3</sup>

Le locuteur ou  Emetteur	Celui qui produit le message	<p>Qui parle ?</p> <p>Indices :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Nom propre (parfois signalé au début)</li> <li>- Pronoms personnels/adjectifs possessifs de la 1ère personne.</li> <li>- Marques de jugement du locuteur : mots positifs ou négatifs</li> <li>- Marques de sentiments</li> <li>- Registre de langue.</li> </ul>
-----------------------------------	---------------------------------	---

<sup>1</sup> M. Riegel, J.-C. Pellat, R. Rioul : Op .cit,p.70

<sup>2</sup> Dominique Maingueneau , « linguistique pour le texte littéraire », Ed NATHAN Université,2002, P 8.

<sup>3</sup> <http://www2b.ac-lille.fr/weblettrres/productions/Pompei/enonciation.htm>



**Chapitre 2 :**  
**Discours journalistique : positionnement médiatique et enjeu énonciatif**

<p style="text-align: center;">Le destinataire  ou Récepteur</p>	<p style="text-align: center;">Celui à qui est destiné le message  Le message</p>	<p style="text-align: center;">A qui ?  Indices :  -Nom propre  - Apostrophe  -Pronom personnels/ adjectifs possessifs de la 2ème personne</p>
<p style="text-align: center;">L'énoncé ou  Message</p>	<p style="text-align: center;">La phrase ou le texte produit</p>	<p style="text-align: center;">Quoi ? A quel sujet ?  Indice :  - champ lexical dominant.</p>
<p style="text-align: center;">Le but du message</p>	<p style="text-align: center;">Ce que l'on veut transmettre.</p>	<p style="text-align: center;">Dans quel but ?  Emouvoir ? Informer ? Convaincre ?  Indices :  - Tonalité du texte  - Formes des phrases.</p>
<p style="text-align: center;">Le contexte ou les circonstances</p>	<p style="text-align: center;">Le lieu et le temps de l'énoncé.</p>	<p style="text-align: center;">Où et quand est produit l'énoncé?  Indices : Marques de l'espace ou du temps  -Certains compléments circonstanciels de temps (maintenant).  - Temps des verbes / présent d'énonciation, passé composé, futur...</p>

**b. La situation de communication :**

Elle se détermine par la présence d'un destinataire qui transmet un message à un destinataire dans un contexte en utilisant un code et un canal (ou contact).

Dans le dictionnaire de l'analyse du discours, on parle de situation de communication « lorsqu'on se réfère à l'environnement extralinguistique dans lequel se trouvent les données

qui correspondent aux différentes composantes [...] »<sup>1</sup>

la situation de communication correspond donc à tout ce qui est hors texte c'est-à-dire l'environnement physique et socioculturel.

Les éléments de la situation de communication<sup>2</sup>

Emetteur	Qui parle ?	Exemple : un agent de police
Situation de Communication	Où ?	Carrefour urbain
	Quand ?	17 heures
	Quoi ?	«Avancez, dépêchez-vous, arrêtez »
	Comment ?	Signaux visuels et sonores (mouvement des bras de l'agent, coups de sifflet) Panneau « STOP»
Récepteur	A qui parle-t-on ?	aux automobilistes

---

<sup>1</sup> Charaudeau P, Maingueneau D :Op.cit,p.535.

<sup>2</sup> Jean-Pierre Robert, Dictionnaire pratique de didactique du FLE, Edition Ophrys, Paris,2008, p.188

L'écriture journalistique est tellement riche qu'elle devient le miroir de la société. Il va sans dire qu'une myriade de genres journalistique dont les frontières se chevauchent voire même s'entrelacent pour véhiculer aussi fidèlement que possible la réalité sociale .

Le journaliste qui se porte garant de l'information crédible se voit assigner l'interprétation et les transformations des événements bruts pour faire profiter au lecteur d'une nouvelle aussi fraîche que plausible .

Partant de la liberté dont jouit la presse écrite en Algérie de nos jours, les journalistes abordent les réalités sociales et politiques algériennes. Leur pensée peut parfois être exprimée explicitement, comme elle peut être dans certains cas sous-jacente transmise par exemple par le biais de l'humour, ce dernier alliant légèreté et gravité permet de faire un retour sur les aléas de la vie avec un style relâché .

**Chapitre 3 : En quête du  
désengagement : du locuteur au chroniqueur  
effacé**

### **Chapitre 3 :** **En quête du désengagement :du locuteur au chroniqueur effacé**

---

Il s'avère primordial de revenir sur certains points méthodologiques concernant notamment le corpus. Ainsi, nous allons montrer au début de ce chapitre nos positions théoriques et nos choix méthodologiques ,pour que l'analyse dont il est question dans les pages qui suivent soit comprise de tous .

## **I. Pas d'ambiguïté, notre corpus se veut très clair .**

Dans cette partie ,nous essayerons de répondre à tous les points d'interrogation qui pourraient tourner autour du corpus proposé.

### **1. Les deux fleurs à sentir absolument .**

Dans cette partie, il est question pour nous d'apporter des éclaircissements sur notre choix méthodologique ,mais aussi de présenter le corpus, sur lequel nous sommes censées travailler. Deux points essentiels à ne pas négliger !

#### **1.1.Et si on délimite l'approche d'étude !**

La chronique est un genre journalistique ayant pour principale particularité : l'exposition d'un point de vue ou d'une opinion. Parmi les chroniques de la presse algérienne, c'est la chronique « Souffles » publiée dans « La liberté d'Algérie » qui nous intéresse . En effet, l'auteur de cette rubrique , Amine ZAOUI , poste sur son profil Facebook ses articles le jour même de leur parution en format papier dans l'organe de presse cité préalablement . Il offre ainsi la possibilité à ses lecteurs de réagir et d'interagir en postant des commentaires dans l'espace dédié à cela en bas de chaque publication . Cette situation nous a amenés à nous poser diverses questions relatives à cette relation qui se tisse entre le chroniqueur et ses lecteurs, en l'occurrence : quelles sont les stratégies discursives employées et les moyens linguistiques mis en œuvre par le locuteur pour influencer son allocutaire ?

Nous tenterons de répondre aux questionnements sus-cité ,en nous appuyant sur la théorie énonciative dont les pionniers sont : Benveniste , Kerbrat-Orecchioni et Ducrot.

De ce fait, nous nous donnons pour tâche de dégager les différentes stratégies discursives, via lesquelles le locuteur imprime sa marque à l'énoncé ou pourquoi pas, se situe par rapport à ses propos en s'effaçant plus ou moins dans son discours.

Nous commencerons en conséquence par un relevé des marques de l'engagement du locuteur dans les chroniques choisies ; ces indices attestant bien entendu de la façon avec laquelle , il s'inscrit comme sujet d'énonciation dans son écrit. Puis, nous procéderons à un repérage d'unités et de procédés linguistiques révélant une distanciation discursive, instaurée par le chroniqueur à des fins élusives.

#### **1.2. Voilà notre corpus !**

Le présent mémoire porte sur une analyse énonciative du discours journalistique algérien d'expression française. Le journal concerné est : La liberté d'Algérie ,au cours de la période s'échelonnant de 2019 à 2020 . Notre corpus recueilli englobe 09 numéros de la chronique "Souffles ",rédigée par Amine ZAOUI et publiée dans l'organe de presse évoqué préalablement.

Dans ce qui suit, nous allons effectuer une présentation brève de la chronique sur laquelle nous allons travailler mais également de son écrivain . Puis, nous tenterons de déterminer les raisons de notre choix aussi bien du corpus que de la période.

**a) Présentation de la chronique « Souffles » :**

Chronique littéraire animée par l'écrivain chroniqueur Amine ZAOUI , paraissant chaque jeudi dans « La liberté d'Algérie » . « Souffles » est à ses yeux une arme de combat et de résistance. Adonis, l'ami d'Amin ZAOUI , a écrit : «Miroirs sont les chroniques / Miroirs brisés sont les civilisations.» Cette chronique intelligente, érudite, politiquement hardie aborde aussi bien le bilinguisme que de nombreux autres thèmes d'actualité liés à l'éducation, aux libertés, à la corruption ainsi qu'à la langue tamazight ;son écrivain voulant que l'Algérie soit reconnue dans toutes ses composantes.

La chronique est en fait un exercice littéraire sur l'actualité, avec beaucoup plus de liberté que dans l'éditorial classique. En Algérie, on est toujours dans cette phase de l'histoire où l'intellectuel est à la fois militant, chroniqueur, feuilletoniste, figure de contestation ou intellectuel organique, ce qui fait que la chronique devient tout cela à la fois .

**b) Présentation du chroniqueur « Amine ZAOUI »**

Né en Algérie, en 1956, Amin ZAOUI est écrivain et universitaire. Exilé en France durant dix ans, il n'est rentré en Algérie qu'en 2000 où il a dirigé la Bibliothèque nationale. Son programme de conférences et de manifestations diverses, trop ouvert aux écrivains et intellectuels de tous horizons, a cependant beaucoup déplu. Amin ZAOUI a été limogé de son poste en octobre 2008, ce qui a provoqué un grand malaise dans les milieux intellectuels de tout le monde arabe. La bibliothèque nationale était un des derniers lieux véritablement ouvert à la liberté d'expression en Algérie. Depuis, Amin ZAOUI se consacre à l'écriture.Chez Fayard, Amin ZAOUI a publié Festin de mensonges en 2007, traduit en anglais, italien, albanais et serbe. ses ouvrages, mêlant toujours fiction et réalité, prose et poésie, dans un style incantatoire empreint de sensualité, battent des records de vente.

**c) Ensemble des chroniques constituant le corpus à analyser :.**

- Souffles :
- ❖ Un mensonge culturel âgé de seize ans ,dix –sept bientôt !
- ❖ La fourmi d'Oran .
- ❖ Je suis contre cette Algérie majoritaire !
- ❖ A quoi rêve l'Algérien ?!
- ❖ Les livres gouvernent-ils un jour ?
- ❖ Les villes sans cœur : l'Algérien vit comme dans un hôtel, toujours prêt à Retourner dans son village .
- ❖ Azul Kafka !
- ❖ Mon Ben Badis à moi !

**2.. Un choix réfléchi ne serait point anodin.**

En fait , nous avons puisé notre corpus dans le journal supra-cité pour ces raisons :

- Liberté d'Algérie ,une ligne éditoriale affirmée alliant liberté d'expression et sujets de réflexion . Les reportages fouillés, d'une grande qualité journalistique et le ton crû voire osé parfois font toute l'identité clairvoyante de ce journal . C'est toujours dans

ce souci d'interaction avec le public que les articles et reportages utilisent un "je" qui engage leurs auteurs et les positionnent comme témoins de ce qu'ils relatent.

- Un classement des médias algériens a été réalisé en avril 2010 par «Media Sens » et a ciblé trois médias classiques, en l'occurrence, la télévision, la radio et la presse écrite . Les résultats obtenus classent le quotidien Liberté en tête des journaux francophones les plus lus en Algérie. Ce sondage a concerné 11 villes les plus importantes du pays en matière de diffusion des journaux et de lecture. Il s'agit d'Alger, Sétif, Oran, Tizi Ouzou, Constantine, Annaba, Biskra, Aïn Defla, Adrar, Béchar et Bouira.
- Un autre sondage d'opinion réalisé pendant une année (20014-20015) sur un échantillon de 2 505 personnes âgées de 15 ans et plus et réparties à travers 11 points d'enquête (Ouargla, Tiaret, Tlemcen, Oran, Médéa, Alger, Tizi Ouzou, Sétif, Annaba, Constantine et Batna), démontre que le journal en question est parmi les premiers quotidiens francophones en termes d'audience à l'échelle nationale.

### **2.1. « La liberté d'Algérie », une histoire de réussite indéniable !**

Paru pour la première fois le 27 juin 1992, Liberté a été fondé par quatre associés, dont trois journalistes professionnels : Ahmed Fattani , Hacène Ouandjeli, Ali Ouafek et l'homme d'affaires Issad Rebrab. Il a pour devise la phrase suivante: « Le droit de savoir, le devoir d'informer. »

Le quotidien a payé un lourd tribut lors de la décennie noire avec 4 de ses journalistes assassinés par les groupes terroristes islamistes. Il s'agit d'Ahmed Benkhelfallah, HamidMahiout, Zineddine Aliou Salah et Nordine Serdouk.

Le 23 août 2003, Liberté fait partie des 6 quotidiens algériens suspendus de parution. La raison officielle est le non-paiement de dettes à l'imprimerie nationale. La Fédération internationale des journalistes (FIJ) parlera de décision politique. Liberté revient dans les kiosques une dizaine de jours plus tard, le 02 septembre 2003.

Liberté est un quotidien généraliste qui traite aussi bien de politique intérieure que de sport, de culture ou d'actualité internationale. Parmi les rubriques phares du journal, citons:

- Le Radar (en page 5): une collection de textes courts mêlant indiscretions, insolite et informations rapides.
- La caricature d'Ali Dilem (en page 24, dernière page)
- Contrechamp de Mustapha Hammouche (en page 24): analyse politique.

Les derniers chiffres officiels remontent à l'année 2006. Liberté affichait un tirage de 114 500 exemplaires selon le Ministère de la communication algérien. Ce chiffre le classe en 4ème position des tirages de la presse quotidienne algérienne et en 3ème position si l'on ne tient compte que des quotidiens francophones.

En juillet 2007, le quotidien arabophone El Khabar a publié un sondage réalisé par l'institut IMMAR5. Ce sondage classe Liberté en tête des quotidiens les plus lus de la région du centre de l'Algérie (qui englobe l'Algérois, la Kabylie et la Mitidja). Liberté se classe 2ème pour la région sud et 5ème pour les régions ouest et est du pays.



## **2.2. Une période qui en est pour beaucoup car elle en dit beaucoup!**

Toute recherche pratiquée dans un champ d'étude qui porte sur le discours journalistique doit être inscrite dans un temps bien déterminée.

Le corpus sur lequel nous allons travailler est constitué d'un ensemble de chroniques publiées durant la période s'étalant du 01/03 /2019 au 01/05/2020 , une année pas comme les autres pour l'Algérie.

En réalité, ce choix se justifie par les raisons qui suivent :

- La publication de ces chroniques coïncide avec une période plus ou moins sensible de l'histoire de l'Algérie ,connaissant une liberté d'expression sans précédent.
- La période en question a été marquée par des événements qui ont fait couler beaucoup d'encre .Du coup ,on n'exagère pas en disant que la production journalistique de l'époque a connu l'abondance.
- L'Algérien assistait à une totale remise en cause ,ce qui a fait que les sujets traités par les journalistes étaient d'une diversité inouïe.
- Travailler sur un tel corpus serait l'occasion propice d'approcher une écriture instantanée ayant pour visée de commenter à chaud des faits d'actualité.

**Chapitre 3 :**  
**En quête du désengagement :du locuteur au chroniqueur effacé**

---

Notre corpus ayant été présenté ,nous allons entamer l’analyse des chroniques qui le constituent .Une tâche consistant à relever dans un premier temps ,les procédés et marques linguistiques permettant au chroniqueur de se distancier de son discours ,en l’assumant plus ou moins. Avant de procéder ultérieurement à une identification de l’ensemble d’indices témoignant de l’effacement ou de l’implication énonciative du chroniqueur .

Le locuteur de l'énoncé peut afficher clairement sa position , comme il peut s'effacer dans un but de neutralité, d'impartialité voire d'objectivité.

En effet, l'effacement énonciatif est une stratégie -consciente ou inconsciente- par le biais de laquelle, le locuteur se retire de son discours , qu'il "objectivise" en "gommant" non seulement les embrayeurs marquant manifestement son implication mais aussi toute source énonciative identifiable.

Cette stratégie se traduit dans l'énoncé à travers des marques et procédés linguistiques tels que : la polyphonie , l'ironie et ,parfois même , le recours au pronom indéfini « on ».

Notre dessein est de mettre en exergue certaines d'entre ces marques, que le chroniqueur emploie pour faire passer son point de vue quant à tel ou tel sujet.

Allons donc faire tomber le masque objectif de ZAOUI !

## **II. Un triple chemin menant au désengagement .**

Allons découvrir certains procédés permettant à l'énonciateur de se distancier de son discours en l'assumant plus au moins.

### **1. Polyphonie linguistique ;voix se chevauchant en harmonie .**

Commençons par l'extrait sous-mentionné :

**Ex 1:**« Vingt ans de bahboha el maliya, l'abondance financière, où la îssaba au pouvoir jetait l'argent par les portes et par les ports !! et on n'a pas construit un seul théâtre à Oran, aucune bibliothèque de lecture publique, ville sans maison de culture, aucun conservatoire, aucune école des Beaux-Arts ! C'est ce que les oranais croient ... » (Chronique 1)

Dans cet exemple ,l'énonciateur se distancie de ses propos en interpellant un co-énonciateur qu'il nomme à la fin de l'énoncé « les oranais ». C'est en empruntant cette voix, qu'il va se contester contre un pouvoir défaillant qui laisse de côté toute initiative de culturalisation de la ville algérienne connaissant un manque cruel d'infrastructures culturels ,capables de lui donner un nouveau souffle .

Nous pouvons donc avancer qu'une telle stratégie vise à brouiller les pistes d'interprétation, car engager un co-énonciateur ;malgré lui pour lui faire endosser son point de vue ,sa propre vision des choses ,permet au locuteur d'exprimer avec plus de liberté son opinion sur des sujets plus ou moins délicats ,c.-à-d. qu'il agit dans l'ombre évitant ainsi tout risque de censure .

Dans l'exemple suivant, le chroniqueur se permet ,au nom de la génération postcoloniale de porter un regard négatif sur le village algérien contemporain dont l'image rappelle un bourg surpeuplé ,faute d'un aménagement urbain digne de son nom .

Dès lors, laisser la parole à une autre voix permet au locuteur de ne pas assumer sa vision de ce village ne représentant ,à son plus grand regret qu'une agglomération galopante et chaotique qui est à mille lieux de citoyenneté ou même d'urbanisme .

Une situation s'aggravant en crescendo ;en raison de l'insouciance d'une population qui s'avère incapable de sauvegarder un héritage qui lui a été légué après tant de sacrifices .

**Ex 2:**« La génération postcoloniale pense que le village algérien a perdu son identité. Il ressemble à un bourg surpeuplé... » (Chronique 5)

Dans l'énoncé sous-cité , le chroniqueur critique le pouvoir algérien postcolonial en se faisant porte-parole de son co-énonciateur,les Algériens. C'est ainsi qu'il lui reproche d'être dans l'incapacité de protéger un butin architectural dont l'Algérie a hérité de la période coloniale .

Il laisse donc entendre que ce pouvoir n'a pas su faire la part des choses, entre symboles de la colonisation et une architecture qui aurait pu être prise pour un modèle ,dans la construction de villes alliant algérienneté et urbanité.

Il paraît alors qu'en passant la balle aux Algériens, le chroniqueur remet en question une politique, portée à la vengeance, qui a malheureusement passé à côté d'un héritage dont la valeur est immense .

**Ex 3:**« Les Algériens pensent que dès l'indépendance nous sommes passés d'un système colonial raciste à un pouvoir politique rural ... » (Chronique 5)

L'énonciateur tente à nouveau de brouiller les cartes, en passant cette fois-ci la parole au co-énonciateur qu'incarne le pronom indéfini « on », évoqué à la fin de l'énoncé.

En ayant recours à une telle stratégie, le locuteur s'offre toute la liberté de s'exprimer sur ce mensonge, à propos de la réalisation du centre culturel khaldonnien ; c'est ainsi qu'il le prend carrément pour un acte punissable par la justice humaine, étant donné qu'il enfreint les bonnes valeurs et les règles morales .

A en entendre parler, on a réellement l'impression que ce mensonge froisse la susceptibilité de toute personne, ayant ne serait-ce qu'une once de conscience .

**Ex 4:**« Mentir sur Ibn Khaldoun (1332-1406) est un acte puni par la justice de l'Histoire de l'Humanité ! Penserait-on ... » (Chronique 6)

## **2. Se dissimuler derrière l'ironie, c'est malin ça !**

L'exemple suivant aborde le sujet du projet de loi sur les hydrocarbures adopté par l'ancien gouvernement, en l'occurrence au moment où les manifestations se sont multipliées de plus en plus chaque vendredi pour revendiquer l'annulation de ce projet, l'ex-ministre du commerce vient de tenir une déclaration ayant pour objet l'importation des véhicules usés.

Dans cet extrait, la tonalité de ZAOUI est ouvertement ironique, ce dernier tente en fait de montrer l'émotion de la colère :

**Ex 5:**« Autant d'écart, c'est stupéfiant ! La rue éructe de ses gorges déployées le projet de loi sur les hydrocarbures, et le régime lui répond par la voix de son ministre du commerce évaluation de l'opération importation de véhicules de moins de 3ans »... » (Chronique 8)

Le locuteur vise à résumer une situation jugée comme déplacée et hors contexte voire même provocatrice, susceptible d'augmenter la tension populaire et mettre le pays en danger. Pour ce faire, il commence, d'emblée, par une réaction affective « autant d'écart

, c'est stupéfiant ! » ; en effet cette affectivité est mise en œuvre, d'une part à travers l'adjectif affectif « stupéfiant ! » renforcé par le point d'exclamation, et d'autre part avec l'emploi de l'énoncé adverbial « autant d'écart ».

Ce recours à l'ironie permet au chroniqueur de s'effacer dans son discours, tout en sollicitant l'attention des lecteurs sur cet écart entre la réaction bizarre, voire inattendue de l'ancien régime algérien, incarné par ladite déclaration de l'ex-ministre et les aspirations du peuple voulant tout changer. Un contraste qui justifie le refus total dudit projet et met en évidence la fureur éprouvée par les Algériens à l'encontre de la mesure en question.

Dans l'exemple qui suit ,le locuteur poursuit son ironie sur les mesures prises par l'ancien gouvernement algérien contre les revendications populaires , il faut en réalité rappeler que la justice algérienne à l'époque avait déclaré qu'il n'y a pas de détenus politiques en Algérie , ce qui a alimenté la colère populaire et a accentué les manifestation dans tout le pays.

**Ex 6:**«Et ...Non !Assurément ,il n'y a pas de détenus politique en Dézédie.Il n'y a que des »bandiya »,des durs,de gros durs tatoués, des chefs de gangs mafieux ... » (Chronique 8)

Le chroniqueur commence son énoncé par le segment « et...Non ! » , pour se dissocier d'emblée de son discours ,où les points de suspensions ,exprimant l'hésitation, au même titre que l'exclamation servent à signaler le désaccord du locuteur quant au point de vue suivant « il n'y a pas de détenus en Dézédie ».

Cet effacement est aussi manifesté grâce à l'emploi des guillemets dans le terme « bandiya » ce dernier étant lui-même significateur vu qu'il a acquis un usage particulier dans le parler algérien, en l'occurrence il renvoie au pluriel de « bandit » ,emprunté au français en gardant relativement le même sens .

Avec l'utilisation de ce terme véhiculant une valeur hautement péjorative ,le locuteur cherche à rendre plus assaillant ,le mécontentement de son lectorat à l'encontre de l'attitude dévalorisante , injuste voire aberrante du gouvernement de l'époque vis-à-vis des manifestants arrêtés.

L'ironie fait encore apparition dans l'exemple sous-cité :

**Ex 7:**« Par exemple :en Algérie le travail est une vacance ouverte et perpétuelle .Et les vacances ont un seul sens :une pause éternelle aux pieds des murs des immeubles fatigués et laids... » (Chronique 7)

Dans un ton moqueur ,le chroniqueur cherche à provoquer une prise de conscience chez son lecteur ,quant à la nécessité de revaloriser le travail étant donné que ce dernier est l'essence même de la vie .

Le locuteur dénonce donc le comportement paresseux de l'Algérien qui prend les choses à la légère et ,de ce fait, ne déploie aucun effort pour réaliser son travail quelle que soit sa nature .Cet énoncé envisage alors cet Algérien comme étant enclin à la fainéantise ne faisant rien de son temps.

De prime abord, il semble primordial de signaler que le choix du terme « vacances » n'est pas anodin ,sachant que l'ironie laisse comprendre le sens inverse de l'énoncé et rend le sens figuré plus négatif, ce qui sert à alimenter une attitude de nature à provoquer le mépris de l'allocutaire ,quant à cette mauvaise estimation de la notion du temps.

Voilà encore un autre acte ironique ,dévoilant cette fois-ci la cacophonie que vit la

société algérienne dont les membres n'ont pas su parvenir à un consensus quant à la gestion de leurs relations mutuelles. C'est ainsi ,qu'il revient exclusivement au gérant d'un magasin de décider de ses horaires de travail du fait qu'il les fixe comme bon lui semble, tous les jours et peu importe l'occasion.

Par cet acte d'ironie, l'énonciateur lève le voile sur une société qui sombre dans le chaos ,perdant en conséquence son chemin vers l'épanouissement dont la condition requise est avant tout l'organisation stricte.

De sa part, le destinataire qui se trouve attiré par le discours du locuteur ;à travers l'acte ironique va comprendre d'abord la raillerie signalée par le lexique utilisé ,puis l'effet méprisant que la situation évoquée laisse apparaître ,ce qui le rend attaché à l'émotion ressentie et par la suite adhéré au jugement du chroniqueur considérant que l'ordre, et l'ordre seul ,fait en définitive la liberté.

**Ex 8:**«... en Algérie, vous pouvez ouvrir les portes de votre commerce tous les jours, les jours de semaine et les jours fériés ,ouvrir les heures que vous souhaitez ,et vous pouvez les fermer durant les heures et les jours que vous voulez ,et personne ne peut vous interdire de les fermer et personne ne peut vous permettre de les ouvrir. C'est l'Algérie. » (Chronique 7)

### **3. Présupposé et sous-entendu ,Ducrot a su trouver le moyen pour s'effacer .**

Afin de communiquer des informations sans le manifester clairement, le chroniqueur se sert parfois de l'implicite ,établissant ainsi une stratégie discursive visant à retenir l'attention du destinataire ;en l'incitant à décoder les propos latents.

Dans une optique gricéenne, les représentations implicites peuvent être réparties en deux catégories : des représentations impliquées (présupposés ) et des représentations implicites (sous-entendu).

Selon Ducrot, il est plus judicieux ,dans une perspective définitoire de ces deux catégories d'implicite ,de recourir à la notion de la responsabilité. On avancera dans ce sens que les représentations impliquées dans le discours constituent des points de vue implicites pris en charge nécessairement par le locuteur.

En revanche, la responsabilité d'interprétation des points de vue implicites revient toujours à l'allocutaire .C'est la raison pour laquelle le sous-entendu a l'incalculable avantage de pouvoir toujours être renié .

Analysons ,à l'instant , une pognées d'exemples qui pourrait illustrer ces propos :

**Ex 9:** « On sait qu'on peut libérer le lecteur du fanatisme et de l'extrémisme par la traduction des textes des autres cultures ... » (Chronique 4 )

**Présupposé :** l'exemple dont nous disposons présuppose qu' à l'heure actuelle, l'extrémisme et le fanatisme font ravage .

**Sous-entendu :** en se référant à la formule « On sait que » ayant une référence multiple

,en l'occurrence « je le sais ,vous le savez, tout le monde le sait ». Le locuteur fait insinuation à la responsabilité de chacun dans la prévention et la lutte contre ladite vague de fanatisme ,et ce, en faisant passer son point de vue prônant la tolérance et l'acceptation de l'autre dans sa différence et sa liberté .

C'est pourquoi ,il clame qu'il est de bon ton d'affirmer, au nom du respect des opinions de chacun que toutes les cultures se valent dans la mesure où elles représentent ,pour ceux qui la vivent une raison d'être et une pratique commune originales qui, à elles seules ,les justifient.

Nous proposons dans le même ordre d'idée l'exemple qui suit :

**Ex 10:** « On ne ment pas sur Ibn Khaldoune !ça lui fait mal... » (Chronique 6)

**Présumé :** en Algérie ,on a la manie de mentir pour tout et n'importe quoi .

**Sous-entendu :** une telle proclamation fait allusion à ce que son allocataire se trouve impliqué, malgré lui, dans ce mensonge, à propos de la construction du centre culturel khaldonien ,une fabulation partagée entre les responsables infâmes, lui ainsi que son lecteur (le peuple) .un peuple victime mais également coupable parce qu'il est complice par son indifférence à l'atteinte d'un sommet de savoir ,à l'instar d'Ibn Khaldoune dont l'empreinte a marqué à jamais l'histoire humaine.

Disons grosso modo qu'une culture de mensonge s'est ritualisée en Algérie, qu'elle tend à froisser la susceptibilité de toute personne sans exception.

Ce choix de s'effacer se révèle une fois de plus dans l'exemple sous-cité :

**Ex 11:** « On peut imaginer une diversité culturelle qui s'épanouira en la présence de la leçon philosophique et du texte poétique... » (chronique 4)

**Présumé :** l'humanité peine à coexister en harmonie .elle cherche de ce fait à tâtons une issue vers une diversité culturelle tolérée.

**Sous-entendu :** ZAOUI sous-entend que l'humanité ,se trouvant à un carrefour redoutable, doit revoir l'impact plutôt positif de la philosophie et de la poésie sur les relations humaines marquées par le dialogue interculturel.

On ne devrait donc pas sous-estimer cette dimension humaine de l'art ,dont on peut espérer qu'il inocule à toute personne le devoir de s'en tenir au beau ,non seulement dans ce qu'il produit de ses mains ,mais aussi dans ses actions au quotidien . C'est parce que l'art adoucit les mœurs et les embellissent qu'il promet une culture de coexistence et de la paix .

Examinons à présent l'extrait qui suit :

**Ex 12:** « En Algérie, on adore se frotter le dos contre le mur pendant les vacances qui durent tout le temps du travail. On se frotte le dos en attendant le mois du carême. On se frotte le dos en attendant le match du Barça contre le Real .On se frotte le dos l'arrivée du camion de lait en sachet ... » (chronique 7 )



**Présumé :** la paresse s'instaure en Algérie et devient une manière d'être .

**Sous-entendu :** le locuteur fait insinuation à ce que les problèmes économiques dont souffre l'Algérie ne sont que la conséquence de l'indolence et une préférence marquée pour l'oisiveté qui est toujours là au tournant pour pousser l'Algérien à laisser de côté les tâches qu'il doit accomplir .

L'énonciateur remet en cause le comportement peu productif du pauvre qui se lamente sur son sort ,ne bougeant le petits doigt de façon que les choses changent pour le mieux. Il serait alors judicieux que ce même Algérien remplit son rôle comme il se doit pour ne pas prendre part dans ce piège le privant de tout développement.

**Ex 13:** « On prétend que le coronavirus est une arme biologique créée pour tuer en masse... » (Chronique 9)

**Présumé :** le nouveau virus qui circule a été créé en laboratoire .

**Sous-entendu :** le locuteur insinue que le coronavirus , un virus apparemment sorti de nulle part , a été lâché dans la nature de manière volontaire . En ayant recours au verbe « créer » ,ZAOUI sous-entend que ce virus ,dont la souche a été modifiée ,serait l'une des conséquences de ce bras de fer entre la Chine et les Etats unis ,une guerre froide sans merci allant jusqu'à mettre en péril la vie humaine .

Etant construite avec le verbe « être » au présent , cette proposition peut induire que l'ampleur de la pandémie est d'actualité .Elle constitue en réalité une conclusion que le chroniqueur avance comme vrai, bien qu'elle ne soit ni évidente ni démontrée.

**Ex 14 :** «La maladie actuelle sert à enrichir l'industrie pharmaceutique ... » (Chronique 9)

**Présumé :** l'épidémie en question a été provoquée par les laboratoires pharmaceutiques en vue d'augmenter leurs profits.

**Sous-entendus :** en se référant au contexte de cet énoncé ,on comprend que le mot « maladie » rappelle le coronavirus . C'est ainsi que ZAOUI insinue que les industriels créent de nouvelles épidémies pour trouver des débouchés pour leurs produits.

Il s'avère alors que ce virus morbide n'est rien d'autre que l'œuvre des laboratoires avides de gain . Du coup, le chroniqueur fait allusion au fait qu'à l'époque actuelle ,la tentation d'élargir leur part de marché voire d'augmenter leurs ventes , est tellement grande que ces producteurs de médicaments tendent à le faire de diverses façons , parfois même artificielles.

**Ex 15 :** «On ne traduit pas uniquement qui nous plait !Bien au contraire ... » (Chroniqueur

6)

**Présumé :** en Algérie, la traduction est pieds et poings liés en raison des restrictions

qui lui sont imposées .

**Sous-entendu :**le chroniqueur insinue que la situation de la traduction en Algérie n'est pas des meilleures, et ce , à cause de certaines idées reçues incapables de concevoir la traduction comme un maillon d'épanouissement .Dès lors, se limiter à traduire un genre de livres ,en laissant de côté d'autres ,c'est fermer la porte à de nouvelles visions .

Par ailleurs, ZAOUI sous-entend que la traduction n'est pas seulement le passage d'une langue à une autre pour assurer la compréhension ,c'est aussi une œuvre de civilisations et de progrès comme en témoigne la révolution scientifique et technologique en Europe qui n'aurait pas eu lieu si on n'avait pas traduit des centaines d'ouvrages :grecs ,persans voire arabes.

**Ex16:** « En Algérie ,on assiste à une culture de l'occasion .... »(Chronique 3)

**Présumé :**De nos jours, nous en sommes aux prémices d'un secteur de la culture, agonisant .

**Sous-entendu :** ZAOUI fait insinuation à ce que le secteur ,en question ,est en continuel déclin ,n'étant guère au centre des préoccupations des pouvoirs publics : des bibliothèques à l'abandon , des maisons de culture dépourvues de moyens ,un manque flagrant de projets culturels ... ,autant de signes évocateurs du malaise profond qui ronge ce secteur frappé de plein fouet ,dans un pays où la notion de culture se résume à certaines commémorations nationales.

Dans le discours journalistique, prise de distance et prise de position ,autrement dit effacement et engagement énonciatifs se dispute la place .

Dès lors, marques de subjectivité et effets d'objectivité se négocient à l'intérieur du discours du chroniqueur en se contaminant réciproquement .

Toutefois, le locuteur opte parfois pour une sorte de distanciation qu'il instaure spécialement , lorsqu'il désire critiquer sans assumer ses propos ,en léguant délibérément sa responsabilité énonciative à une autre voix derrière laquelle , il se cache afin de s'épargner censures et reproches.

C'est sans doute ,ce jeu de l'objectivité qui confère à l'écrit journalistique son caractère captivant .

**Chapitre 4 :**  
**Aux trousses de la**  
**subjectivité !**

## Chapitre 4 : Aux troussees de la subjectivité !

Comme expression du moi, toute rédaction n'est pas dénuée de subjectivisme. L'auteur attribue au stock de vocabulaire qu'il choisit et qu'il utilise, des traits affectifs et évaluatifs qui sont les marques de sa subjectivité. C'est ainsi que nous nous sommes proposées d'étudier les traces du discours subjectif dans lequel l'énonciateur, lors de sa description et de son interprétation de certains faits, affiche plus ou moins explicitement son engagement, c-t-d qu'il exprime clairement ses attitudes, ses jugements, mais aussi ses émotions au sein des énoncés .

Pour cela, nous envisageons de traquer ces traces d'implication énonciative “ les subjectivèmes ” ,tel qu'ils sont appelés par C. Kerbrat-Orecchioni , cette dernière use en réalité de ce terme pour parler des unités lexicales qui se particularisent des autres constituants de proposition par le fait que, là où

« le discours objectif s'efforce de gommer toute trace de l'existence d'un énonciateur individuel, ces unités lexicales maintiennent la marque d'un énonciateur qui s'avoue explicitement comme la source évaluative de l'assertion ... »<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> 1KERBRAT-ORECCHIONI C.,Op.cit.,p.80.

## Chapitre 4 : Aux trousseaux de la subjectivité !

### 1. Axiologiques /non axiologiques, deux faces d'une même pièce.

Analysons dans un premier temps ces deux énoncés :

**Ex 1:** «... le chaos stérile de la décennie noire entre 1990 et 2000... » (Chronique 5)

En insérant les adjectifs évaluatifs axiologiques “ stérile ” et “ noire ” ; le chroniqueur retrace une période sombre de l'histoire de l'Algérie plongeant dans un monde où l'horreur a pris ses habitudes. ZAOUI fait donc allusion à l'angoisse qui s'est emparée de ce peuple endeuillé voire mis à genoux dont l'humanité se faisait submerger par un terrorisme aveugle.

Il paraît que le locuteur s'en sert , dans l'intention de rapprocher son allocutaire de ce qui s'est passé ,lui faisant ressentir sa propre douleur ,pour que l'autre ne puisse dire qu'il ne sait pas... ;l'indifférence et l'oubli étant les complices du pire et de sa multiplication.

**Ex 2:** « En Algérie, on vend dans une quincaillerie ,comme dans toutes les quincailleries du monde, du matériel de bricolage et des ustensiles ménagers, mais ce qui est bizarre, c'est qu'on vend avec tout cela les dattes sèches dans des sachets en plastique transparents ! » (Chronique 7)

La subjectivité axiologique véhiculée via l'adjectif évaluatif “ bizarre ” permet à ZAOUI d'approcher ce chaos marquant la vie de l'Algérien dans ses moindres détails. C'est ainsi, qu'un quincaillier vend en plus des fournitures et matériel de bricolage, des produits alimentaires en l'occurrence des dattes séchées ,dérogeant à ses risques et périls au règlement ,et bafouant au grand jour l'ensemble des conditions de vente.

De son côté, un taxieur a l'entière liberté de décider de ses horaires de travail ,de même qu'il peut dissimuler sa plaque taxi en plein travail pour aller siroter une boisson sur la terrasse d'un café ,comme le montre l'évaluatif axiologique libre figurant dans cet extrait :

**Ex 3:** «En Algérie, le taxieur est libre , donc il peut travailler toute la semaine ,jour et nuit, et il peut, dès qu'il veut ,mettre le cache pour dissimuler l'identité de son véhicule et s'installer dans un café... » (Chronique 7)

Prenons d'autres échantillons d'implication énonciative :

**Ex 4:** « un butin de guerre culturel cinématographique extraordinaire ! » ( Chronique 1)

**Ex 5 :** « Un grand butin culturel de guerre ! » ( Chronique 1)

Dans ces exemples, le locuteur fait appel à deux évaluatifs dont l'un est non axiologique ,à savoir “ grand ” indiquant une vive admiration envers ce butin culturel, tandis que l'autre subjectif “ extraordinaire” est un axiologique prouvant l'implication émotionnelle du

chroniqueur dans ce qu'il relate comme information , celui-ci ,dans ce cas, espère que l'émerveillement qu'il éprouve à l'égard de ce butin hérité de la colonisation française ,atteindra le lecteur et favorisera son adhésion à son point de vue estimant qu'il est grand temps de revaloriser ce patrimoine longtemps délaissé .

## Chapitre 4 : Aux trouses de la subjectivité !

**Ex 6** :« Un petit bijou artistique qui rend le sourire à cette ville marginalisée » ( Chronique 1)

Dans l'énoncé supra-cité , le terme “ bijou ” exprime une valeur affective méliorative , c.-à-d. qu'il laisse entendre la satisfaction de l'énonciateur suite à la réalisation du théâtre d'Oran , c'est ainsi qu'il tente d'évaluer à sa juste mesure la place et l'influence de ce lieu de partage artistique et culturel en le comparant avec un bijou incarnant magnificence et splendeur , capable d'attirer la convoitise de qui que ce soit.

En se servant de l'adjectif évaluatif non axiologique “ petit ” ,le locuteur rapproche le théâtre en question à son idée de ce qui censé être un grand théâtre , en ayant aucunement l'intention de le déprécier mais bien au contraire de le valoriser vu qu'il n'échappe presque à personne que les bijoux les plus rares au monde sont généralement d'une petite taille. Néanmoins , ils sont dans la plupart des cas d'un prix inestimable . Selon ZAOUI ce lieu n'a donc de petit que ses dimensions architecturales car son apport artistique ,quant à lui , est tout à fait inouï .

L'adjectif évaluatif axiologique “ marginalisé ” est à son tour employé par le locuteur pour déplorer l'inexistence des lieux de culture dans une métropole méditerranéenne à l'image d'Oran ,une réalité qui fait qu'elle soit à son plus grand malheur une ville sans culture aucune . Dès lors ,la mise en place d'une telle destination culturelle pourrait être de bon augure pour l'avenir de la capitale de l'ouest algérien .

Tel est le cas de l'évaluatif axiologique “ géant ”, figurant dans l'exemple suivant qui vient à son tour reconforter cette idée de béatitude ressentie par le chroniqueur, un assoiffé d'art et de culture ,et ce ,en émettant un jugement de valeur positif sur l'objet en question qu'est le théâtre d'Oran.

**Ex 7**:« un géant petit théâtre qui brise le silence ... » ( Chronique 1)

Observons maintenant cet énoncé marqué par l'emploi d'une série d'adjectifs évaluatifs axiologiques :“ pillé ”,“ vendu ” et “ fermé ” , ce recours massif à ces termes dénotant un jugement de valeur négatif , nous éclaire ,en fait , sur l'indignation du chroniqueur à l'encontre de l'attitude indifférente voire même dégradante des responsables algériens vis-vis des lieux de culture .

**Ex 8**:« cet établissement cinématographique a été pillé, vendu, fermé ... » ( Chronique 1)

Dans ce qui suit , “ marginalisé ” est un évaluatif axiologique , par le biais duquel le locuteur exprime un jugement négatif quant à la marginalisation de la ville d'Oran, une cité gâtée aussi bien par l'histoire que par la nature .

**Ex 9** :« Un petit bijou artistique qui rend le sourire à cette ville marginalisée ... » ( Chronique 1)

Analysons à présent l'implication énonciative imprégnant les énoncés sous – mentionnés :

## Chapitre 4 : Aux trousses de la subjectivité !

**Ex 10 :**« Je suis contre la majorité silencieuse ! » (Chronique 2)

**Ex 11:**« En Algérie, je suis contre cette majorité entêtée qui ignore son histoire ancestrale, en s'agrippant farouchement à une autre ... » (Chronique 2)

En effet , en ayant recours aux axiologiques “ silencieuse ” et “ entêté ” dénotant tous deux une évaluation qualitative de la part du chroniqueur quant à la majorité dont il est question , celui-ci divulgue nettement sa prise de position face à une réalité vécue au quotidien par un peuple algérien dont l'inconscience fait qu'il passe souvent à côté de son histoire hors du commun .

Analysons d'emblée la valeur axiologique de l'adjectif évaluatif “ beau ”, dans l'extrait suivant de la chronique Souffles ,qui révèle une prise de position claire de l'énonciateur en faveur de l'objet dénoté qu'est l'Algérie dont la beauté est, selon ZAOUI, sans pareil au monde ;celle-ci détenant des qualités qui dépassent parfois les normes.

**Ex 12 :**« l'Algérie est le pays le plus beau du monde ... » (Chronique 2)

L'énoncé sous-mentionné présente deux adjectifs évaluatifs axiologiques “ excitante ”,mais aussi “ séduisante ” juxtaposés au moyen de la conjonction “ et ”. Les subjectifs en question teintent l'énoncé d'une couleur émotionnelle affective positive vis-vis de Sonatrach .Néanmoins , cette même Sonatrach se fera montrée du doigt dans l'énoncé qui suit où le locuteur l'accuse d'être la société la plus corrompue en Algérie .Il met donc en lumière un vieux paradoxe résidant dans le désir fervent de tout algérien d'y travailler bien qu'elle soit un symbole national de corruption.

**Ex 13 :**« Elle est excitante et séduisante, cette Sonatrach ! » (Chronique 3)

Voilà encore une forte dose de subjectivité du locuteur ,qui se réalise moyennant l'adjectif axiologique évaluatif “ malin ” exprimant un jugement négatif quant à la nature maligne de ce voisinage typiquement algérien ,témoignant de la meilleure manière qu'il soit d'une connaissance approfondie de ses compatriotes , permettant de porter une appréciation aussi précise sur l'un de ces derniers.

**Ex 14:**« Puis viendra le tour du voisin, le plus malin des voisins ... » (Chronique 3)

L'énoncé (15) vient conforter cette hypothèse vu la présence des 02 adjectifs évaluatifs axiologiques “ fort ” et “ certain ” décrivant le ton de la voix voisine et faisant tacitement allusion à la familiarité caractérisant sa relation avec son entourage ,parce que s'il arrive à reconnaître ce ton voisin avec autant de perspicacité c'est qu'il rodait ou rode encore dans ces quartier .

**Ex 15:**« ... en lui disant sur un ton fort et certain : il faut que tu sois malin, qafez ... » (Chronique 3)

Penchons-nous sur un autre énoncé insérant l'adjectif “ national ” dont la valeur évaluative axiologique ,met à jour un locuteur social ayant des traits identitaires avec ses lecteurs -destinataires .Ainsi, il paraît qu'en évoquant le privilège de travailler à Sonatrach ,le chroniqueur affiche clairement son désir d'appartenir à une même communauté de destin que



## Chapitre 4 : Aux trouses de la subjectivité !

ses lecteurs cibles ; une volonté qui signifie que ceux-ci sont de connivence avec lui .

**Ex 16:**« L'Algérien rêve d'être recruté à Sonatrach. C'est le rêve national par excellence ! » (Chronique 3)

Prenons aussi cet extrait de la chronique Souffles :

**Ex 17:**« Bien que la lecture soit faible, bien qu'elle soit élitique ... » (Chronique 4)

Certes , l'insertion des 02 termes évaluatifs axiologique “ faible ” et “ élitique ” témoigne d'une prise de position du locuteur ,pour qui ,la lecture demeure une pratique culturelle distinguant une élite minoritaire . Une réalité qui lui pèse tellement qu'elle sera revisitée dans l'extrait sous-cité :

**Ex 18:**« les institutions chargées de la lecture, dans notre pays et dans la région, soient fragiles et vides ... » (Chronique 4)

Le chroniqueur marque axiologiquement son contexte en ayant recours aux adjectifs “ fragiles” et “ vides ” , afin de critiquer ces institutions faisant selon lui preuve d'inefficacité et de nonchalance étant donné qu'elles ne remuent le petit doigt afin de promouvoir la culture dans un pays à l'instar de l'Algérie qui détient tous les atouts pour le faire.

L'insertion de l'adjectif évaluatif axiologique “ bon” véhiculant un point de vue valorisant du locuteur vis-vis de l'objet dénoté qu'est le livre .L'énonciateur avance en fait une poignée de critères permettant ,selon lui, de reconnaître un bon bouquin .

A l'entendre parler ,le lecteur a fortement l'impression qu'un bel écrit est à même de transcender toutes les frontières ,qu'importe sa nature géographiques soient-elles ou mentales.

**Ex 19 :**« Le bon livre ne meurt jamais. Il renaît de ses cendres. Il traverse les langues. Franchit les frontières ... » (Chronique 4)

Dans l'exemple ci-dessous ,l'adjectif évaluatif “ national ” désigne le mensonge ;l'objet autour duquel tourne l'énoncé .L'énonciateur ,dans ce cas , donne son jugement ,son impression ironique concernant ce mensonge qu'il qualifie de national vu la complicité de tout le monde, aussi bien les autorités infâmes que le peuple insouciant.

**Ex 20 :**« Je veux vous parler d'un mensonge culturel national qui a seize ans, dix-sept ans bientôt ! » (Chronique 6)

### 2. Affectivité rime bien avec subjectivité.

L'énoncé qui suit inclut l'adjectif affectif “ agressif ”décrivant plus ou moins bien les répercussions calamiteuses d'une majorité à la fois aveugle et aveuglante, mettant ainsi en lumière un sentiment de rejet assez fort éprouvé face à une atmosphère sociale suffocante.

**Ex 21 :**« Le vent agressif de la majorité fait peur ... » (Chronique 2)

Analysons présentement l'énoncé (22) .En effet, les adjectifs affectif “ commun ” et “

## Chapitre 4 : Aux trouses de la subjectivité !

banal ” le teintent d’une couleur émotionnelle affective négative , dans la mesure où le chroniqueur espère que la répulsion ,qu’il manifeste à l’égard de cette ambition autant égoïste que irrationnelle de vouloir devenir président de la république algérienne , atteindra le lecteur et favorisera son adhésion à son point de vue ,selon lequel ,une telle aspiration ne rime aucunement avec l’intérêt national.

**Ex 22:**« ...devenir président de la République algérienne démocratique et populaire. C’est le rêve le plus commun et le plus banal... » (Chronique 3)

Dans l’exemple (23) le locuteur se montre subjectif à travers l’insertion des adjectifs affectifs “ extraordinaire” et “ inépuisable ” mettant ainsi à découvert son grand attachement aux livres, mais également sa croyance sans faille en leur force semblant être à même de changer le cours de l’histoire .

Il paraît alors qu’à travers le terme axiologique « force » l’énonciateur se décide cette fois-ci à appréhender l’influence du livre ,cette dernière semblant unique en son genre car si les armées les plus puissantes au monde conquièrent des territoires géographiques ,le livre ,quant à lui, envoute l’esprit ,le manipule et le contrôle . Il va même jusqu’à lui dicter sa conduite de la plus ingénieuse façon qui soit.

**Ex 23:**« Le livre détient une force extraordinaire. Et c’est sans doute à cause de cette force inépuisable qu’incarne le livre ... » (Chronique 4)

L’ implication du chroniqueur s’affirme ,dans l’énoncé ci-dessous, grâce à l’adjectif affectif « dangereux » via lequel ,le locuteur souhaite mettre en garde ses lecteurs contre les répercussions très souvent irréparables de cette majorité qui affiche une indifférence absolue envers le sort d’une nation s’enfonçant chaque jour davantage dans le gouffre faute de structures sociales et économiques capables de relever le défi pour changer la donne.

**Ex 24 :**« La majorité peut se transformer en un piège très dangereux... » (Chronique 2)

Approchons maintenant l’extrait qui suit :

**Ex 25:**« Les langues sont hospitalières et généreuses ... » (Chronique 4)

En employant les adjectifs affectifs « hospitalières » et « généreuses » porteurs d’une importante charge affective , le chroniqueur attribue des qualités purement humaines aux langues vivantes . En réalité, une telle position nous renseigne amplement sur le caractère de L’énonciateur ,qui semble à priori un passionné de livres peu importe la langue dans laquelle ils sont écrits.

L’adjectif affectif “ folles” inséré dans l’exemple (26 ) fait grandement allusion à l’implication du locuteur qui ,en optant pour ce terme, exprime un sentiment de colère teintée d’impuissance, à l’égard de la situation déchirante des villes algériennes, se noyant dans un chaos sans pareil ,leur faisant perdre toute trace d’identité .Le chroniqueur déplore alors une citadinité qui n’a malheureusement plus sa place dans l’Algérie d’aujourd’hui.

**Ex 26:**« Les villes algériennes sont devenues folles. Dans le chaos, l’indifférence et le bricolage ... » (Chronique 5)

## Chapitre 4 : Aux trouses de la subjectivité !

### 3. Le verbe, de l'action à la modalisation.

Abordons ensemble cet éventail d'énoncés.

**Ex 27:**« je suis contre cette majorité entêtée qui ignore son histoire ancestrale, en s'agrippant farouchement à une autre... » (Chronique 2)

Dans cet énoncé , le verbe “ être ” conjugué à la 1ère personne du singulier affiche la présence subjective du chroniqueur et manifeste explicitement son opposition à l'encontre de la majorité absurde régnant en Algérie .

Dans l'exemple qui vient , le locuteur se présente comme certain quant au contenu de l'énoncé portant sur les rêves éveillés que fait selon lui tout Algérien et ce via le verbe d'opinion “ être sûr ” .

**Ex 28:**« Je suis sûr et certain que l'Algérien, tout Algérien, fait ses rêves les yeux grands ouverts ... » (Chronique 3)

Ce verbe se trouve pareillement dans l'exemple (30 ) où ZAOUI affirme avec certitude que beaucoup d'Algériens résidents à l'étranger ,entre autres des hommes de science et d'art seront tentés de revenir en Algérie, si les choses iront mieux dans ce pays.

Pour manifester sa subjectivité , l'énonciateur recourt cette fois –ci au lexème « génie » qui désigne l'ensemble des cerveaux algériens vivant et travaillant sur l'autre rive . En effet, un tel terme en dit long sur ce vif regret qu'éprouve ZAOUI face à cette perte de compétences qualifiées qui auraient fait pencher la balance en faveur de leur patrie en faisant de cette dernière ,un pays émergent et prospère .

Le lexème présent évoque donc ce regard fier porté sur un potentiel scientifique purement algérien mais il revient également sur cette Algérie où la science ne tient aucune part et la volonté de développement en est malheureusement expulsée .

Approchons-nous maintenant le lexème « fierté » par le biais duquel ,le locuteur estime qu'un nombre considérable d'artistes algériens expatriés ont réussi à acquérir une renommée internationale suscitant la fierté de leurs concitoyens .Dès lors, leur ouvrir les portes pour qu'ils retournent rayonner sur leur propre terre ,serait un gage de reconnaissance de leur pays natal pour les grandes réussites qu'ils ont accomplies ailleurs .

**Ex 29 :**«Je suis sûr et certain que beaucoup de nos génies scientifiques et nos fiertés artistiques rêvent de revenir ... » (Chronique 7)

Le verbe de volonté “ vouloir ” employé dans l'énoncé (30 ) affiche nettement le désir du chroniqueur de s'exprimer sur un sujet qui lui tient à cœur ,en l'occurrence les grottes khaldoniennes vouées à l'oubli.

De même l'expression « mensonge culturel » rappelle un mensonge si gros ayant continué à exister depuis maintenant presque deux décennies qu'il s'est naturalisé en Algérie Ainsi selon ZAOUI ,les responsables algériens ont failli à leur promesse de revaloriser ces grottes ,berceau du fameux ouvrage La Muqqadima , en les transformant en centre culturel

## Chapitre 4 : Aux trousses de la subjectivité !

attirant experts et profanes .

Ces vendeurs d'espoir ont réellement tout fait pour que tout le monde croie à cette fabulation au point qu'ils aient fini par y croire eux-mêmes. Du coup ,on peut déduire que l'expression présente vise à dénoncer des personnes malhonnêtes dont l'intention est de duper la conscience générale .

**Ex 30** :« Je veux vous parler d'un mensonge culturel national qui a seize ans, dix-sept ans bientôt ! » (Chronique 6 )

Évoquons à présent les exemples qui suivent :

**Ex 31** :« J'aime les hommes (Ben Badis) à mesure d'hommes et c'est le meilleur honneur qu'on puisse leur rendre. » (Chronique 7 )

**Ex 32** :« ... je déteste seulement...les gens hideux et lâches devant la vie et son poids, les intolérants... » (Chronique 7 )

L'énoncé (31) manifeste une disposition favorable : à travers le verbe de sentiment « aimer » , le chroniqueur exprime ses sentiments envers les hommes à mesure d'hommes “ Ben Badis ” , comme il y recourt en s'énonçant explicitement dans son énoncé à travers le “ je ”.

ZAOUI pense en effet que le meilleur hommage que l'on puisse rendre à une personne dont les bons actes ont marqué à jamais notre existence ,qu'elles soient à l'instar de Ben Badis ,un réformateur par excellence , serait de les aimer et pourquoi pas de les idolâtrer ,une attitude aimante que l'on peut adopter en guise de reconnaissance envers des hommes qui ont consenti tant de sacrifices pour l'intérêt général qu'ils se sont parfois trouvés contraints de mettre leurs propres vies entre parenthèses rien que pour défendre la bonne cause .

En revanche, dans l'énoncé (32), l'énonciateur éprouve des sentiments défavorables envers tous ceux qui baissent les bras devant les aléas de la vie ,un rejet traduit à travers le verbe de sentiment « détester ».

Ces évaluations impliquent une vision toute personnelle du référent. L'usage de ce type de verbe teinte le discours journalistique d'une couleur purement subjective car l'énonciateur, par son recours à ces verbes-là, dévoile avec limpidité ses sentiments.

Prêtons à l'instant attention au verbe de louange “ mériter” figurant dans l'exemple (33), et marquant la subjectivité du locuteur dans la mesure où il porte son évaluation appréciative sur l'objet désigné qu'est la Muqaddima à laquelle on doit ,selon lui rendre justice vu son apport précieux qui a sans doute changé le cours de la pensée humaine .

De même, la subjectivité de l'énonciateur se révèle à travers l'expression « revalorisation culturelle » revendiquant une reconsidération de cet ouvrage phare qui n'a cessé d'éclairer les esprits .Dès lors , afin de plaider la nécessité de lui rendre justice ,le locuteur rappelle à l'esprit de tout un chacun la place privilégiée qu'occupait la Muqaddima dans l'histoire livresque .

## Chapitre 4 : Aux trousseaux de la subjectivité !

Adopter le regard subjectif de ZAOUI , nous mène à ce qu'il serait judicieux de reconnaître à sa juste valeur ce chef d'œuvre même en sachant que cette tâche ne serait pas aussi aisée que cela ,dans un pays qui ne soucie pas le moins du monde des livres .

Etant un bon connaisseur de livres ,ZAOUI juge de la valeur historique de la Muqaddima comme le démontre l'expression « poids d'or historique » ,un avis plutôt favorable qui n'est pas peut être partagé par d'autres personnes voyant les choses autrement ,ce qui justifie sa position largement subjective.

**Ex 33:**« la Muqaddima mérite de nous une prise en charge, une revalorisation culturelle, lui redonner son poids d'or historique ... » (Chronique 6 )

Dans l'énoncé (34) ,le verbe “ imaginons ”dont la désinence sert à marquer la 1<sup>ère</sup> personne du pluriel ,divulgue à son tour l'engagement de l'énonciateur qui en utilisant le mode impératif vise à interpeller son allocataire à mesurer l'apport d'un projet qui n'a malheureusement pas vu le jour faute d'honnêteté professionnelle .

La présence d'une telle désinence témoigne également d'un souci constant du locuteur de ne pas se dissocier de ses lecteurs .

**Ex 34:**« Imaginons que ce mensonge âgé de seize ans, dix-sept ans bientôt, était une réalité réelle ! » (Chronique 6 )

Il paraît que ce même verbe d'opinion “ imaginer ” ,conjugué cette fois-ci à la 1<sup>ère</sup> personne du singulier “ je”, mets en lumière la subjectivité voulue du chroniqueur qui, en choisissant ce terme ,cherche à nous communiquer son point de vue envisageant l'Algérien comme étant un bohémien disposé à quitter sa chambre d'hôtel, à n'importe quel moment ,d'où son indifférence à l'encontre de sa ville de résidence .

**Ex 35:**« J'imagine l'Algérien citadin comme quelqu'un qui occupe une chambre d'hôtel ! » (Chronique 5)

Voilà une autre trace d'implication énonciative ,c'est le verbe de souhait ” espérons ”présent dans l'exemple (36) concrétisant l'engagement du locuteur qui souhaite que dans l'avenir, il y aura d'autres investisseurs soucieux d'art et de culture qui mettront tous les moyens en œuvre pour promouvoir ce domaine tellement mis à l'écart en Algérie .

**Ex 36:**« Espérons qu'il drainera d'autres investisseurs, ceux qui ont les moyens et l'amour de l'art, à s'engager dans le domaine de la culture ! » (Chronique 1 )

le verbe d'état “ être ” conjugué à la forme négative ,incarne le grand point d'interrogation qui plane sur les chaînes télévisées algériennes dites privées.

En effet, leur contenu n'exprimant pas clairement leur positionnement ;ces dernières continuent à tenir le bâton par le milieu ,ce qui éveille la méfiance des uns et exacerbe la colère des autres .

**Ex37 :** « Aujourd'hui, ces chaînes de télévision dites privées ne sont pas privées .Elles ne sont pas étrangères non plus .Elles ne sont pas étatiques. Elles ne sont pas publiques non

## Chapitre 4 : Aux trousse de la subjectivité !

plus... »(Chronique 7)

### 4. L'adverbe toute une attitude derrière .

Dans l'énoncé (38) , l'adverbe subjectif évaluatif axiologique “ farouchement ” nous renseigne sur la ténacité avec laquelle ,l'Algérien s'accroche bêtement à des faits insignifiants ,laissant tomber dans les oubliettes sa propre histoire digne de fierté.

**Ex 38** :« En Algérie, je suis contre cette majorité entêtée qui ignore son histoire ancestrale, en s'agrippant farouchement à une autre ... » (Chronique 2)

Dans l'exemple ci-dessous ,l'énonciateur en employant l'adverbe subjectif évaluatif modalisateur “ certes ” marque son exactitude et précise le degré ,selon lequel il adhère au contenu de son énoncé assertant que les salles de cinéma se font tellement rares ,en Algérie que la jeune génération n'arrive même pas à croire qu'il y en avait à souhait ;presque dans tous les quartiers algériens de l'époque postcoloniale.

**Ex 39**:« Certes, cette jeunesse oranaise, comme les autres jeunes dans d'autres villes, ne se souvient pas, plutôt n'arrive même pas à croire, qu'il existait à côté de leur lieu de résidence une belle salle de cinéma ... » (Chronique 1)

Considérons à l'instant l'extrait qui suit :

**Ex 40** :« Donc, je suis vraiment en pleine réalité ! » (Chronique 1)

Notons que la présence de l'adverbe subjectif évaluatif modalisateur “ vraiment ” dans cet exemple , permet au locuteur d'engager son honnêteté et sa sincérité , autant de qualités premières normalement requises de tout locuteur .Cet adverbe indique donc que ce dernier s'exprime au nom de la réalité en se rendant ainsi plus persuasif ,plus digne de confiance et surtout plus crédible auprès de son allocataire.

L'emploi de l'adverbe de quantité “ beaucoup ” au sein de l'exemple (41) , nous éclaire sur la position largement subjective du chroniqueur qui en y ayant recours ,évoque le nombre impressionnant des poètes et peintres qui ont été fascinés par Oran ,une ville rappelant une glorieuse histoire .

**Ex 41** :« Une ville qui a marqué beaucoup de poètes, de romanciers et de peintres, de Cervantès, en passant par Camus ... » (Chronique 1)

L'empreinte de subjectivité du locuteur s'affirme une fois de plus à travers l'adverbe subjectif évaluatif axiologique “ majoritairement ”, inséré dans l'énoncé (42) , en l'utilisant ,le locuteur désire renforcer son point de vue considérant que l'Algérie s'est royalement empiégée dans une majorité déconnectée de la réalité ; ce terme vient donc pour mettre davantage l'accent sur cette idée .

**Ex 42** :« ! L'Algérie majoritaire a été constituée majoritairement par des “voix” et non pas par des citoyens ... » (Chronique 2)

L'engagement énonciatif se manifeste aussi moyennant l'adverbe subjectif évaluatif

## Chapitre 4 : Aux trousses de la subjectivité !

axiologique “ consciemment” , inséré dans l’énoncé sous-cité :

**Ex 43** :« Mais pourquoi l’Algérien rêve-t-il consciemment et en plein jour ? »(Chronique3)

Via cet adverbe ,l’énonciateur apporte une idée regardante sur tout l’énoncé ,en se prononçant clairement sur une attitude adoptée de façon délibérée par l’Algérien, qu’est le fait de rêver tout éveillé rien que pour fuir son quotidien difficile.

**Ex 44:** « En 1949 ,les grottes d’Ibn Khaldoune ont été définitivement classées comme patrimoine naturel en France... » (Chronique 6)

L’adverbe “ définitivement ” révèle l’attitude flattée du chroniqueur, suite au classement effectué par la France revalorisant les grottes en question. Néanmoins, ce sentiment de fierté sera rapidement estompé sous le coup de la déception née de cette incapacité ,exclusivement algérienne ,à mieux apprécier ses propres richesses ; sachant que ce qui compte vraiment ,ce n’est pas d’en disposer mais plutôt d’en profiter .

Il s’avère alors qu’en mettant l’accent sur la date correspondant à cet évènement qui a profondément marqué ZAOUI , ce dernier souhaite rappeler à toute personne ayant ,de près ou de loin ,une part de responsabilité à ce manquement flagrant vis-à-vis de ce patrimoine dont la valeur historique a été reconnue à l’étranger alors qu’elle ne l’est malheureusement toujours pas en Algérie.

### 5. Lorsque la subjectivité s’exprime autrement ...

On ne peut que constater cette charge de subjectivité que propage le pronom indéfini “ aucun ”, présent dans les énoncés sous-cité :

**Ex 45** :« A Oran, aucune bibliothèque de lecture publique, ville sans maison de culture, aucun conservatoire, aucune école des Beaux-Arts ! » (Chronique 1)

Le pronom indéfini « aucun » indiquant une absence complète du nom auquel il se rapporte ,exprime une prise de position négative vis-à-vis d’une réalité quotidienne qu’est la pénurie de lieux de culture à Oran .

Dès lors , en n revenant dans des énoncés successifs ,ce terme porteur de valeur négative met l’accent sur l’attitude insistante du chroniqueur qui se veut dénonciateur d’une bande de dirigeants suspectés de détournement de fonds publics et de trafic.

L’adjectif indéfini “chaque ” qui revient dans des énoncés successifs met à son tour le doigt sur l’engagement du chroniqueur .Du coup , évoquer avec autant de certitude cette soif de pouvoir refoulée au fin fond de tout algérien permet au locuteur de prouver une bonne fois pour toutes son appartenance identitaire , d’où cette vision claire portée sur la mentalité algérienne .

**Ex 46** :« chaque Algérien est né pour devenir président. Et en chaque Algérien, il y a un petit dictateur qui s’endort et se réveille ! En chaque Algérien, la culture de la rancune, de la rancœur et de la dictature est bien nourrie ! » (Chronique 2)

## Chapitre 4 : Aux trouses de la subjectivité !

Le pronom indéfini “ tout ” est une autre marque grammaticale dont la mission est de mettre à jour ces traits identitaires reliant le locuteur à ses lecteurs-cibles ; une relation qui requiert une bonne connaissance mutuelle entre ceux-ci , au point de permettre à l'énonciateur de pénétrer l'esprit de son allocataire afin de lire dans ces pensées , tel est le cas de l'exemple (47) :

**Ex 47:** « Je suis sûr et certain que l'Algérien, tout Algérien, fait ses rêves les yeux grands ouverts ... » (Chronique 3)

La subjectivité du locuteur s'incarne aussi grâce au superlatif “ le plus ” inséré dans l'exemple (48) , un tel adverbe signifie le degré intense de certitude du locuteur, quant au contenu de son énoncé portant sur l'emploi de rêve des algériens . Du coup, le lecteur a l'impression que l'énonciateur connaît parfaitement cet Algérien dont il parle .

**Ex 48:** « Le boulot préféré des Algériens ! Le job le plus demandé, le plus recherché par tout le monde de 17 à 77 ans ! » (Chronique 3)

C'est toujours dans cette Algérie de ZAOUI que des jeunes brûlent leurs papiers pour tenter la traversée vers l'Europe ,souvent au péril de leur vie, ,bravant tous les interdits sur les barques de la mort .Comme l'explique l'expression “ embarcations de fortune ”insérée au sein de l'énoncé ( 49 )

**Ex 49:** « En Algérie, je suis contre cette Algérie qui pousse cette jeunesse à partir, même sur des embarcations de fortune, vers les ventres des poissons ... » (Chronique 2)

Ces jeunes affluents donc sur les côtes européennes ,croyant pouvoir trouver l'Eldorado sur l'autre rive .En se ruant vers la terre promise ,ces migrants clandestins brûlent ,sans l'avoir vraiment prémédité, les frontières, leurs ponts mais aussi leurs identités en vue d'une nouvelle « résurrection » au-delà de la mer méditerranée.

Penchons-nous sur l'exemple ( 50 ) :

**Ex 50:** « Jusqu'au début des années soixante-dix, la ville algérienne était encore un modèle pour tous les pays arabes et maghrébins... »(Chronique 5)

Grace au groupe nominal subjectif apparaissant dans l'énoncé supra-mentionné on trouve ce regard de regret ,tourné vers le passé ,,où le chroniqueur semble enchanté voire flatté par le simple fait de songer à la ville algérienne postcoloniale dont les qualités de vie faisaient d'elle ,selon lui, un modèle digne d'être imité ,par ses voisins maghrébins et arabes.

En effet, le chroniqueur joue la carte du nostalgique revenant avec tant de précision sur cette époque ;afin de mettre des responsables ignobles face à une réalité qu'il ne puissent fuir.Vue qu'une telle comparaison ,entre le passé et le présent ,pourrait bien mesurer le degré de changement qui serait défavorable dans le cas présent.



## Chapitre 4 : Aux trousseaux de la subjectivité !

Dans cette 2<sup>ème</sup> partie , nous avons tenté de traquer les marques linguistiques de la subjectivité apparaissant lors de l'interprétation des faits dans les principales constituants du discours ( noms, adjectifs, verbes, adverbes) qui comportent souvent des traits subjectifs.

Les subjectivèmes relevés dans notre corpus déterminent en profondeur la position et la vision de l'énonciateur : sa franchise, sa sincérité , sa confiance voire même son doute . Avec le recours à ces termes , le locuteur franchit les frontières, se rapproche de son lecteur, et expose ses propos en toute transparence . Ces marques d'engagement du journaliste sont donc un moyen pour entraîner le lecteur dans son sillage en le faisant adhérer à ses idées.

# **Conclusion**

# Conclusion

## Conclusion

A l'issue de ce travail de recherche, dans lequel nous nous sommes fixés pour objectif d'effectuer une tentative d'analyse de l'activité énonciative des chroniques de Amine ZAOUÏ chroniqueur dans un organe de presse algérien d'expression française « Liberté d'Algérie ».

Nous pouvons en fait dire que nous avons constaté que le positionnement de l'énonciateur diffère selon la nature des thèmes abordés. Ainsi, le chroniqueur ne se fait pas prier pour manifester son implication, lorsqu'il est question d'un sujet qui lui tient à cœur.

Une subjectivité mise en œuvre via le recours massifs aux déictiques autant personnels que spatio-temporels. Du coup, on trouve que le pronom de la 1<sup>ère</sup> personne « Je » ainsi que le « nous inclusif » sont plus ou moins récurrents, illustrant l'implication du locuteur et dénotant par là même la présence de l'autre, c'est-à-dire le lecteur cible.

En outre, les marques de modalisation, en l'occurrence les adjectifs (affectifs et évaluatifs), les verbes mais aussi les adverbes subjectifs sont autant d'indices qui témoignent parfaitement de l'engagement du chroniqueur par rapport à ce qu'il dit.

Ces marques permettent au locuteur de prendre en charge son discours. De même qu'elles mettent en lumière ses idées, ses émotions et son avis quant à certaines réalités manifestant ainsi le lien entre ce sujet parlant et le monde qui l'entoure.

Toutefois, le positionnement de l'énonciateur ne doit pas être évalué uniquement à l'aune des marques explicites que ce dernier emploie vu qu'il peut avoir l'air de s'effacer à l'instant même où il impose son point de vue à son destinataire.

En effet, au cours de l'analyse du corpus proposé, nous nous sommes rendus compte que le chroniqueur préfère parfois de jouer la carte de l'objectivité, et ce, en se distanciant de ses propos via l'utilisation de certains procédés et marques linguistiques tels que le recours au pronom indéfini « on » et même l'emploi, dans certains cas, des énoncés non embrayés rendant ce désengagement possible.

Par ailleurs, le locuteur, dans une tentative de s'effacer, opte des fois pour la polyphonie linguistique ouvrant, de ce fait, la porte à d'autres voix ce qui rend difficile l'interprétation de ses propos.

L'ironie dont le dessein est de dénoncer une réalité donnée tout en se cachant derrière l'humour peut, à son tour, prendre part dans ce brouillage des frontières énonciatives.

Certes, cette petite aventure nous a permis d'ouvrir bien une piste de recherche qu'il vaudrait la peine d'approfondir ultérieurement. Dès lors, il serait fructueux de travailler sur un corpus plus vaste afin de tester les mêmes hypothèses sur un plus grand nombre de chroniques.

Une autre voie à explorer serait d'élargir le corpus à d'autres genres journalistiques tels que : l'éditorial ou le billet ; ou pourquoi pas de s'intéresser aux autres matériaux de transmission de l'information, en l'occurrence les nouvelles techniques de communication.

## **Conclusion**

---

Nous aboutissons à ce que la chronique remplit sa fonction d'espace libre d'expression offrant ainsi la possibilité au chroniqueur de prendre position sur des faits d'actualité.



**Références  
bibliographiques**

# Références Bibliographique

## Références bibliographiques

### I. Ouvrages

- Agnès Yves et J.-M. Croissandeau, « lire le journal », Ed RP Lobbies, 1979 .264 p.
- Anscombe, Jean-Claude, Ducrot, Oswald, L'Argumentation dans la langue, Bruxelles,Ed . Mardaga, 1983,176 p.
- BRAHIMI B. : Le droit à l'information à l'épreuve du Parti unique et de l'état d'urgence, Alger,Ed. SAEC- Liberté, 2002,166 p.
- BROUCKER J. : Pratique de l'information et écritures journalistiques, Paris, Ed CFPJ, 1995,248 p.
- C.Kerbrat- Orecchioni , L'énonciation De la subjectivité dans le langage,Ed. Armand Colin, Paris,1980 ,272 p.
- CHARAUDEAU Patrick , Les médias et l'information : l'impossible transparence du discours ,éd de Boeck ,Paris , 2005,250 p.
- Charron Jean et Loïc Jacob, Enonciation journalistique et subjectivité : les marques du changement , 1999,449 p.
- Dominique Maingueneau , « linguistique pour le texte littéraire », Ed NATHAN Université,2002,256 p.
- Emile Benveniste, Problèmes de linguistique générale. Paris, Gallimard, 1974,364 p.
- GAILLARD P ,Technique du journalisme, Puf, Collection Que sais-je, 3ème édition, Paris,128 p.
- George-Élia S . « Éléments d'analyse du discours » Armand Colin, Paris ,2007,128p.
- Jean-Michel Adam, La linguistique textuelle. Introduction à l'analyse textuelle des discours, A. Colin, coll. « Cursus », 2011,243 p.
- Korkut E . et Onursal I. , Pour comprendre et analyser les textes et les discours. Théorie et applications, Ed.L'Harmattan ,Paris, 2009,266 p.
- Laurence Rosier « le discours rapporté en français », Ed Ophrys, 2008,127 p.
- Madeleine Grawitz ,Méthodes des sciences sociales ,Ed.Dalloz,1990,1019 p.
- Maingueneau, D. Les énoncés détachés dans la presse écrite, Ed. Marc Bonhomme, Gilles Lugin, 2006,184 p.
- Maingueneau,D.Nouvelles tendances en analyse de discours.Hachette,Paris ,1987,143p
- Maingueneau, D. Syntaxe du français, Hachette, Paris , 1999,160 p.
- MARTIN-LAGARDETTE J-L : Guide de l'écriture journalistique: écrire, informer, convaincre, Paris, Ed. Syros, 1994,220 p.
- Pierre Albert, La presse française. Paris, Éd. La Documentation française, coll. Études de la presse française, 2008,215 p.
- Riegel, M., J.-Ch. Pellat et Rioul R , Grammaire méthodique du français. 4ème édition, Paris : Puf, 2009,623 p.
- Yves Agnés, « Manuel de journalisme » , Ed Média plus 2009, Blida, Algérie,480 p.

## Références Bibliographique

### II. Articles

- H.P. Grice, « Logique et conversation », in Communications, 1979, n°30
- Patrick Charaudeau, « Discours journalistique et positionnements énonciatifs. Frontières et dérives », Semen [En ligne], 22 | 2006, mis en ligne le 01 mai 2007
- Safınaz Büyükgüzel ,modalité et subjectivité : regard et positionnement du locuteur ,synergie Turquie n° :4, 2011
- Sophie Moirand, « Le modèle du Cercle de Bakhtine à l'épreuve des genres de la presse », Linx [En ligne], 56 | 2007, mis en ligne le 21 février 2011
- Sophie Moirand, « Responsabilité et énonciation dans la presse quotidienne : questionnements sur les observables et les catégories d'analyse », Semen [En ligne], 22 | 2006, mis en ligne le 16 mai 2007
- Sylvie Durrer, « De quelques affinités génériques du billet », Semen [En ligne], 13 | 2001, mis en ligne le 04 mai 2012

### III . Dictionnaires

- Charaudeau .P et Maingueneau. D. Dictionnaire d'analyse du discours, Seuil, 2002 ,661 p.
- DUBOIS et al, Grand dictionnaire de linguistique et sciences du langage, LAROUSSE,Paris, 2007,576 p.
- Jean-Pierre Robert, Dictionnaire pratique de didactique du FLE, Edition Ophrys, Paris, 2008,194 p.
- Le petit Larousse illustre, Ed LAROUSSE, Paris, 2006,2044 p.

#### I. Sites web.

- Alpha Ousmane BARRY, Les bases théoriques en analyse du discours, 2002, p. 3. Disponible sur <http://www.er.uqam.ca/nobel/ieim//IMG/pdf/metho-2002-01-barry.pdf>
- Brahimi (Brahim) : Le pouvoir, la presse et les intellectuels en Algérie. In: Revue française d'histoire d'outre- mer, tome 78, n°291, 2e trimestre 1991. p. 280
- Cobby, F , « Analyse du discours, stratégies discursives, discours et argumentation et implicitation », document disponible sur <http://www.analyse-du-discours.com>
- <http://www.lafranceagricole.fr>
- <http://www.lemonde.fr>
- <http://www2b.ac-lille.fr/weblettres/productions/Pompei/enonciation.htm>
- Souriau-Hoebrechts (Christiane) : La Presse maghrébine, Tunisie, Lybie, Maroc, Algérie. In: Revue française d'histoire d'outre-mer, tome 57, n°208, 3e trimestre 1970. pp. 371-372. 57, n°208, 3e trimestre 1970. pp. 371- 372, disponible sur [www.persee.fr/doc/outre\\_0300-9513\\_1970\\_num\\_57\\_208\\_1517\\_t1\\_0371\\_0000\\_2](http://www.persee.fr/doc/outre_0300-9513_1970_num_57_208_1517_t1_0371_0000_2)
- [www.doctissimo.fr](http://www.doctissimo.fr)
- [www.persee.fr/doc/outre\\_0300-9513\\_1970\\_num\\_57\\_208\\_1517\\_t1\\_0371\\_0000\\_2](http://www.persee.fr/doc/outre_0300-9513_1970_num_57_208_1517_t1_0371_0000_2)

# Annexes



### Le corpus à analyser

#### A. *La chronique « Souffles » de Amine ZAOUÏ.*

##### 1. *La fourmi d'Oran . Publié le « 13/11/2020 » par Amine ZAOUÏ , dans Liberté Algérie .*

*Ce n'est pas une fable de La Fontaine ! Non plus un conte tiré du majestueux ouvrage Kalîlawadimna d'Ibn al-Mouqaffae !*

*Je ne vous raconte pas un conte, parce que celui qui raconte le jour, disait ma grand-mère, enfantera des enfants chauves ou teigneux, dit le conte ! Donc, je suis vraiment en pleine réalité !*

*Je vous parle de "La Fourmi" d'Oran ! Ce n'est pas cette fourmi noire que, enfants, l'on appelait "la fourmi arabe" ni non plus celle de couleur rouge et de grande taille que nous désignions par le nom "fourmi roumi" ! Certes, "La Fourmi" d'Oran, comme les autres fourmis, les noires et les rouges, les arabes ou les roumis, a des ailes, a de l'intelligence, a du savoir-faire et a du savoir-vivre !*

*Quand la colonisation française a plié bagage, Oran disposait d'une vingtaine de salles de cinéma. Des salles de cinéma, à l'instar de celles de Paris ! Je répète : à l'instar des salles de cinéma de Paris. Paris, capitale de la France, pays colonisateur.*

*Un grand butin culturel de guerre !*

*Les Oranais, comme les populations des autres villes algériennes, les métropoles, les moyennes et les petites de l'intérieur du pays, ont fêté l'indépendance avec un butin de guerre culturel cinématographique extraordinaire ! À Oran, à l'instar de toutes les villes algériennes libérées, dans chaque quartier, il y avait au moins une salle de cinéma, si ce n'est plus. Et chaque salle était spécialisée dans la projection d'un genre de film : les films indiens, américains, policiers, égyptiens... Cela n'est pas de la nostalgie, mais une visite à un commencement qui a mal commencé !*

*Certes, cette jeunesse oranaise, comme les autres jeunesses dans d'autres villes, des quartiers populaires oranais Eckmühl, Tirigo, Amandiers, Boulanger, Gambetta, Sidi Elhouari, Plateau, El-Yahat, Mdina Jdida... ne se souvient pas, plutôt n'arrive même pas à croire, qu'il existait à côté de leur lieu de résidence une belle salle de cinéma qui représente toute une mémoire culturelle. Et que cet établissement cinématographique a été convoité, pillé, vendu, fermé, transformé, détourné, ruiné...*

*Aujourd'hui, à Oran, aucune salle de cinéma ne fonctionne d'une façon professionnelle. Quelques-unes sont utilisées, de temps en temps, pour les meetings des partis politiques, à l'occasion d'élections locales, nationales ou présidentielles.*

*Dans une ville où le nombre de la population tourne autour de deux millions, peut-être un peu plus, les Oranais, de tout leur butin culturel de guerre d'indépendance, il ne reste debout que l'Opéra, construit en 1906 et inauguré en 1907 ! Devenu le théâtre régional d'Oran après l'indépendance et qui porte le nom d'Abdelkader-Alloula, assassiné par le terrorisme en 1994.*

*La seule institution culturelle butin de guerre qui reste encore en vie ! Les autres ont rendu l'âme !*

*Vingt ans de bahboha el maliya, l'abondance financière, où la îssaba au pouvoir jetait l'argent par les portes et par les ports !! et on n'a pas construit un seul théâtre à Oran, aucune bibliothèque de lecture publique, ville sans maison de culture, aucun conservatoire, aucune école des Beaux-Arts !*

*Et cette ville appelée Oran a été proposée par le RCD comme capitale méditerranéenne depuis les années 1990. Une ville qui a marqué beaucoup de poètes, de romanciers et de peintres, de Cervantès, en passant par Camus, jusqu'à Nizar Kabbani et Saâdi Youssef !*

*Mais aujourd'hui, à Oran, il y a "La Fourmi" !*

*Ma grand-mère me disait que la Fourmi est un symbole de bien, de bon, un signe d'el-khir ! La maison où il y a une colonie de fourmis, cela signifie qu'il y a des grains, du blé et du pain pour tout le monde. Et Oran d'aujourd'hui a sa Fourmi !*

*Et "La Fourmi" d'Oran n'est ni une fourmi noire ni une autre rouge, elle est un géant petit théâtre qui brise le silence. Un petit bijou artistique qui rend le sourire à cette ville marginalisée.*

*"La Fourmi" d'Oran est le premier établissement culturel réalisé par un privé.*

*Et c'est un bon signe à encourager. Espérons qu'il drainera d'autres investisseurs, ceux qui ont les moyens et l'amour de l'art, à s'engager dans le domaine de la culture !*

*"La Fourmi" ouvrira bientôt ses portes pour le plaisir culturel et artistique des Oranais et de leurs hôtes, pour le plaisir de tous les Algériens.*

*"La Fourmi" sera un lieu pour le théâtre, la littérature, l'art plastique, le cinéma. En somme, un espace pour la beauté et l'intelligence. Merci au dramaturge et réalisateur Mourad Senouci, directeur artistique de cette belle réalisation, qui fait un travail de fourmi pour la réalisation de "La Fourmi".*

*Oui, comme l'a bien dit ma mère : "La fourmi est le symbole du bien, du bon et de l'aisance !"*

### *2. Je suis contre cette Algérie majoritaire ! Publié le « 24/10/2020 » par Amine ZAOUI, dans Liberté Algérie .*

*La majorité n'a pas toujours raison. Et la minorité n'a pas tort. Le vent agressif de la majorité fait peur. La minorité fait réfléchir, à feu doux. Entre la majorité et le troupeau, dans les pays arabes et nord-africains, il n'y a qu'un cheveu. Le roi est mort, vive le roi ! L'Algérie majoritaire a été constituée majoritairement par des "voix" et non pas par des citoyens.*

*Une voix fait allusion au "chiffre" et le citoyen est référent de l'Histoire. Le nazisme d'Hitler était majoritaire. Son parti nationaliste avait reporté les élections en Allemagne d'avant la Deuxième Guerre mondiale ! Et cette majorité fasciste aveugle et aveuglante a conduit le pays de Nietzsche, de Goëthe, de Kant droit dans le mur, à la mort et à la destruction du monde.*

*La majorité peut se transformer en un piège très dangereux. Et la démocratie, elle seule, n'est pas la solution idéale. Et le vote n'est pas la démocratie, dans un pays où il n'y a pas de culture démocratique. En Algérie, je suis contre ce pseudo-parlement dont les membres se proclament représentants de la majorité. Une majorité qui a conduit le pays droit dans le mur. Droit dans l'abîme ! Le suicide. En Algérie, je suis contre cette majorité d'intellectuels qui se mure dans le silence complice. Une majorité constituée des pique-assiettes ou de ceux qui attendent impatiemment la mangeoire du pouvoir !*

*En Algérie, je suis contre ce bloc majoritaire habité par la peur ou par le désistement politique, social et culturel. La majorité silencieuse ! Je suis contre cette majorité qui célèbre la violence et sème la peur par le verbe et par le comportement.*

*En Algérie, je suis contre cette majorité visible dans l'espace public qui harcèle les femmes dans les rues. Les harcèle sur les réseaux sociaux. En Algérie, je suis contre cette majorité des machistes qui réclame le retour des femmes à la cuisine. Sachez bien que quand une femme scande : "Ma cuisine est mon bonheur", c'est la voix de la majorité machiste qui hurle sur sa langue !*

*En Algérie, je suis contre cette majorité qui politise la religion en la transformant en parti politique corrompu. Un parti qui se donne le droit divin pour distribuer les tickets d'entrée au paradis ou en enfer ! Je suis contre cette majorité hypocrite qui se bouscule pour la prière du vendredi et s'absente du travail pendant les autres jours de la semaine.*

*Et je suis contre cette majorité de la jeunesse, emportée par l'annihilation, et qui voit en l'Occident le rêve et le paradis de l'Eldorado. Je suis contre cette Algérie majoritaire qui pousse majoritairement cette jeunesse à partir, même sur des embarcations de fortune, vers les ventres des poissons ou le ventre du mensonge ! Je suis contre cette majorité qui engendre génération sur génération et qui n'attend que le pétrole du Sud pour remplir les poches.*

*En Algérie, je suis contre cette majorité entêtée qui ignore son histoire ancestrale, en s'agrippant farouchement à une autre. En Algérie, je suis contre cette majorité de "ça va" et de "normal", une majorité sans question et son questionnement. Une majorité d'el-mektoub*  
*Je suis contre cette majorité qui dit que "l'Algérie est le pays le plus beau du monde", mais qui majoritairement, à la première occasion, quitte ce beau pays ! Oui, je suis contre la majorité ! Même si cette majorité n'est qu'une minorité écrasante, devant une majorité majoritaire absente ou muette !*

### *3. À quoi rêve l'Algérien ?! Publié le « 11 /02/2021 » par Amine ZAOUÏ, dans Liberté Algérie .*

*Qu'est-ce qu'un rêve algérien ? Un rêve algérien d'un Algérien, qu'importe sa géographie native ; du Nord soit-il ou du sud, de l'est ou de l'ouest de la ville ou de la campagne ?*

*Je suis sûr et certain que l'Algérien, tout Algérien, fait ses rêves les yeux grands ouverts. Il appartient à ces créatures qui rêvent en plein jour, sous le soleil de plomb. Il rêve éveillé, réveillé. Qu'il pleuve ou qu'il vente, il rêve en marchant. Il rêve en sirotant son café. En prieur, en menteur, en coléreux, il rêve. En conduisant sa voiture ou en marchant à pied. Il rêve aussi en rêvant de quelque chose rêvée !*

*Mais pourquoi l'Algérien rêve-t-il consciemment et en plein jour ?*

*À l'origine, c'est la maman algérienne qui lui apprend comment rêver de cette façon revivifiée et ensoleillée. En faisant sa première sortie, sa première incursion dans l'espace de la bande du village ou du quartier, la voix de sa mère lui chuchote au creux de l'oreille : sois un homme ! Et cet Algérien passera sa vie rêvant de trouver le sens de ce mot : "Homme". Comment devenir un Homme ? Perplexe.*

*Puis viendra le rôle de la rue, de la bande, qui à son tour lui apprend la deuxième leçon de la vie : la prison est faite pour les hommes. Et ainsi, cet Algérien passera sa vie en rêvant de tomber sur le sens de cette expression : "La prison est faite pour les hommes et les hommes sont faits pour la prison."*

*Puis viendra le tour du voisin, le plus malin des voisins, pour lui ouvrir les yeux sur la manière de rêver réveillé, en lui disant sur un ton fort et certain : il faut que tu sois malin, qafez, dans ta vie. Et cet Algérien passera sa vie en rêvant de devenir "qafez, malin" dans son travail, au hammam, dans sa langue, dans son silence, dans son parti, dans sa façon de mâcher son chewing-gum... D'abord, c'est quoi le sens du mot "qafez" ? Il signifie : épargne-toi les pièges et les yeux guetteurs, et tout est permis pour toi. Ainsi, tout Algérien rêve, à midi comme à quatorze heures, de devenir président de la République algérienne démocratique et populaire. C'est le rêve le plus commun et le plus banal. Ce n'est pas pour*

*sauver son pays mais juste parce qu'il veut faire comme Ben Bella, Boumediene, Chadli ou Bouteflika. Une vengeance. Ces derniers ne sont pas meilleurs que lui. Il rêve de devenir président parce que chaque Algérien est né pour devenir président. Et en chaque Algérien, il y a un petit dictateur qui s'endort et se réveille ! En chaque Algérien, la culture de la rancune, de la rancœur et de la dictature est bien nourrie !*

*Depuis qu'il a regardé le ciel, enfant encore, depuis qu'il a vu un avion survoler son village, sa ville ou sa dechra, l'Algérien rêve d'être embauché par Air Algérie. C'est Air Algérie avec ses avions dans le ciel qui le rapproche de ses rêves journaliers ! Et pourtant tous les Algériens critiquent Air Algérie !*

*L'Algérien rêve de travailler comme gardien de nuit. Le boulot préféré des Algériens ! Le job le plus demandé, le plus recherché par tout le monde de 17 à 77 ans ! L'Algérien aime travailler la nuit pour rêver le jour ! En réalité, il préfère ce boulot pour dormir parce qu'il n'y a rien à garder, et pour se réveiller en bonne forme afin de rêver toute la journée !*

*L'Algérien rêve d'être recruté à Sonatrach. À Sonatrach, c'est le travail des princes. C'est le rêve national par excellence ! Elle est excitante et séduisante, cette Sonatrach ! Sur cet immense rêve, il n'y a pas de divergence, chez les Algériens. Le consensus ! L'Algérien aime le pétrole et*

*le parfum du gasoil ! L'Algérien dénonce la corruption et rêve de travailler dans la société la plus corrompue .*

*L'Algérien rêve de quitter son pays l'Algérie qu'il qualifie de tous les noms d'oiseau. Mais une fois dans une autre contrée, il porte avec lui, en lui ce pays avec tous les noms d'oiseau pour continuer à rêver debout, même sous d'autres cieus !*

#### *4. Les livres gouvernent-ils un jour ? Publié le « 26/11/2020 » par Amine ZAOUÏ, dans Liberté Algérie.*

*Bien que la lecture soit faible, bien qu'elle soit élitique et bien que les institutions chargées de la lecture, dans notre pays et dans la région, soient fragiles et vides, le livre fait peur aux ennemis des lumières. Une magie. Un génie. Le livre détient une force extraordinaire. Et c'est sans doute à cause de cette force inépuisable qu'incarne le livre que toutes les grandes religions terrestres ou célestes, grandes par leurs sagesses, ont choisi "le livre" pour en faire leur Histoire et leur légitimité.*

*La lettre est une bombe ! Un mythe.*

*L'Histoire humaine nous relate les différentes peines et sanctions que les livres ont endurées à travers les temps. Les livres dans toutes les langues. Les bons livres.*

*Les livres sont des êtres vivants. Ils ont une âme et un corps. L'Histoire nous renseigne suffisamment sur les faits infâmes de l'Inquisition en Espagne, au Portugal et ailleurs. La main du feu est passée par là ! Les bûches. L'incinération ! La crémation ! Les odeurs des encres et des pigments. Feu ! Les odeurs des papyrus, des parchemins, des papiers chinois, des papiers japonais... Feu ! Et quand les livres sont attaqués, les écrivains de ces œuvres, les maîtres, ne sont pas non plus épargnés ! La destruction. Le feu. La pendaison. La potence. La guillotine. Il faut anéantir les deux, livre et écrivain du livre. On condamne un livre pour tuer son créateur. On assassine l'écrivain pour ne plus reproduire d'autres livres qui menacent l'obscurité et dérangent l'animalité humaine. Mais les livres, les bons livres, les indociles, les désobéissants, ressurgissent sous d'autres formes, dans d'autres contrées, dans d'autres langues.*

*Le livre est un mythe !*

*Le bon livre ne meurt jamais. Il renaît de ses cendres. Il traverse les langues. Franchit les frontières. Surmonte les censeurs et les censures. Il enfante et s'enfante.*

*On brûle un livre dans cette nation, pour le retrouver pris en charge par une autre nation. On extermine un livre dans une langue pour le rencontrer dans une autre langue. Les langues sont hospitalières et généreuses. On assassine une voix écrivaine dans ce pays pour voir ses consœurs se multiplier ailleurs !*

*Le fascisme a commis un sale boulot. Des bibliothèques brûlées. Des livres massacrés. Des écrivains tués ou exilés. Le fascisme est l'usine de la diabolisation et de la malédiction.*

*Le stalinisme, de son côté, a massacré les livres. Beaucoup de sang déversé et beaucoup d'encre brûlée. Le Goulag. L'URSS. Staline. La mémoire de la Sibérie est encore fraîche pour nous raconter les épreuves d'écrivains exilés dans ce nulle-part : Soljenitsyne, Marina Tsvetaieva, Ossip Mandelstam, Varlam Chalamov...*

#### *5. Les villes sans cœur : l'Algérien vit comme dans un hôtel, toujours prêt à retourner dans son village ! Publié le « 21/01/2020 » par Amine ZAOUÏ, dans Liberté Algérie.*

*Qu'importe le nom de la ville : Alger, Oran, Constantine, Saïda, Tizi Ouzou, Annaba, Tlemcen, Béjaïa, Biskra, Tiaret... métropole soit-elle, moyenne ou marginale, l'ombre de la ville s'est éclipsée de la ville. Effacement. La ville algérienne a perdu les valeurs de la citoyenneté ! A perdu sa mémoire, ses trottoirs, ses balcons, sa langue, ses odeurs et ses habitants. Les villes algériennes sont devenues folles. Dans le chaos, l'indifférence et le bricolage.*

*Le village a perdu son identité. Il ressemble à un bourg surpeuplé. Avec tout le respect au bourg, le vrai bourg, et aux braves gens de la dechra, la vraie dechra.*

*La topographie citadine est outragée.*

*Aucun pays du tiers-monde, les pays du monde arabe et ceux d'Afrique du Nord, ne possède un patrimoine aussi riche en villes, à l'instar de l'Algérie. Nous avons hérité de la colonisation, le jour de notre indépendance en 1962, plus de quarante superbes grandes villes et une dizaine de centaines de beaux villages, sur la côte, dans les Hauts-Plateaux et au Sahara. Un capital urbain inestimable d'une architecture remarquable. Des perles. Pour l'Algérien, tout était prêt pour faire de l'Algérie indépendante un pays moderne et concurrentiel. L'infrastructure est là.*

*Toutes ces superbes villes et ces beaux villages sont notre butin de guerre, certes ! Notre fierté nationale libérée, certes. .*

*La gestion de la ville a besoin d'une philosophie urbaine, d'un État moderne. Mais dès l'indépendance nous sommes passés d'un système colonial raciste à un pouvoir politique rural. Depuis l'indépendance et jusqu'au jour d'aujourd'hui, nous avons un pouvoir et non pas un État. L'État n'est pas le pouvoir. Dès l'indépendance, portés par le populisme, les Algériens se sont comportés, d'une façon ou d'une autre, en situation de vengeance psychique contre tout ce qui a été hérité de la colonisation. Tout ce qui symbolise le colonisateur est à détruire : les villes, l'administration et la langue.*

*Par cet état psychique vengeur contre la colonisation, et inconsciemment, nous nous sommes trouvés dans une situation de déconstruction de nos richesses arrachées par le sang et dans le sang.*

*Jusqu'au début des années soixante-dix, la ville algérienne était encore un modèle pour tous les pays arabes et maghrébins, sans exception aucune. Des villes propres. Organisées. Une bonne gestion. Enfant encore, on prenait le car de Tlemcen vers Oran, on passait par des villages comme des bijoux : Henaya, Remchi, Témouchent, Hassi Ghalla, Rio Salado (El-Maleh), Boutlellis, El-Amria, Messereguine...*

*Ces villages par leur beauté ressemblaient à des images en couleurs dans un livre scolaire ! Dix ans après, les arbres étaient arrachés, les trottoirs creusés ! Les balcons aveuglés. Les caves désertées. Les beaux marchés couverts dévastés. Les beaux cafés délaissés ! Une autre tradition s'est installée dans l'espace villageois. Comme dans les villages, une autre mentalité a pris position dans l'espace urbain des grandes villes. Un choc urbain s'est procréé. Le nouveau pouvoir politique à la tête de l'Algérie nouvellement indépendante, qui puisait dans le populisme socialiste et le nationaliste grippé pour endoctriner la population, ne s'intéressait nullement à préserver le grand patrimoine urbain. Plutôt, il était occupé par le règlement des comptes avec les frères d'hier. Afin de régner, le pouvoir était prêt à tout casser pour y demeurer. Régner même sur les ruines et sur les discours phraséologiques !*

*Le pouvoir algérien, et depuis l'indépendance, a fait savoir, d'une façon indirecte aux Algériens, que ce qu'ils ont réalisé, après une guerre de sept ans et demi, n'est pas une simple indépendance d'un pays colonisé, mais une conquête. Que les Algériens n'ont pas libéré leur pays l'Algérie, mais ils l'ont conquis. Donc, il faut se partager tout ce qui a été récupéré : les villas, les magasins, les bâtiments, les trottoirs, les fermes, les terres, la mer, les plages et les jardins publics.*

*Certes, il existait une Algérie citadine autochtone, qui a pu conserver sa culture ancestrale pendant la colonisation en essayant de la conjuguer avec la culture européenne humaine. Mais avec l'indépendance tout a été chamboulé. La ville européenne a été vidée. La ville autochtone a été noyée. L'espace a été envahi. L'Algérien s'envahit !*

*Le sens de la ville a perdu son sens. Une désurbanisation. Une anti-urbanisation. La dechra s'est installée au cœur de la ville, culture, mentalité et comportement. Un double bouleversement urbain et culturel, pour la ville comme pour la dechra.*

*En ville, les citadins qui occupent cet espace ne sont plus citadins. La citadinité n'est pas une plus-value, un privilège. N'est pas un classement social notable, mais une identification civilisationnelle bien précise. La culture de la campagne, du village, de la dechra n'est pas non plus une dévalorisation ou une sous-évaluation. Tout s'est métamorphosé. On a ruralisé la cité et on a manqué d'améliorer la vie rurale tout en respectant la ruralité. Le populisme politique, la psychologie du groupe social, la pauvreté généralisée et le rêve de la richesse ont bouleversé*

*la vie dans la ville et chamboulé les valeurs de la vie à la campagne. Le paysan n'est pas un mot péjoratif. Le fonctionnaire n'est pas une distinction. Petit à petit, la ville s'est vidée de son sens citadin.*

*Les occupants de la ville ne sont ni citadins ni villageois. Mi-figue, mi-raisin. Une autre catégorie socioculturelle est née dans le chaos stérile. Et la décennie noire ou rouge (1990-2000), avec plus de deux cent mille morts, a aggravé la situation dans l'espace urbain. Je ne sais pas pourquoi, j'imagine l'Algérien citadin comme quelqu'un qui occupe une chambre d'hôtel ! Il est toujours prêt à rentrer chez lui, dans son village natal, le lendemain matin ! Et ce lendemain est reporté à chaque fois à un autre matin, et sa ville se dégrade de plus en plus sous ses yeux, dans l'indifférence totale !*

### **6. Un mensonge culturel âgé de seize ans, dix-sept bientôt ! Publié le « 10-12-2020 » par Amine ZAOUÏ, dans Liberté Algérie.**

*De la vapeur ! L'écume ! La poussière ! Bluff ! Chimères intellectuelles ! Nous sommes une société intellectuelle sans mémoire, sans ombre ! Nous mentons pour nous-mêmes, sur nous-mêmes et nous croyons en ces mensonges culturels. Mascarade !*

*Je veux vous parler d'un mensonge culturel national qui a seize ans, dix-sept ans bientôt ! Seize ans c'est beaucoup, n'est-ce-pas ? Il a l'âge du droit de vote, ou presque !*

*Mentir sur Ibn Khaldoun (1332-1406) est un acte puni par la justice de l'Histoire de l'Humanité !*

*Le mensonge a commencé en janvier 2004. Le ministère de la Culture algérien, dans un brouhaha médiatique folklorisant, comme dans un marché à la criée, a présenté un projet "ambitieux" qui est : la création d'un centre national d'études khaldouniennes ! Janvier 2004 et bientôt janvier 2021 !*

*Le projet, dont le délai de réalisation a été fixé, à l'époque, à 18 mois, avec un budget de 78 millions de dinars, de l'époque, selon la presse et les responsables ! Et tout cela dans le cadre du "Programme spécial des Hauts-Plateaux" !*

*18 mois est équivalent à 18 ans !*

*On ne ment pas sur Ibn Khaldoun ! Ça lui fait mal, même dans sa tombe !*

*En 2004, l'assiette avait été choisie. Le bureau d'études a présenté les plans et les croquis : une bibliothèque spécialisée, des salles de conférences, des espaces pour les chercheurs et même un hôtel pour abriter les chercheurs étrangers et algériens et ainsi les séminaristes...*

*Un mensonge en couleurs !*

*Les mandataires du bluff "Centre des études khaldouniennes", ou ce qui devrait l'être, ont choisi la commune de Frennda comme lieu du site. Ils ont planté le mensonge autour des grottes de Taoughazout, à 50 km de Tiaret.*

*Si le mensonge n'était pas mensonge, un projet pareil aurait joué un rôle civilisationnel, intellectuel, culturel et touristique scientifique exceptionnel autour des grottes d'Ibn Khaldoun. Aurait réhabilité la période algérienne dans la vie du maître de la Moqaddima. Une période riche et particulière, marquée par l'écriture de la Moqaddima, mais toujours négligée ou éclipsée par les chercheurs et les historiens.*

*Pas trop visible !*

*Dans ces grottes connues actuellement sous le nom de grottes d'Ibn Khaldoun, ce dernier a trouvé refuge, pendant quatre années, entre 1375 et 1379, fuyant ses ennemis et ses jaloux, ceux de Fès et ceux de Tlemcen.*

*Si le mensonge n'était pas mensonge, si le projet était sorti de la maquette, des dessins, des croquis... des illusions !*

*Imaginons que le mensonge était réalité ! Imaginons pour quelques instants qu'effectivement le centre de recherches khaldouniennes est fonctionnel selon les textes et les maquettes !*

*Ce mensonge aurait offert une image palpable, culturellement parlant, de notre pays à l'échelle internationale, et auprès des spécialistes khaldouniens partout dans le monde de la recherche. Aurait offert une bonne place au tourisme scientifique, chez nous.*

*Imaginons que ce mensonge âgé de seize ans, dix-sept ans bientôt, était une réalité réelle ! L'Algérie aurait pu changer sa vision à la chose "culture". Aurait libéré toute la région de Tiaret et Tissemsilt de son isolement culturel. Aurait enregistré ces grottes de Taoughazout sur la liste du patrimoine universel. Elles sont les témoins de l'écriture d'un livre qui a changé le cours de toute la pensée humaine : Al Moqaddima.*

*En 1949, les grottes d'Ibn Khaldoun ou les grottes de Taoughazout ont été classées comme patrimoine naturel par la France, reclassées par l'Algérie dans le Journal officiel n°07 du 23 janvier 1968 sous l'intitulé "Bled Touta Lakania et Grottes se rapportent à la tradition de l'historien Ibn Khaldoun" et depuis rien n'a bougé.*

*Si ce mensonge national âgé de seize ans, dix-sept ans bientôt, était une réalité la grotte de Qalaâ Ibn Slama Taoughazout où Ibn Khaldoun avait rédigé son œuvre majeure, la Muqaddima, aurait changé de statut. Elle mérite de nous une prise en charge, une revalorisation culturelle, lui redonner son poids d'or historique.*

*Même si le mensonge est âgé de seize ans, dix-sept ans bientôt, il est de notre responsabilité intellectuelle, aujourd'hui, de relancer le projet, de déterrer le mort et de faire du site un espace culturel, économique, touristique et scientifique.*

*Ibn Khaldoun est un grand capital symbolique ! Réveillez-vous !*

*Notre pays est chanceux, il est béni par l'Histoire, par la nature, mais maudit par les siens !*

*Nous sommes riches, mais pauvres par l'ignorance de nos richesses !*

*7. Azul Kafka Publié le « 11-06 -2020 » par Amine ZAOUÏ, dans Liberté Algérie.*

*En Algérie, je m'imagine, cela perdure depuis mon enfance, comme marcher dans un cortège funèbre ! Dont le cadavre porté sur le brancard, n'est ni mort ni vivant. Je suis comme dans un rêve cauchemardesque.*

*Tout ce qui nous entoure est chaotique. Tout ce que nous vivons est bizarre. Tout est provisoire et éternel, en même temps. Le provisoire qui dure une vie, des vies, broie des générations et des générations.*

*Par exemple : ces chaînes de télévision dites privées ne sont pas privées. Elles ne sont pas étrangères non plus. Elles ne sont pas étatiques. Elles ne sont pas publiques non plus. Elles sont tout simplement algériennes !*

*Ces chaînes de télévision, ces monstres hybrides, font le travail de la mosquée, la roqia chariya, de l'interprétation des rêves tafsir el ahlam et même d'une agence matrimoniale !*

*Et en Algérie, il existe également comme ailleurs dans les pays modernes des kouffar, une Autorité de régulation de l'audiovisuel, abrégée en ARAV !*

*J'ai le cœur serré !*

*Azul Kafka !*

*Par exemple : en Algérie le travail est une vacance ouverte et perpétuelle. Et les vacances ont un seul sens : une pause éternelle au pied des murs des immeubles fatigués et laids. Les gens de chez nous adorent se frotter le dos contre le mur pendant les vacances qui durent tout le temps du travail. On se frotte le dos en attendant le mois du carême. On se frotte le dos en attendant le match du Barça contre le Real. On se frotte le dos en attendant l'appel à la prière. On se frotte le dos en attendant l'arrivée du camion de lait en sachet. Le camion n'arrive pas, On se retourne pour se frotter le dos en l'attendant le lendemain.*

*Azul Kafka. En Algérie, chacun peut se sculpter une statue en argile, en bronze ou en pierre pour lui-même ou pour son héros réel ou imaginaire et l'ériger devant chez lui, sur la place publique ou sur le trottoir public, qu'importe. Rien ne lui interdit son acte et rien ne lui permet son acte ! C'est l'Algérie. Vous pouvez même souffler l'âme à cette statue et la vêtir en chair. C'est l'Algérie.*

*En Algérie, chacun peut créer un prix littéraire en son nom, au nom de son père, de son voisin, de sa femme ou de son village qu'importe. El hallouf ne peut lui interdire cela, et hallouf ne peut lui permettre cela. C'est l'Algérie. C'est chez nous !*

*En Algérie, vous pouvez être romancier ou romancière, du jour au lendemain, sans avoir lu un seul roman dans votre vie !*

*Et en Algérie, vous pouvez créer un parti politique sans même un seul adhérent ! Et ce même parti, par divergence et guéguerre intérieure, peut se multiplier en cinq, toujours sans aucun adhérent !*

*En Algérie, nous avons chassé la France en utilisant la langue française, par le français, nous avons arabisé le pays en réfléchissant par le français... Résultat : Nous avons perdu le français, islamisé la société, raté l'arabe et enterré tamazigh. C'est l'Algérie !*

*J'ai le cœur serré !*

*Azul Kafka, en Algérie, vous pouvez ouvrir les portes de votre commerce tous les jours, les jours de semaine et les jours fériés, ouvrir les heures que vous souhaitez, et vous pouvez les fermer durant les heures et les jours que vous voulez, et personne ne peut vous interdire de les fermer et personne ne peut vous permettre de les ouvrir. C'est l'Algérie. On est chez nous !*

*Et nous avons, à l'image des pays des kouffar, une inspection générale du travail, des syndicats avec des syndicalistes barbus et non barbus, un ministère du Travail qui travaille comme tous les Algériens, et se frotte le dos contre le mur du ministère. C'est l'Algérie. Azul Kafka, ceci n'est pas un chapitre d'un roman kafkaïen, mais c'est le quotidien algérien d'un Algérien : c'est normal en Algérie. En fait, en Algérie, c'est le taxieur qui vous choisit votre destination, et c'est lui qui vous choisit votre station, et personne ne peut lui interdire ce "droit" et personne ne peut lui imposer un devoir.*

*Et le taxieur algérien est libre, parce qu'il est dans un pays indépendant, donc il peut travailler toute la semaine jour et nuit, et il peut, dès qu'il veut, mettre le cache pour dissimuler l'identité de son véhicule et s'installer dans un café ou partir en France ou en omra ! C'est l'Algérie. En Algérie, vous êtes autorisé, sans autorisation, à transformer votre garage domicile en école coranique ou publique et personne n'a le droit de vous interdire ou de ne pas vous interdire. C'est l'Algérie. En Algérie, pendant le mois du ramadan, un vulcanisateur peut changer, du jour au lendemain, son métier de réparation des pneus et des roues pour devenir préparateur et vendeur de zlabia, de m'hajeb ou du bourak ! Et ça marche très bien ya bourab !*

*Azul Kafka.*

*En Algérie, on vend dans une quincaillerie, comme dans toutes les quincailleries du monde, du matériel de bricolage et des ustensiles ménagers, mais ce qui est bizarre, c'est qu'on vend avec tout cela les dattes sèches dans des sachets en plastique transparents !*

*J'ai le cœur serré !*

*Azul Kafka, en Algérie, on insulte la France coloniale dans l'hymne national, matin et soir, en le récitant dans les fêtes nationales, religieuses et dans les colloques scientifiques universitaires, mais les droits d'auteur de ce même hymne national sont enregistrés auprès de la société française Sacem (Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique) qui se trouve à Paris ! Et chaque fois qu'on le chante, et chaque fois qu'on insulte la France coloniale, c'est la France d'aujourd'hui qui encaisse les droits de nos insultes. Si nous insultons beaucoup, la Sacem encaisse de nos caisses un plus d'euros ! C'est l'Algérie. Maintenant, sais-tu mon cher Kafka comment écrire un roman kafkaïen ?*

### **8. Mon Ben Badis à moi. Publié le « 05- 07-2020 » par Amine ZAOUÏ, dans Liberté Algérie.**

*Ainsi je me demande si les Algériens ont bien lu la personnalité du cheikh Abdelhamid Ben Badis, loin de toute mythification ? Je pense qu'à l'exception du chercheur Ali Merad (1930-2017) dans son livre "Le réformisme musulman en Algérie de 1925 à 1940" publié en 1967, aucun autre chercheur n'a été libéré de la légende appelée Ben Badis.*

*Aujourd'hui, de nombreux Algériens croient que Ben Badis serait tombé en martyr lors de la révolution de libération ! Qu'il serait l'un des dirigeants de la révolution du 1er Novembre 1954 ! Les ulémas d'aujourd'hui ceux de l'actuelle Association des ulémas musulmans, n'ont aucun rapport avec cette personnalité. En réalité, ces adeptes sont devenus des militants du parti des Frères musulmans. Ils prêchent pour un islam étranger. Hurlent pour le port du voile le*



## Annexes

*considérant comme le point focal de la religion, oubliant que l'épouse de cheikh Ben Badis ne l'avait jamais porté !*

*Ils luttent contre l'enseignement du français, oubliant que Ben Badis était déterminé à l'enseigner et à le défendre. Ben Badis aimait la musique, et l'association des Ulémas avait son groupe musical, et les ulémas d'aujourd'hui appellent à la lutte contre la musique. Lui adorait la scène théâtrale, et les ulémas d'aujourd'hui contestent le quatrième art le considérant comme une menterie.*

*Ben Badis adorait la littérature, les ulémas d'aujourd'hui voient en elle de la "turpitude morale" ! Cheikh Abdelhamid Ben Badis était-il musulman laïque ?*

*Dans les années 1930, Ben Badis a clairement appelé à la nécessité de respecter la société islamique algérienne avec sa culture et sa langue sous l'égide de l'État français laïque. Ben Badis plaidait pour une école laïque.*

*Dans un article publié dans le journal "Assirat", porte-parole de l'association des musulmans algériens, du 23 octobre 1933 sous le titre "Écoles du gouvernement laïque", Ben Badis a clairement attiré l'attention sur le respect de la laïcité, car c'est le seul mode de gestion qui respecte la diversité et la pluralité religieuse et linguistique.*

*N'oublions pas que cheikh Ben Badis a fermement défendu le laïque Mustafa Ataturk, en déclarant : "Oui, Mustafa Ataturk a retiré les Turcs des règles islamiques... mais il leur a rendu leur liberté, leur indépendance, leur souveraineté et leur grandeur parmi les nations de la terre." Abdelhamid Ben Badis n'était-il pas un musulman laïc ?*

## Résumé

Le présent mémoire a pour but d'étudier le positionnement énonciatif dans le discours journalistique et plus particulièrement dans la chronique « Souffles » rédigée par Amine ZAOUI » et publiée dans « Liberté d'Algérie » .

Ce discours étant considéré comme un acte d'énonciation spécifique ;le positionnement du journaliste ne doit pas être évalué à la seule aune des marques linguistiques explicites qu'il emploie puisque ce dernier est à même de jouer sur des apparences trompeuses en ayant l'air de s'effacer ,dans l'instant même où il impose son point de vue en cédant sa place à d'autres voix.

Dès lors, en sus des procédés et marques discursifs révélateurs du positionnement énonciatif du chroniqueur, nous tenterons de traquer le sens au-delà de l'emploi des mots et des constructions phrastiques .

## Abstract

The aim of this thesis is to study the enunciative positioning in journalistic discourse and more particularly in the column "Souffles" written by Amine ZAOUI "and published in"Freedom of Algeria".

This discourse being considered as an act of specific enunciation; the journalist's positioning should not be evaluated solely on the basis of the explicit linguistic marks he uses since the latter is able to play on deceptive appearances by appearing to be to step aside, at the very moment when he imposes his point of view by giving way to other voices.

Therefore, in addition to the discursive processes and marks revealing the enunciative positioning of the chronicler, we will try to track down the meaning beyond the use of words and phrasing constructions.

## ملخص

الغرض من هذه الرسالة هو دراسة الموقف المنطقي في الخطاب الصحفي وبشكل أكثر تحديداً في العمود "سوفل" للكاتب أمين الزاوي و المنشور في "حرية الجزائر".

يعتبر هذا الخطاب عملاً من أعمال النطق المحدد؛ ولا ينبغي تقييم موقف الصحفي على أساس العلامات اللغوية الصريحة التي يستخدمها فقط لأن الأخير قادر على اللعب على المعاني الخادعة من خلال الظهور وكأنه يتنحي، في نفس الوقت الذي يفرض فيه وجهة نظره بإفساح المجال لأصوات أخرى.

لذلك، بالإضافة إلى العمليات والعلامات الخطابية التي تكشف عن الموضع المنطقي للكاتب، سنحاول تعقب المعنى الذي يتجاوز استخدام الكلمات و الصيغ التركيبية .